

REGARDS ET PERSPECTIVES.

DOSSIER NUMERO 1 - ETE 90.

DIEU EST-IL RACISTE ?

LA QUESTION GOY

PAR YVES GOUILLON

Dans ce dossier :

- _La solution finale du problème cananéen**
- _La souillure de l'untermensch**
- _La femme comme sous-homme**
- _Infirmité et perversité**
- _Les étoiles mauves de Palestine...**



Index des livres bibliques cités.

Ordre alphabétique.

Ac	Actes des Apôtres	Mt	Evangile de Matthieu
1Chr	1 livre des Chroniques	Nb	Nombres
2Chr	2 livre des Chroniques	Neh	Néhémie
Deut	Deutéronome	Os	Osée
Eph	Epître aux Ephésiens	Prov	Proverbes
Esd	Esdras	Ps	Psaumes
Ez	Ezéchiel	1Rs	1 livre des Rois
Ex	Exode	2Rs	2 livre des Rois
Gn	Genèse	Ru	Ruth
He	Epître aux Hébreux	Sag	Sagesse
Is	Isaïe	1Sam	1 livre de Samuel
Jn	Evangile de Jean	2Sam	2 livre de Samuel
Jos	Josué	Sir	Siracide (ou
Jr	Jerémie	Ecclésiastique)	
Jug	Juges	Soph	Sophonie
Lev	Lévitique	1Tm	1 épître à Timothée
Mc	Evangile de Marc	2Tm	2 épître à Timothée
Mic	Michée		

Regards et perspectives

38560 Jarrie

commission paritaire numéro 69667

Directeur de la publication: Y. Guillon

© Y. GOUILLON

**Les notes sont portées en fin de chapitre. La note 1
de l'avant-propos est portée en fin d'introduction**

AVANT-PROPOS

Cet ouvrage n'a pas de prétentions exégétiques. Sa seule ambition est d'exposer des textes bibliques qui ouvertement appellent au génocide et au racisme. Ces textes, tels qu'on les retrouve dans les traductions les plus connues, sont significatifs sans interprétation particulière. Les commentateurs de la Bible n'ont d'ailleurs jamais cherché à montrer, circonvolutions exégétiques aidant, que ceux-ci signifieraient en fait le contraire de ce qu'ils semblent exprimer. Malheureusement, ils n'ont jamais non plus désapprouvé de la manière la plus nette ces mêmes textes qui pourraient troubler, voir séduire, certains jeunes lecteurs judéo-chrétiens.

La contestation du judaïsme ne peut-elle engendrer l'antisémitisme voir s'y assimiler? C'est une question que ne manqueront pas de poser les détracteurs de cette étude. Faut-il les suivre sur ce terrain et admettre que certains lieux de la pensée humaine soient sanctuarisés et situés a priori hors du domaine de l'investigation critique?

Nous ne le croyons pas, d'autant que le judaïsme est une philosophie religieuse et le sémitisme un fait ethnique: tous les juifs ne sont pas sémites, tous les sémites ne sont pas juifs. Il faut dénoncer le sophisme qui consiste à réduire un ensemble humain hétérogène à un peuple unique, voir à une race, puis à réduire cette race à une idée puis à assimiler la critique de cette idée

à celle de cette race. Il y a là une utilisation de l'éthique anti-raciste à des fins idéologiques dangereuses.

Notre propos n'est pas de mesurer à l'aune de l'appartenance. Bien que la Bible soit issue du creuset hébraïque, le peuple hébreux ne peut en être reconnu collectivement responsable. Des Hébreux ont été très dignes, nous le mentionnons souvent, et ils le furent peut-être majoritairement. Force nous est par contre de constater que la Bible porte essentiellement la marque de ceux qui ne le furent pas. Et c'est eux, non pas en tant qu'Hébreux ou juifs, mais en tant que théoriciens de la pensée raciste, que nous interpellons.

Cette étude ne se situe pas sur le terrain politique mais sur celui des idées. Nous estimons qu'il est urgent d'apporter un éclairage nouveau sur la genèse du racisme et cela d'autant qu'un racisme ouvertement anti-européen tend à subjuguer les esprits et à les neutraliser en répandant des mythes incapacitants. La culpabilité en effet est prétexte pour écraser l'identité: la vieille Europe malade de ses terroirs, de ses racines, de son patrimoine aurait vomi pêle-mêle le colonialisme, le fascisme, le nazisme, le racisme. On nous dit, qu'ici même en France, tout prouverait le vice: notre histoire, notre "idéologie française", nos tortures, nos "ratonnades". On projette devant nos yeux ces éternels "holocaustes", ces longues déportations, ces massives exterminations tout en fustigeant le ventre encore fécond. Notre ventre!

Car il s'agit bien de montrer que le pervers est en nous, inhérent à notre culture, à notre identité qu'il s'agit donc de gommer. Nous sommes coupables tant que nous sommes nous. L'innocence, nous dit-on, c'est le "déracinement", la "diaspora identitaire", l'"affranchissement des appartenances", le recours à une "modernité cosmopolite et biblique", le rejet absolu de ce polythéisme européen vérolé par ses corollaires "anti-sémites et anti-chrétien"¹, bref l'adhésion totale à une éthique anti-fasciste que seule l'idéologie monothéiste serait en mesure de formuler. Voilà nous disent les beaux esprits, votre identité est pourrie, votre culture est malsaine. Résistez à vous-même, oubliez vous, et intériorisez ce cosmopolitisme biblique, cette esthétique monothéiste, que, justement, on vous ressert aimablement..., cette fois-ci entre un hamburger et une bouteille de coca-cola.

Mais parlons Bible précisément, car n'est-ce pas une Europe monothéiste, colonisée par deux mille ans de pensée judéo-chrétienne et se

référant explicitement à la Bible qui a, dit-on, enfanté le racisme? N'est-ce pas en Allemagne, le pays de Luther, qu'est né le nazisme? N'est-ce pas la France, cette fille aînée de l'Eglise, qui fit du colonialisme une doctrine? N'est-ce pas une Rome chrétienne (et non une Rome païenne) qui a engendré le fascisme mussolinien? N'est-ce pas des croix qu'honore le Klu-Klux-Klan et des étoiles de David qui dominent les camps palestiniens?

Shakespeare écrivait : "la vérité est une chienne qui se relègue au chenil" ! Mais faut-il suivre ce conseil, bien que les ans ne l'aient pas vieilli, et ne pas oser quelques objections à la mauvaise foi, à la désinformation et au terrorisme intellectuel? Pour tout dire, nous douterons. Nous douterons de tous ces préjugés tenaces qui font de l'Européen un être viscéralement coupable, nous douterons de cette perverse morale biblique. N'en déplaise aux gardiens du prêt-à-penser monothéiste nous donnerons du racisme une autre généalogie, nous dégagerons d'autres responsabilités, nous traduirons devant le tribunal de l'histoire d'autres coupables.

NOTA. A tous ceux qui douteraient encore, après avoir lu cet ouvrage, du contenu raciste de la Bible, nous conseillons un petit exercice: qu'ils relisent l'Ancien Testament et remplacent à chaque fois les termes "fils d'Israël" ou "Israël"... par celui d'Allemand par exemple et les termes Moabite, Edomite, Sabéen... par ceux de Juif, Tsigane, Slave... Ils peuvent aussi, si le coeur leur en dit, remplacer Dieu par Führer. Ils découvriront alors des phrases telles que :

"Mais le Juif sera foulé sur place, comme est foulée la paille dans la fosse à fumier" (*Is 25, 10*).

Ou bien à propos des Tsiganes : " Jamais plus on ne parlera d'une race de malfaisants. Préparez le massacre des fils pour la faute de leur père" (*Is 14, 21*).

Ou encore : "Lorsque Hitler ton Führer t'aura fait entrer dans le pays où tu vas entrer pour en prendre possession, et qu'il aura délogé devant toi de nombreuses nations : les Français, les Polonais, les Slaves, les Juifs... et que

Hitler ton fûhrer les aura livrées à ta merci et que tu les auras battues, tu les extermineras... tu n'en auras point pitié" (*Deut 7, 1-2*). ("Vouer à l'anathème" est un terme biblique pour signifier l'holocauste, l'extermination totale, le sacrifice humain collectif. La "Bible Osty" préfère l'indiquer en note, nous avons ci-dessus traduit directement. (Voir aussi le "Dictionnaire de la Bible" -Bordas).

INTRODUCTION

Le racisme, c'est "le refus de la différence". Définition large qui a l'avantage de ne le limiter ni à une théorie définie, ni à un comportement particulier, ni à un aspect unique. Car la nature du refus détermine la nature du racisme. Nous pouvons ainsi désigner deux grands types de racisme. Un racisme d'assimilation qui dissoud la différence en la prétextant inessentielle, aléatoire, accidentelle. Un racisme d'exclusion qui rejette la différence, le différent, conçu comme un casus belli. Le racisme d'assimilation se justifie par des notions abstraites telles que l'Homme, la Raison, la Civilisation, et ramène l'Autre au Même en gommant tout ce qui en lui est étranger. La différence est élaguée afin que la différence ne soit plus une différence, au plus un "particularisme", afin que l'étranger vive, pense, agisse selon les normes et les valeurs du système ambiant, afin que l'allogène soit une reproduction de l'indigène. Ce type de racisme s'enracine dans les idéologies cosmopolites et universalistes. Il est indissociable de la naissance de la société cosmopolite car il en est la condition indispensable. Il est le liant de la société multi- raciale et représente volontiers, par rapport au racisme d'exclusion, une forme de racisme moderne, branché, qui pourra se montrer à la fois cool, sympa et planant. C'est le racisme des "jumbo-ordinateurs", de la "Révolution psychédélique", du "management", des "shoppings centers"; pas celui archaïque et dépassé des pogroms et des ratonnades. C'est un racisme

séduisant, entraînant et rassembleur, qui invente des formes nouvelles.

Au contraire du racisme d'exclusion qui éloigne la différence, le racisme d'assimilation la nie dans son essence et supprime donc par avance toute objection morale quant à sa destruction effective : par cela il se révèle bien plus dangereux et efficace.

"L'assimilation, dit le dictionnaire Larousse, est la propriété que possèdent les organismes vivants de reconstituer leur propre substance à partir d'éléments puisés dans le milieu et absorbés par digestion". Ramené à notre problème, cette définition désignerait alors le processus par lequel la société cosmopolite intègre à son profit un élément étranger déraciné qu'elle va littéralement désagrèger. En d'autres termes, la société cosmopolite assimilante, qui postule que les racines de l'Autre sont quantités négligeables, va digérer l'étranger en lui ôtant son identité et sa différence, rejetées comme de vulgaires excréments, pour ne garder qu'une individualité rationalisée mise au service de la mécanique sociale. Ainsi, la société multiraciale adore les maghrébins... à condition qu'ils écoutent davantage Balavoine que Khomeiny, qu'ils suivent davantage Jean-Philippe Désir que le Coran, que leur femme porte davantage la mini-jupe que le Tchador, qu'ils préfèrent davantage le "look-in" que la Djellabah, bref, à condition qu'ils s'intègrent en consommant les produits de la sous-culture de masse occidentale. On comprend ici que ce refus raciste de l'Autre est subtil mais néanmoins bien réel. Dès lors, il y a beau jeu à n' être pas anti-bougnoul, lorsque le "bougnoul", paisible consommateur occidentalisé, n'en est plus un²

Ce cosmopolitisme raciste s'enracine indéniablement dans un monothéisme idéologique qui postule que tous les hommes sont égaux -donc non différents- que tous peuvent ainsi accéder à la civilisation universelle -sous-entendu occidentale- que les différences enregistrées ("d'évolution", de "mode de vie", de "culture") sont dues à des questions de "temps", de "milieu", de "contexte historique", etc... Dans l'universel, les différences apparaissent comme inessentiels, signe de l'immaturation de certains peuples, avatar d'un infantilisme culturel, voir d'un sous développement techno-économique. On verra des peuples et des individus culturellement colonisés, mimer, simuler le comportement des "assimilateurs". Ainsi, il

faudra "vivre avec son temps": l'animisme sera une croyance barbare et archaïque, la polygamie une survivance du passé en régression, l'intégrisme musulman une vieille intolérance et la conservation des identités un repli frileux. On assistera à une agression tout azimut contre tout ce qui apparaît comme différent. Ainsi Globe, la revue de Konopniki, Bensimon et Bernard-Henri Levy affirme: "bien sûr, tout ce qui est terroir, bérêts, bourrées, binious, bref franchouillard et cocardier, nous est étranger, voir odieux". On appréciera ce violent rejet de l'Autre qui assimile l'étranger à l'odieux, manoeuvre typique d'une pensée embourbée dans la fange monothéiste (odieux parce-qu'étranger dans l'Ancien Testament, tant qu'étranger dans le nouveau. Première théorisation de l'exclusion dans un cas, de l'assimilation dans l'autre).

Il semble, toutefois, que l'existence du racisme d'assimilation précède sa théorisation. On trouvera ça et là, exceptionnellement à l'état naturel, des exemples de substitutions d'identité. Généralement ce ne seront que cas isolés et souvent individuels: supplétif barbare ramené au pays, intégration d'un hôte étranger, etc... Il n'y a ici aucune volonté consciente d'élimination de la différence, aucun plan la systématisant, aucune morale la justifiant. La démarche n'est pas idéologique: on ne nie pas la différence sous quelque prétexte philosophico-élitiste, on l'oublie car elle n'est pas viable à l'échelon individuel. Le racisme d'assimilation apparaît véritablement lorsque l'être humain systématisé cette assimilation; lui donne une armature idéologique et morale, fait du refus de la différence non un geste inconscient mais un acte calculé légitime. La justification de ce racisme réside toujours dans la supériorité implicite de l'assimilateur sur l'assimilé. Une supériorité qui peut-être technologique ou simplement religieuse et spirituelle.

Historiquement, le premier système raciste d'assimilation est mis en place par la Bible, notamment par le Nouveau Testament qui lui donne sans ambiguïtés des objectifs planétaires.

On sait que l'idéologie chrétienne ne contredit pas la conception linéaire de l'histoire mise en place par le judaïsme. Ainsi l'histoire commence véritablement avec la déchéance humaine et son cortège de misères, de guerres, d'abominations, d'événements. Elle se termine avec l'installation

planétaire du Royaume de Dieu annoncé par Jésus-Christ. Les hommes ont déchu en s'écartant des lois divines, ils trouveront leur salut en cherchant la lumière du Christ (une même lumière pour tous) qui, un jour, resplendira en chacun d'eux. Comme souvent, si il y a refus de la différence (spirituelle) c'est pour le bien de l'Autre; si on désire son assimilation (spirituelle), c'est pour son salut. Mais la lumière du Christ ne peut tolérer aucune autre lueur, elle doit être une et définir la seule appartenance. Ainsi elle sort du cadre strictement religieux pour désintégrer tout ce qui en dehors d'elle peut polariser l'émotion, tous ces "faux dieux" telle que la nation, car "la nation conduit tout naturellement à ressusciter le polythéisme d'autrefois: chaque nation ayant sa religion, comme dans le monde antique, chaque cité avait ses dieux !" ³. Ainsi pour Saint-Paul il n'y a plus ni Juif, ni Grec, ni Scythe, ni Barbare mais "un seul corps" en Jésus-Christ. Parce-que Un est Dieu le Père, les différences doivent se dissoudre dans le même système normatif. C'est Jésus-Christ lui-même qui met en place dans les Evangiles la doctrine chrétienne d'arrasement des différences. Il dit à ses apôtres: "Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre. Allez donc, de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit et leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit. Et moi, je suis avec vous pour toujours, jusqu'à la fin du monde". (*Mt 28, 18-20*). Ailleurs, il annonce aux juifs que les autres nations assimilées le rejoindront: "J'ai d'autres brebis encore, qui ne sont pas de cet enclos; celles-là aussi, je dois les mener; elles écouteront ma voix; et il y aura un seul troupeau, un seul pasteur". (*Mt 10-16*). L'avènement universel du Fils de l'homme sera manifeste. Il y aura d'abord une grande détresse puis "apparaîtra dans le ciel le signe du fils de l'homme; et alors toutes les races de la terre se frapperont la poitrine; et l'on verra le fils de l'homme venir sur les nuées du ciel avec puissance et grande gloire. Et il enverra ses anges avec une trompette sonore pour rassembler ses élus des quatre coins de l'horizon, d'un bout des cieux à l'autre" (*Mt 24, 30-31*; prophétie similaire en *Mt 13, 24-27*).

Racisme d'assimilation et racisme d'exclusion sont d'accord sur un point: la dogmatisation de l'intolérance. Pour sa part, le racisme d'assimilation entend sauver l'humanité, lui apporter la bonne nouvelle (les Evangiles) mais cet élan salvateur peut se muer en folie exterminatrice si la bonne parole est

refusée. "Allez dans le monde entier, proclamez l'Évangile à toute la création, dit Jésus-Christ à ses apôtres. Celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé; celui qui refusera de croire, sera condamné" (*Mt 16, 15-16*). Gare donc à celui qui conteste la vérité monothéiste car dit Jésus c'est à ses fruits que l'on reconnaît le bon arbre et " tout arbre qui ne donne pas un bon fruit, on le coupe et on le jette au feu " (*Mt 7, 19*). La parabole de l'ivraie reprend cette idée. Dans un champs il y a le blé qu'un homme a semé et il y a l'ivraie que son ennemi a répandu. À la moisson, il faudra ramasser l'ivraie, la lier en bottes et la faire brûler puis, il faudra " recueillir " le blé dans le grenier. À ses disciples qui lui demandent le sens de cette parabole, Jésus-Christ répond: "celui qui sème le bon grain c'est le fils de l'Homme; le champ c'est le monde; le bon grain, ce sont les sujets du Royaume; l'ivraie ce sont les sujets du Mauvais; l'ennemi qui la sème, c'est le Diable; la moisson, c'est la fin du monde; et les moissonneurs, ce sont les anges. De même donc qu'on enlève l'ivraie et qu'on la consume au feu, de même sera-t-il à la fin du monde: le fils de l'Homme enverra ses anges, qui ramasseront de son Royaume tous les scandales et tous les fauteurs d'iniquité, et les jetteront dans la fournaise ardente: là seront les pleurs et les grincements de dents. Alors les justes resplendiront comme le soleil dans le Royaume de leur Père. Entende qui à des oreilles ! " (*Mt 13, 37-43*). Ailleurs Jésus-Christ promet l'anéantissement des villes qui auront mal accueilli les apôtres (*Mt 10, 14-15*). Il promet le malheur aux villes qui n'auraient pas fait pénitence (*Mt 11, 20-24*) et la géhenne à ses contradicteurs (*Mt 23, 33*). L'intolérance chrétienne qui ne tardera plus à se manifester concrètement prend tout son sens abject dans ce décret du Messie: "Qui n'est pas avec moi est contre moi" (*Mt 12, 30*). Tous les totalitarismes le reprendront à leur propre compte.

Si le Nouveau Testament inaugure la théorisation du racisme d'assimilation, l'Ancien Testament marque le début de la théorisation du racisme d'exclusion. Nous limiterons cette étude à ce dernier type de racisme puisque la société occidentale assimilationniste le désigne comme le seul racisme et dans un même mouvement en fait une problématique strictement européenne. Double erreur donc. Mais jouons le jeu monothéiste du " racisme unique " et rendons équitablement à César ce qui revient à César, rendons au monothéisme "son " racisme.

Nous verrons que l'Ancien Testament n'oublie aucune des multiples facettes du racisme d'exclusion : génocide, apartheid, sexisme, ségrégations, etc... La théorisation du racisme d'exclusion trouve en la bénédiction divine une transcendance que seule la science pourra lui redonner dans une société laïcisée. Les mêmes mots, les mêmes gestes, la même ignominie ressurgiront en effet de cette "bête immonde" qui, débarrassée de ces croûtes mythologiques, revêtira l'habit blanc du Progrès.

L'Ancien Testament n'a toutefois pas inventé le racisme d'exclusion. Il existe à l'état naturel. On sait par exemple, les expériences de Lorenz l'ont prouvées, qu'il suffit de peindre une tâche blanche sur la poitrine d'un chouca ou de colorier en bleu la crête d'une poule pour que l'ostracisme de leurs congénères se manifeste. On sait, puisque par définition ce qui est étranger est étrange, que dans le règne animal l'Autre engendre la méfiance et par suite la peur et l'agressivité. L'être humain, héritier du règne animal, a conservé ce comportement instinctuel et il n'est pas une de ses civilisations qui n'ait à un moment ou à un autre éprouvé si peu soit-il cette pulsion raciste. Mais tant que ce racisme d'exclusion garde son caractère naturel, le danger est moindre, car on sait aussi qu'il existe un mécanisme d'accoutumance à l'Autre qui élimine et marginalise plus ou moins rapidement le mécanisme d'exclusion. Ainsi deux souris étrangères dans une même cage commencent par se battre puis finissent par cohabiter. C'est lorsqu' à ce racisme " naturel " se greffe un plus "culturel" que le rejet de la différence prend un caractère dramatique. A l'émotion animale provoquée par la présence de l'Autre, se greffe alors une représentation mentale inculquée qui non seulement infériorise l'Autre mais justifie son rejet violent tout en enrayant le mécanisme d'accoutumance. La conscience qui tend à limiter les excès de l'intolérance est à son tour annihilée par cette représentation mentale qui à chaque fois rend moral ce qui est immoral. Dès lors un véritable système raciste est mis en place, un système d'autant plus dangereux et abject qu'il utilise en l'amplifiant ce vieux reste animal qui sommeille en chaque homme.

Historiquement, le premier système raciste d'exclusion est mis en place dans le désert du Sinaï treize siècles avant notre ère. Ceux qui suivront ne seront que de vulgaires copies qui sur une même trame plaqueront d'autres mots, d'autres races, d'autres génocides. Si le monothéisme n'a pas, à

proprement parlé, créé le racisme d'exclusion, il lui a sans aucun doute donné une dimension à la mesure de la démesure de l'homme. Ses responsabilités historiques sont écrasantes, son humilité devrait être à leur échelle.

Avant de présenter l'histoire de la théorisation biblique du racisme d'exclusion, il nous faut préciser deux faits d'importance. Premièrement, le Nouveau Testament qui théorise le racisme d'assimilation n'est pas exempt de racisme d'exclusion; deuxièmement et inversement, l'Ancien Testament qui théorise le racisme d'exclusion n'est pas exempt de racisme d'assimilation. Le Nouveau Testament en effet n'est pas dissociable de l'Ancien, il n'est donc pas étonnant que l'esprit de la Torah ou des prophètes apparaissent dans celui des Evangiles. Ainsi Saint-Mathieu, qui est juif, fait-il remonter la généalogie de Jésus jusqu'à Abraham père des sémites, écartant les autres rameaux de l'humanité selon un procédé propre à l'Ancien Testament, alors que Saint-Luc, qui est païen, fait remonter cette généalogie jusqu'à Adam, père de toute l'humanité. Pour Saint-Mathieu, Jésus est d'abord un Juif, pour Saint-Luc Jésus est d'abord un homme.

Jésus-Christ lui-même est tributaire de sa formation juive. Ainsi le racisme d'exclusion ambiant qui a façonné sa jeunesse surgit tout à coup dans les Evangiles lorsqu'une cananéenne, non juive, vient se prosterner à ses pieds afin que le " fils de David " guérisse sa fille. Jésus a alors une réaction digne des prophètes de l'Ancien Testament: il ne lui répond pas et, devant l'incompréhension de ses disciples, déclare qu'il n'est venu que pour sauver les fils d'Israël. La femme se prosterne à nouveau et Jésus-Christ lui dit alors, comparant les juifs à des enfants et les goïms à des chiens, qu'il "ne sied pas de prendre le pain des enfants pour le jeter aux petits chiens". La femme se soumet alors ostensiblement, non pas tant à Jésus qu'aux juifs en général, et déclare "aussi bien les petits chiens mangent-ils les miettes qui tombent de la table de leurs maîtres!" Alors Jésus, condescendant et satisfait, guérit sa fille. (*Mt 15, 21-28 guérison de la fille d'une cananéenne*). Ce passage est le seul qui mette en scène un Jésus-Crist exhalant ouvertement un racisme d'exclusion. Ramené dans son contexte, il montre un homme ayant péniblement refoulé le racisme de sa culture mosaïque pour en produire un autre d'aussi funeste augure.

L'Ancien Testament, quant à lui, présente quelques velléités de

racisme d'assimilation. Ainsi, tant l'indigène des "territoires occupés" que les étrangers résidant dans la maison d'Israël doivent se soumettre à la loi. Yahvé est formel: "il n'y aura qu'une Loi pour l'indigène et pour l'étranger résidant au milieu de vous ". (*Ex 12,49*). En ce qui concerne l'étranger, cette loi est plus un ensemble de devoirs que de droits: obligation du sabbat (*Lev 25,6*), obligation de renier ses anciennes croyances pour honorer Yahvé (*Lev 24,16*), obligation de suivre les commandements de Yahvé (*Nb 15,22-30*) etc... A aucun moment l'étranger n'est libre d'assumer son identité, ses croyances en d'autres dieux, sa propre loi morale. Nous ne sommes pas à Athènes ou à Rome où tous les cultes sont permis, voir encouragés, mais au pays d'Israël où le dieu unique et jaloux écrase les différences.

Cette loi qu'en divers passages on affirme être la même pour tous, reste discriminatoire dans le cas général. De la législation sur l'esclavage à celle sur le prêt à intérêt, il y a deux poids, deux mesures. Ainsi le slogan " tu aimeras ton prochain, comme toi-même " (*Lev 19,18*) de même que toutes les prescriptions concernant le "prochain" (ne pas l'exploiter, ne pas le dépouiller, ne pas le haïr, etc...) s'appliquent à l'israélite exclusivement. Comme le font en effet remarquer les rédacteurs de la Bible Osty, la traduction littérale de "prochain" est : " de même peuple ". L'étranger, lui, c'est le lointain. On entrevoit sa condition⁴.

Ainsi l'Ancien Testament balance entre ces deux extrêmes que sont le racisme d'assimilation et le racisme d'exclusion, même si, incontestablement, ce dernier le marque seul véritablement. Le droit à la différence est une utopie impensable dans ce contexte. Si le monde européen d'alors le met parfaitement en pratique, le monde biblique en fait totalement abstraction. A aucun moment il n'est affirmé qu'il faut respecter son lointain en relativisant la notion de Vérité ou de Loi. Le monde raciste de la Bible est un monde d'absolus qui s'articule autour d'un monothéisme intransigeant incapable d'imaginer le multiple. Le judéo-christianisme n'est pas le défoulement dyonisiaque, la splendeur apolinienne, la sagesse athénienne, c'est le règne rigide de la Loi, l'apologie coincée de l'ordre, pas l'ordre démocratique de la cité de Périclès: l'ordre fascisant de Jérusalem. Il nous reste maintenant à parcourir cet ordre de la haine, cette loi malade, cette doctrine totalitaire pour qui la "race d'Israël" (*Jr 31,36*) est "supérieure", "pure", "sainte", "irréprochable",

"particulière" et l'étranger " pervers ", " méchant ", " sans raison ", "vaniteux " et " maudit ". Nous ne le ferons pas sans un certain dégoût, dégoût d'autant plus prononcé que d'aucuns osent encore se référer à cette apologie de l'apartheid organisé, à cette orgie de génocides. A tous ceux-là qui sacralisent le message monothéiste, et par là le ventre de la " bête immonde", nous conseillons la liberté païenne.

NOTES DE L'INTRODUCTION

NOTE 1_Guy Scarpetta : "éloge du cosmopolitisme". Grasset.

NOTE 2_ "L'intégration, ce n'est pas le voile islamique, la gandoura ou le boubou. Mais que tous ces Arabes, ces Noirs et ces Asiatiques soient en costume-cravate, ou en jeans. C'est comme ça que j'ai envie de les voir dans les rues" : André Deschamps, maire P.C de Clichy-Sous-Bois à Valeurs Actuelles (N 2761 du 30 oct. au 05 nov. 1989).

NOTE 3_ Révérend Père COULET : "Le catholicisme dans le monde en proie aux faux Dieux" (II) Spes.

NOTE 4_ En marge de l'assimilation et de l'exclusion une prescription divine semble toutefois se soucier humainement de la condition de l'étranger. Elle est rapportée en divers livres (Ex 22,20; 23,9 - Lev 19,33 - Deut 10,18-19) et commande de ne pas molester l'étranger, de ne pas l'opprimer et même en Lev 19,33 de l'aimer comme soi-même: "Lorsqu'un étranger résidera avec toi dans votre pays, vous ne le molesterez pas. L'étranger qui résidera avec vous sera pour vous comme un indigène d'entre vous, tu l'aimeras comme toi-même, car vous avez été des résidents en pays d'Egypte: je suis Yahvé votre Dieu!". Ces versets se détachent d'autant plus du contexte général qu'ils apparaissent comme des traits de lumière dans l'obscurité biblique. S'y référer constamment pour démontrer une hypothétique volonté humanitaire prouve une méconnaissance du climat ambiant de la Torah ou une volonté délibérée d'induire en erreur. C'est pourtant ce que n'hésitent pas à faire bon nombre de commentateurs démontrant du même coup par leur insistance

désuète que le problème du totalitarisme raciste de la Bible les chatouille quelque peu. S'il est juste de citer ces versets, l'honnêteté commande de faire connaître ceux qui, pour le moins, les nuancent. Or on répugnera généralement à rappeler les versets qui font de l'étranger un objet (*Lev 25, 46*); des familles étrangères, des viviers d'esclaves (*Lev 25, 45*). On oubliera de mentionner qu'à un étranger on peut donner, ou mieux vendre, les "bêtes crevées" que soi-même on ne mangerait pas (du bon usage de la prophylaxie) (*Deut 14, 21*). On fera abstraction de ces passages qui prétendent qu'il serait bon que l'étranger soit maintenu en queue (*Deut 28, 44*) qu'on ne peut se lier à lui car comme le porc, le rat ou le serpent, il est impur: "vous savez comme il est illicite pour un juif de frayer avec un étranger ou de l'approcher" (*Ac 10, 28*), qu'on ne peut entrer chez lui (*Jn 18, 28*), qu'on ne peut s'asseoir à la même table que lui (*Ac 11, 3*). De tous ces étrangers dont la vie d'apartheid sera une tragédie et que nous rencontrerons de page en page, il est rarement question. Pourtant comme le rappelle le rabbin Josy Eisenberg: "l'insociabilité: le refus de se mêler aux autres, rapidement ressentie comme la haine des autres, voir du genre humain tout entier; c'est ce grief majeur qui traverse toute la littérature gréco-romaine". (J. Eisenberg observe que cette "insociabilité" n'engendrera aucune discrimination dans le monde païen grec et romain, et qu'il faudra attendre l'arrivée des chrétiens pour connaître les premières persécutions. Mais n'est-ce pas la logique même du monothéisme?) Les laisser pour compte de l'histoire biblique nous interpellent et la justice voudrait que l'on s'intéresse davantage à eux qu'à une déclaration de principe, même si de toute évidence cette déclaration montre que le peuple d'Israël avait ses dissidents et ses justes. Mais que l'on se serve de cette déclaration pour masquer la tourbe qui l'environne nous semble être la marque d'une conscience atrophiée qui entend, en se parant des habits nobles de l'humanisme, perpétuer un système qui a fait ses preuves en matière de génocide.

" Oui, de toute manière, Seigneur, tu as magnifié ton peuple
et tu l'as glorifié,
tu n'es pas négligé, en tout temps et en tout lieu de l'assister ! "
Sag 19,22.

I.

PRELUDE A LA NUIT

La différence fondamentale entre le monothéisme et le polythéisme ne peut pas, les mots sont trompeurs, se réduire à une simple question d'arithmétique. Bien sûr, si le premier impose le culte de l'Un, le second plus souple et moins disciplinaire, se fonde sur la diversité et la notion de choix. Renan déjà le faisait remarquer : le monothéisme est aussi aride et nu qu'un désert de Judée alors que le polythéisme est aussi varié et luxuriant qu'une forêt d'Europe. Mais cette aridité particulière au monothéisme ne peut pas non plus se réduire à une simple question de latitude. Il faut bien plutôt rechercher le pourquoi de cette philosophie desséchante et totalitaire dans la cosmogonie hébraïque, une cosmogonie qui se présente comme l'antithèse des cosmogonies païennes.

L'apport révolutionnaire de la Bible se situe tout entier en effet dans ces quelques pages qui décrivent la création du monde. Ce sont ces quelques pages qui sèmeront le trouble et rallieront les faibles enfin pris en charge par un dieu créateur et libérés d'un monde tragique où seuls les forts ont le loisir de traiter avec les dieux. Quelle joie rassurante de savoir que tout a été tracé, prévu, planifié, que l'incertitude et le risque ont été gommés dans la certitude

du royaume de Dieu. Le faible a été créé, il n'aura plus à se créer. Un Dieu terrible et infiniment puissant justifie désormais sa démission existentielle. Cette cosmogonie que les apôtres juifs allaient répandre -et dont la venue avait déjà été préparée en Europe par un Platon dont la philosophie avait scindé l'Être pour ne faire du monde qu'une ombre vague projetée par une réalité essentielle située hors de lui-même- ne cessera désormais de s'attaquer à une âme européenne foncièrement hostile. Le grand choc des conceptions du monde avait commencé, il n'a pas cessé car, toujours, l'antique pulsion païenne nous ramène vers les rivages oubliés du sacré qui fut le nôtre. Un sacré immanent à la nature, et dénoncé comme tel par ceux pour qui la nature est profane.

Aldous Huxley raconte dans son livre "les portes de la perception", les sensations extraordinaires que procure l'absorption de mescaline, cette drogue contenue dans le peyolt, ce cactus qui ingéré de manière rituelle par certains indiens déclenchent des manifestations hallucinatoires. Malgré ses préjugés judéo-chrétiens Huxley devine alors ce que fut la vérité païenne, à savoir que "Tout est dans tout - que tout est effectivement chacun". Son intuition libérée par la drogue, lui dessine un monde de symbiose où l'Être et le devenir ne sont plus dissociés, où le monde et Dieu recouvrent ontologiquement la même réalité, où la distinction entre profane et sacré n'a plus lieu d'exister, tout participant du divin. Huxley observe alors que le verbe interpose le concept entre l'homme et le monde. Nous ne percevons plus directement, nous percevons à travers le concept qui nous éloigne du "Corps-Dharma", de l'Être dans cette chose qui est l'Être. Cette table que nous regardons n'est pas l'Être-table, mais le concept-table, l'idée table. Nous la regardons, mais sans la voir véritablement. Nous la classons dans la catégorie "table de cuisine" qui a sa signification, sa manière d'être, son mode d'emploi. De plus, dit Huxley se référant à la théorie bergsonnienne de la perception sensorielle, notre cerveau opère, pour ne pas être submergé, une sélection pratique des informations. Il agit comme une "valve de réduction" de "l'Esprit en général" pour seulement garder, dans la masse infinie des connaissances qui nous handicaperaient dans la lutte pour la vie, ce qui apparaît comme strictement nécessaire à la survie biologique. Or, la mescaline semble avoir la propriété d'ouvrir en partie cette valve. Elle provoque alors un état contemplatif inadapté au "struggle for life", mais permettant d'accéder à l'Être. Ainsi, dans une vulgaire draperie,

Huxley drogué mais lucide découvre le Tout et l'Infini, la sacralité des choses. Il compare sa vision à celle des grands peintres et comprend que ce qu'il avait discerné sous l'effet d'une drogue, eux l'avaient saisi intuitivement. C'est bien le Tout, l'Etre, que le peintre, le sculpteur ou le musicien cherche à montrer. Le médium, le mystique, l'artiste possèdent ainsi le don de s'affranchir des cadres conceptuels imposés par le verbe, le don d'ouvrir les valves pour se laisser inonder par l'Etre, jusqu'à se mêler intimement à lui.

De la même manière, la cosmogonie païenne ne dissocie pas le monde, les hommes et le divin. Tout participe d'un même Etre en devenir. Au commencement, cet Etre, que l'on peut nommer indifféremment Dieu, l'Infini, le "Corps-Dharma", peut s'assimiler au Néant, mais à un néant riche de potentialités qui, animé par son "élan vital", se transformera en cet "oeuf primordial" (le big-bang?) qui s'ouvrira pour donner naissance au ciel et à la terre puis, après un nouveau cycle évolutif, aux dieux et aux mortels. Mais d'autres cycles suivront, l'évolution et le devenir sont inscrits dans cette cosmogonie, le monde créé une fois pour toutes des judéo-chrétiens y est vécu comme une aberration. Ici tout se transforme au rythme des saisons, des levées et des couchers de soleil, des naissances et des morts. L'Etre est un devenir dont nous faisons partie. Voilà le message païen.

Le message monothéiste de la "Genèse", quant à lui, se situe à l'opposé. Ici pas question d'assimiler l'homme imparfait, le pêcheur mortel, à Yahvé l'innomable infiniment bon et puissant. Nous sommes des créatures, nous avons été créées. Le monde a été engendré par Dieu qui en reste distinct et qui demeure dans un au-delà du monde, un arrière monde inaccessible pour cet ici-bas. L'Etre ne se confond plus avec le monde, l'Etre c'est Dieu. Etre et devenir sont dissociés. Dieu est, il ne devient pas, l'étant devient (il peut choir) mais il n'est pas l'Etre. Ainsi apparaît la métaphysique, l'invention d'un au-delà de la physique et la prééminence de celui-ci sur celle-là qui scelle la prééminence de l'absolu sur le contingent, du verbe sur l'acte, de l'abstrait sur le concret, de la morale sur l'éthique, de l'Idée sur la vie. Significativement, la Torah pose le Verbe comme source de toutes choses. Elle affirme le primat du cadre conceptuel par essence éloigné du réel, car ne pouvant et ne devant pas le pénétrer, légitimant ainsi les futures utopies totalitaires aliénantes -christianisme, marxisme, psychanalyse, cosmopolitisme, etc...- Elle interdit à

l'homme de s'affranchir du Verbe par la représentation effective du monde, car Yahvé est conscient que toute représentation renferme une sacralisation. Sacralisation au premier degré, par l'adoration des "idoles" sculptées ou peintes, mais aussi sacralisation au second degré par le regard porté sur l'Être, sur le tout païen.

Le monothéisme n'est donc rien d'autre que le culte aliénant de ce dieu unique, cause de lui-même et de toutes choses, dont l'essence implique l'existence dit le philosophe, marque de la scission de l'Être.

Si l'homme est un être "en situation", devant nécessairement composer avec le réel qui l'entourne, Yahvé quant à lui est donc, au départ tout au moins, une divinité "hors situation". Cette simple constatation n'est pas sans conséquences logiques et nous pouvons y découvrir un aspect psychologique du monothéisme. En effet, Israël a créé un Dieu qui n'est pas, contrairement aux dieux européens, en prise avec un existant extérieur à lui-même, du moins jusqu'à la création du monde. Rien ne peut influencer sur son être si ce n'est lui-même car il recouvre tout l'existant. Le judéo-christianisme fait de Dieu un être Absolu, complet et par conséquent auto-suffisant. Pourquoi ce Dieu a-t-il donc créé?

Si Dieu n'est pas un être "en situation", devant composer avec un réel extérieur à lui-même qui l'oblige, si Dieu est un être complet n'ayant besoin de rien qui ne soit tiré de son essence -ni plaisir, ni haine, ni jalousie, ni aucun besoin matériel ou moral- si Dieu est libre de toute "programmation", de tout "code", alors la création est un non-sens.

Pour résoudre cette contradiction la cosmogonie hébraïque a, si l'on excepte la fuite toujours possible derrière la notion passe-partout de "mystère", deux solutions: se renier et admettre Dieu comme une entité "en situation", en relation avec un existant indépendant de lui, ou, seule solution conforme à son postulat, concevoir implicitement Dieu comme un névrosé. Le prolongement biblique de cette cosmogonie montre bien, par la description du comportement caractériel de Yahvé notamment, que le "dieu jaloux" a bien été vécu comme un dieu malade, comme un dieu qui bien que complet possède le sentiment morbide d'une incomplétude. Si l'on reste dans cette logique monothéiste, il faut bien convenir à notre tour que nous sommes en présence d'un Absolu complet et comblé, mais torturé par une impression

d'inachèvement, par l'illusion d'un manque existentiel, par un sentiment douloureux qui ne peut être que l'expression d'un déséquilibre psychologique, d'une névrose, puisqu'à ce Dieu Absolu il ne manque véritablement rien. Et cette névrose qui exhale chaque ligne de la Bible, qui emprisonne et tourmente un Absolu qui a tout, qui est Tout, peut effectivement pousser Yahvé à résoudre ce mal-être en créant.

Les Hébreux ont imaginé un dieu qui possède l'éternité pour se regarder, pour s'analyser, pour se disséquer. S'il n'y a rien hormis Dieu, la conscience de Dieu (qui existe sinon Dieu ne serait pas complet) ne peut prendre le monde comme sujet d'investigation. Elle est prisonnière. Ce sentiment d'incomplétude est le produit d'une conscience retournée sur elle-même, une conscience qui comme toute conscience est "néantisante", réductrice. En se regardant Dieu se néantit et éprouve alors un manque, un besoin pathologique, une angoisse, une nausée quant à sa condition: la névrose de Dieu est implicitement conçue selon le mode d'une conscience à la recherche d'elle-même. En vérité, Dieu a été pensé à l'image d'un peuple profondément tourmenté par sa recherche identitaire, qui se pose en lui-même les mêmes questions que Yahvé, et qui lui aussi crée pour trouver une réponse: il crée Dieu qui, selon l'expression, le lui rendra bien.

Le peuple d'Israël a inconsciemment (?) engendré un dieu Absolu mais fou. Il a fait de cette folie la condition de la création. Mais ce pourquoi de la création est soigneusement occulté. On ne connaît pas le dieu d'avant la création. La première phrase de la Genèse "Au commencement Dieu créa le ciel et la terre" pose à la fois Dieu et le monde. Qu'y avait-il avant? On nous cache la raison profonde de la création pour nous amuser avec le procédé "technique" de la création: le Verbe. Ainsi c'est avec un mensonge par omission que débute la Bible: la folie est une maladie honteuse qui mérite bien quelque entorse à la vérité.

L'Ancien Testament confirme pleinement l'hypothèse de la névrose divine. Il nous présente un Dieu qui affirme d'une manière obsessionnelle et malade une jalousie qui confine au complexe d'infériorité: "Tu n'auras pas d'autres dieux en face de moi. Tu ne te feras pas de statues, ni aucune forme de ce qui est dans le ciel en haut, ou de ce qui est sur la terre en bas, ou de ce qui est dans les eaux au-dessous de la terre. Tu ne te prosterner pas devant eux et

tu ne les serviras pas: car moi, Yahvé, ton dieu, je suis un dieu jaloux" (*Ex 20,3 - 20,7*), "qui sacrifie aux dieux et non à Yahvé seul, sera frappé d'anathème" (*Ex 22,19*), "vous ne prononcerez pas le nom d'autres dieux, qu'on ne l'entende pas sur ta bouche" (*Ex 22,14*); "je suis un dieu jaloux" (*Deut 5,10*), etc...

Quand Yahvé n'est pas honoré et vénéré, comme il le conseille en menaçant, son complexe d'infériorité (ou du moins ce qui peut s'interpréter comme tel) se mue en une agressivité incontrôlée que seule la prière et la soumission ostensible peut calmer.

Voici ce qui est promis à ceux qui lui désobéissent : "Si vous ne m'écoutez pas et ne mettez point en pratique tous ces commandements, si vous méprisez mes lois... voici ce que je ferai. J'enverrai sur vous la terreur, la consommation et la fièvre... Vous sèmerez en vain vos semences : vos ennemis les dévoreront... Vous serez battus devant vos ennemis. Si, malgré cela, vous ne m'écoutez pas, je vous châtierai sept fois plus pour vos péchés. Je briserai l'orgueil de votre force, je rendrai votre ciel comme du fer et votre terre comme l'airain. Votre force s'épuisera inutilement. Votre terre ne donnera pas ses produits et les arbres de la terre ne donneront pas leurs fruits. J'enverrai contre vous les animaux des champs, qui vous priveront de vos enfants, et qui détruiront votre bétail (...). J'enverrai la peste au milieu de vous, et vous serez livrés aux mains de l'ennemi (...) vous mangerez et ne serez point rassasiés (...) si malgré cela, vous ne m'écoutez point et si vous me résistez, je vous résisterez aussi avec fureur (...) vous mangerez la chair de vos fils ... vous mangerez la chair de vos filles (...) je réduirai vos villes en désert" (*Lev 26-14, 29*). Plus loin, il promet aussi pêle-mêle : fièvre chaude, sécheresse, brûlure, ulcères, tumeurs, gale, croûtes, démence, viols, etc... (*Deut 28,15.-28,69*). Voici ce qui arrive aux adorateurs du "veau d'or": "Ainsi parle l'Eternel, le dieu d'Israël: que chacun de vous prenne son épée; traversez et parcourez le camp d'une porte à l'autre, et que chacun tue son frère, son parent. Les enfants de Levi firent ce qu'ordonnait Moïse; environ trois mille hommes parmi le peuple périrent en cette journée" (*Ex 32,27 - 28*). Auparavant Sodome et Gomorrhe auront été exterminés; bien avant encore Dieu aura par le déluge détruit l'espèce humaine corrompue; plus tard il tuera tous les premiers nés d'Egypte, exécutera les fils d'Aaron (*Lév 10,2*),

engloutira Datan, Aberam et leur famille (N^o 16,28 - 16,34), foudroiera des centaines de révoltés hébreux (N^o 16,35) etc...

L'Ancien Testament fourmille ainsi d'appels au meurtre, de massacres sanglants, de tueries inutiles (Dieu n'est-il pas infiniment puissant... et infiniment bon ?), essentiellement motivés par la susceptibilité malade et l'amour propre démesuré d'un dieu que le peuple hébreux s'acharne à nous présenter comme un dangereux psychopathe. Ainsi la névrose apparaît-elle véritablement comme la toile de fond de toute l'histoire biblique. Ainsi le judéo-christianisme est-il logique avec lui même lorsqu'il fait du monde un " royaume du mal ", une " vallée de larmes ", lorsqu'il interdit d'adorer la matière sculptée ou peinte. Le monde n'est-il pas le produit d'une névrose divine comme le pue est le produit d'une plaie ? A n'en pas douter, être du monde c'est participer de la névrose. La fin des temps n'est rien de plus que la fin du tourment divin, que la guérison de Dieu par l'installation de son Royaume dans la plénitude de son être. La mort n'est pas alors un drame, c'est au contraire un départ hors de la matière, hors du mal névrotique.

Satan, Lucifer, avatar du dieu Lug, dieu de la lumière des païens, dieu du monde, personnification du mal chez les judéo-chrétiens, mais créature de Yahvé (comment pourrait-il en être autrement ?) est bien quant à lui une manière allégorique de représenter ce déséquilibre divin, cette dualité psychologique génératrice du meilleur (?) comme du pire. Combattre Satan c'est aider Dieu à se guérir mais c'est aussi contribuer à nous détruire car nous sommes son oeuvre, nous sommes Satan...

Ainsi la cosmogonie judéo-chrétienne s'oppose t-elle dans ses fondements même aux cosmogonies de l'Europe païenne. La divergence ne se polarise pas tant sur le problème de l'unicité ou de la multiplicité du divin que sur celui plus infrastructurel de la conception du monde sous tendant le sacré. On dit que les peuples créent les dieux à leur image : dieu des moissons chez les agriculteurs, dieu des batailles chez les conquérants, dieu de la mer chez les marins. Il y a correspondance entre la nature profonde du peuple fondateur de sacré et la nature profonde du sacré fondé par le peuple. Peut-il en être autrement ? On crée à partir de ce que sommes, de ce que nous connaissons, pas à partir de ce que nous ignorons.

Or l'histoire d'Israël, telle que lui même la raconte, est l'histoire d'un

déracinement traumatisant, mouvementé et sanglant , qui commence véritablement avec la longue captivité en Egypte et qui se poursuit avec l'exode tragique vers la Terre promise et l'installation exterminatrice en Canaan. Voilà une masse informe d'individus qui n'a ni terre, ni liberté, ni identité définie surtout et qui cherche son appartenance dans une fuite éperdue motivée par le désir de s'affranchir d'une condition d'esclave qui est pourtant le seul dénominateur commun. Israël n'existe pas. Le peuple hébreu incarne probablement à cette époque un melting-pot issu du brassage esclavagiste de populations différentes, qui se divisent entre autant de tribus que de cultes ou de coutumes.

Cette crise identitaire est donc une crise du Moi car ni la religion, ni la race, ni les normes sociales ne semblent unir ce mélange d'esclaves. La Torah, cette loi énonçant minutieusement les règles strictes régissant les comportements individuels et collectifs ainsi que la vie spirituelle de chacun, apparaît dans ce contexte comme une infrastructure disciplinaire dont le rôle est d'encadrer le "peuple" hébreu afin d'éviter son éparpillement. Il s'agit, à l'aide de certaines obligations, de l'homogénéiser religieusement, politiquement, culturellement en lui imposant un comportement individuel codifié dans tous ses détails. Mais puisque c'est la force, dit-on, qui fonde le droit, la Torah est aussi la démonstration d'une force absolue capable de poursuivre "la faute des pères chez les fils sur trois ou quatre générations", régnant par la terreur car, selon le principe machiavélien: "le lien de l'amour est filé de reconnaissance, une fibre que les hommes n'hésitent pas à rompre, parce-qu'ils sont méchants dès que leur intérêt personnel est en jeu; mais le lien de la crainte est filé par la peur du châtement, qui ne les quitte jamais"¹. Ainsi Moïse ne pouvait pas tolérer le culte du veau d'or, car c'était laisser libre court à la désintégration communautaire, alors que le massacre des infidèles, sous le couvert de Dieu, contribuait à sa cohésion.

Dans ce contexte, la création du dieu unique et jaloux apparaît comme un acte de grande politique. C'est dans le désert, alors que les esclaves ne sont plus unis par leur condition, que Moïse imposera fort à propos la Loi et les commandements de dieu. Yahvé apparaît alors, par son caractère transcendant, absolu et absolutiste, comme un principe unificateur, un pôle de rassemblement. Il a bien été créé selon le modèle hébreu de l'éclatement

du Moi et de l'interrogation existentielle mais il a été créé unique car le peuple ne devait pas poursuivre son émiettement; omnipotent et jaloux car seule la force pouvait imposer une conscience communautaire. Yahvé devient alors l'incontestable référent moral et politique d'Israël unifié: il a donné le Décalogue, il a inscrit la Loi. Tout comme il a créé le monde, il a créé Israël en sacralisant l'unité disciplinaire voulue par la Torah, en fondant l'unité spirituelle, en affirmant, nous le verrons plus loin, l'unité raciale. En incarnant la conscience unique d'une foule multiple, Yahvé accouche d'un peuple: Jacob, le rusé calculateur ne s'appellera Israël qu'après avoir compris qu'il devrait désormais ses succès au secours divin, et non plus à ses ruses ou à sa force. Il délaisse le monde profane et se tourne alors vers Dieu qui le nomme: le peuple d'Israël est peuple non par son appartenance à une nation, à une terre ou à un ensemble politique, mais par l'adhésion de chacun au dogme religieux.

En créant Yahvé, le melting-pot hébreux crée donc la conscience collective qui lui manquait. Mais cette conscience collective n'est pas un vécu naturel d'ici-bas, elle s'incarne dans un être qui est projeté dans les cieux, qui domine et écrase les différences. Elle n'est pas spontanée comme chez tout autre peuple, elle est le fruit d'une démarche forcée et lucide: l'alliance à Yahvé par la circoncision. Cette conscience collective qui s'identifie à Dieu devient sacré par contre-coup et donne à la "race d'Israël"² (*Jr 31, 36*) une supériorité qui se manifestera par son élection. Le peuple "que l'on appelle du nom de Yahvé" (*Deut 28, 10*) entend dieu affirmer: "c'est vous qui serez pour moi un royaume de prêtres et une nation sainte" (*Ex 19, 5 - 19, 7*). "Tu seras béni plus que tous les peuples (*Deut 7 - 14*) "Vous serez des fils pour Yahvé, votre dieu" (*Deut 14 - 1*) "Yahvé, ton dieu, te rendra supérieur à toutes les nations de la terre" (*Deut 28 - 1*).

Saint, béni, fils de Dieu, tel se proclame Israël par l'intermédiaire d'un dieu sur mesure. Israël fonde Dieu et Dieu fonde Israël: le monothéisme hébreu devient la première religion en circuit fermé, le premier mouvement perpétuel de surévaluation de soi et conséquemment d'infériorisation de l'Autre.

La conscience collective d'Israël, sacrée parce-que consubstantielle à Yahvé, a donc jugé par son dieu: Israël est élu, Israël est une nation sainte, les autres nations quant à elles, inférieures car ne possédant pas cette sainteté,

verront leurs rois se "prosterner" devant Israël et "lécher ses pieds" (voir par ex. *Is 49,23*) à moins qu'elles ne soient tout simplement exterminées (voir par ex. *Jr. 30,11*) car dit Yahvé au peuple élu : "vous serez mon peuple, et moi je serai votre dieu" (*Jr. 30,22*). Cette surévaluation de soi et cette infériorisation de l'Autre, légitimées par Dieu lui-même, s'inscrivent dans le cadre d'une conscience qui regarde l'Autre d'une manière réductrice. Ce regard réductionniste n'est pas le fruit spontané d'une conscience naturellement néantisante mais le produit d'un système idéologique infériorisant.

Il faut en effet faire ici une distinction entre la conscience qui évolue dans ses limites naturelles et la conscience spécialement maîtrisée pour amoindrir l'étranger. La conscience néantisante n'est pas la conscience anéantissante. C'est l'existentialisme qui nous apprend que tout regard conscient est naturellement néantisant : "si j'entre dans un café pour voir si Pierre n'y est pas, l'image de Pierre que je cherche "néantit" tout le reste ; mais une fois que j'ai constaté l'absence de Pierre, c'est l'image de ce dernier que je "néantis" si je m'arrête à causer avec une table de consommateurs"³. Toute conscience rend ainsi inexistante une partie de la réalité, certains traits non recherchés. Ainsi un peuple qui "regarde" un autre peuple va tout naturellement le néantir : l'Italien sera exhubérant, l'Allemand discipliné, le Japonais poli, l'Anglais flegmatique, etc... Les traits néantis peuvent varier selon le moment ou la situation. L'image que l'on a d'un peuple peut évoluer car cette néantisation n'est pas pensée conceptuellement, dogmatiquement ; elle s'effectue intuitivement en dehors de toute logique, de tout système et n'est guère plus qu'une impression. Aucun critère objectif, aucune méthode rationnelle, aucun système de mesure ne vient en effet régir cette néantisation qui s'exerce dans les limites d'une conscience incapable d'englober une réalité dans sa totalité. Si, par exemple, je regarde ce bureau, je ne pourrais voir en même temps dans leurs détails tous les objets qui s'y trouvent. Je verrai globalement un fouillis ou de l'ordre ou un objet particulier qui m'intéresse, mais jamais l'ensemble d'un seul mouvement. Un peuple qui "regarde" un autre peuple connaît les mêmes limites : la vision subjective que l'on a du peuple allemand ne correspond certainement pas à ce qu'est objectivement le peuple allemand. Les Africains ne sont des "sous-développés" que parce-que nous les percevons, dans notre néantisation, comme tel. Cette incapacité à percevoir

le Tout, incapacité naturelle, conserve toutefois au monde sa multiplicité : chaque peuple, bien que néantit, reste un cas particulier.

Or le racisme, non pas le racisme instinctif, animal, et sans grandes conséquences qu'observe les éthologues, mais le racisme idéologique, aux conséquences désastreuses que nous connaissons, apparaît bien comme une néantisation de l'Autre, une néantisation particulière toutefois car orientée par un système. La néantisation ne s'effectue plus ici naturellement, au gré de la situation, du moment ou des impressions subjectives, mais selon des critères soigneusement établis, des normes indiscutables, une référence absolue. L'approche de l'Autre est codifiée, la conscience qui le perçoit est guidée pour n'enregistrer que des aspects pré-sélectionnés. Elle est disciplinairement encadrée par des références - religieuses, culturelles, scientifiques, etc...- qui lui donnent la mesure de l'humain et légitiment la dévalorisation de l'Autre et par suite son anéantissement, la conscience inhibée ne réagissant plus. Le monothéisme hébreux apparaît dans ce contexte comme le premier système de néantisation, comme la première idéologie raciste. La Torah constitue ce cadre conceptuel qui manipule la conscience en lui faisant distinguer le peuple élu, saint et supérieur, des autres peuples, peuples inférieurs ayant le choix entre la soumission à Israël ou l'extermination. Ici le regard porté sur l'Autre est canalisé par un dogme religieux possédant ses règles, ses normes, son système de mesure, sa légitimité fondée, ce n'est pas rien, sur la "révélation divine". Ce regard infériorise immédiatement et automatiquement l'étranger, qui, en tant que tel, ne possède pas la sainteté qui est l'apanage du peuple hébreux. Dans la Torah, les peuples étrangers font ainsi figure d'accessoires dont Israël se sert pour sa grandeur. Yahvé ne s'est pas révélé à n'importe qui.

Ainsi un système de néantisation a toujours une vision négative de l'Autre. Il voit ce que celui-ci n'est pas et occulte ce qu'il est. Et toujours l'Autre est dénué de ce caractère supérieur, absolu, servant de référence suprême au système néantisant : il n'est pas élu, il n'est pas saint, il n'est pas béni, il n'est pas argen, il n'est pas blond, il n'est pas civilisé, il n'est pas évolué, il n'est pas intelligent, etc... Ainsi l'idéologie nazie néantit en prenant comme référence un type physique. Ainsi le colonialisme néantit en prenant comme référence la "Civilisation". Ainsi l'idéologie occidentale néantit en

prenant comme référence un "Homme" abstrait. Ainsi le modèle hébreux de néantisation, modèle de tous les modèles, néantit en prenant comme référence "l'élection divine". Toutes ces néantisations sont conscientes et opèrent par application mécanique d'un mode de néantisation infériorisant fondé selon le cas sur le dogme religieux (infériorité de ceux qui ne sont pas saints), biologique (infériorité de ceux qui ne sont pas aryens), culturel (infériorité de ceux qui ne sont pas civilisés), sur les capacités intellectuelles (infériorité de ceux qui n'atteignent pas un certain QI), etc... On découvre un monde bi-polaire : juifs/goïm, aryens/sémites, civilisés/primitifs, intelligents/débiles, "in" et "out" calqué sur la vision dichotomique de la Bible : bien et mal, pur et impur, sain et malsain...

Le peuple hébreux apparaît ainsi comme l'inventeur du racisme et il est un fait que celui-ci n'apparaîtra véritablement en Europe qu'avec la laïcisation des idées bibliques et hébraïques au 18^e et 19^e siècles⁴. Ce n'est plus la voix de Dieu qui justifiera l'infériorisation de l'Autre mais, selon un processus dont seul le vocabulaire aura changé, la voix de la science ou du progrès. Ainsi le racisme aura évolué avec les mentalités. Au 20^e siècle rationalisant ce n'est plus la sainteté qui peut prouver la supériorité d'un peuple, mais son capital génétique ou ses capacités intellectuelles ou son développement technologique. Mais la trame reste identique et les conséquences sont les mêmes : dix-huit siècles avant notre ère la systématisation du "in" et du "out" avait déjà engendré cette dialectique de la domination, de l'oppression et de l'extermination que reprendront à leur compte le colonialisme ou le nazisme : "Tu dévoreras tous les peuples que Yahvé, ton Dieu, te livre; ton oeil sera pour eux sans merci" (*Deut 7 - 16*). "Si tu dis en ton coeur : ces nations sont plus nombreuses que moi, comment pourrais-je les posséder? N'en aies pas peur...Yahvé ton Dieu, les livrera à ta merci; il les frappera d'une grande panique, jusqu'à ce qu'elles soient anéanties. Il livrera leurs rois entre tes mains, et tu feras disparaître leur nom de dessous les cieux; personne ne résistera devant toi, jusqu'à ce que tu les aies anéantis" (*Deut 7, 17- 7,25*). "Ta descendance possèdera la porte de ses ennemis, et par ta descendance se béniront toutes les nations de la terre" (*Gn 22, 17*). "Alors le reste de Jacob sera parmi les nations au milieu de peuples nombreux, comme un lion parmi les animaux de la forêt, comme un lionceau parmi les troupeaux de brebis; s'il

passé, il piétine, et s'il déchire, personne pour délivrer! Ta main se lèvera contre tes adversaires et tous tes ennemis seront supprimés !" (*Mica 5, 7-8*) etc...

Bien sûr, et l'on s'en aperçoit bien vite, "ein Reich, ein Volk, ein Führer" se scande sur le même ton que "un Dieu unique, un Peuple élu, une Terre promise"⁵. Mais faut-il pour autant condamner le peuple hébreux pour cette "abomination" qu'est l'invention du racisme? Bien sûr que non, car il n'est pas moral de condamner collectivement un peuple, comme l'Allemagne fut collectivement condamnée il y a quarante ans. D'autre part ce racisme n'est pas l'oeuvre d'un peuple responsable: il est le produit d'un peuple traumatisé par son histoire, traumatisé de ne pas être un peuple à l'identité naturellement vécue. Il est le fruit empoisonné d'un peuple qui affirme d'autant plus son unicité en tant que peuple, qu'il se sent moins peuple. Cette névrose qu'il projette dans les cieux est en fait sa propre instabilité psychologique. Il n'est pas sûr d'exister, ne sait pas qui il est, se désigne comme le plus petit non pour son nombre mais pour la fragilité de son Moi. Ce complexe d'infériorité que certains psychanalistes considèrent comme la raison profonde du racisme hitlérien est aussi à la base du racisme hébraïque. Dieu de névrose fondant artificiellement un peuple de traumatisme dont le racisme dominateur sera le ciment: tel va être le mélange détonant qui fera naître ces cortèges de misères, ces totalitarismes et ces exterminations qu'encense la Bible. C'est bien en ayant recours à la saine et tolérante multiplicité païenne que l'on pourra stériliser la Bible, ventre de la "bête immonde", qui de l'Égypte à Auschwitz et Dir Yassin, cet Oradour palestinien, n'a cessé d'engendrer le même rejet brutal de l'Autre.

Mais la tolérance se doit aussi de dénoncer sans complaisance tous les totalitarismes: nous verrons dans les chapitres suivants que les hébreux n'ont pas seulement néanti -anéanti- d'une manière systématique les peuples étrangers: ils ont aussi néanti les femmes, les esclaves, les malades, les handicapés. Ainsi ont-ils inventé le racisme sous toutes ses formes justement dénoncées aujourd'hui: apartheid, sexisme, racisme de classe, etc... Ils ont inventé Dieu et la religion comme alibi d'une mauvaise conscience, pour toutes les haines et toutes les exclusions dont ils se sont rendus coupables. Mais nous ne pouvons condamner ce peuple retombé dans l'oubli, à jamais disparu, nous

ne pouvons car toute étude objective sur le racisme doit être fondée sur le pardon...même s'il peut être dur d'oublier les massacres de Canaan, les génocides d'Amérique, les croix du Klu-Klux-Klan ou les pogroms de Russie.

NOTES CHAPITRE 1

NOTE 1—Machiavel: "Le Prince"

NOTE 2—La "race d'Israël": c'est la traduction que l'on retrouve dans la plupart des Bibles (Bible Osty, Bible Segon , Bible de Jerusalem, etc...). Chouraqui pour sa part, qui interprète plus littéralement, traduit par: "la semence d'Israël" (Bible Chouraqui).

NOTE 3—Sartre: "L'être et le néant". Gallimard

NOTE 4—"La notion de race sera la transposition germanique de l'idée hébraïque de Peuple élu" Cocatre-Zielgen: "Remarques impertinentes sur la question juive". Cujas 1972

NOTE 5—"Les discours de Moïse définissaient l'avenir d'Israël en des termes d'une rigoureuse précision. On pourrait les résumer dans la formule suivante: un Dieu, une terre, un peuple" J. Eisenberg: "Une histoire des juifs" C.A.L.

" Lors donc qu'on eut entendu la Loi,
on sépara d'Israël tout élément mêlé "
Neh 13,3.

II

AU NOM DE LA RACE

Le recentrage idéologique autour du monothéisme judéo-chrétien a pris une telle ampleur qu'il est devenu difficile d'émettre une idée qui lui soit opposée. Un véritable terrorisme intellectuel interdit la remise en cause du fondement biblique de notre société. Il empêche notamment l'étude des grands cataclysmes totalitaires contemporains envisagés dans leurs rapports avec les idéologies monothéistes. Lorsqu'une telle étude est entreprise malgré tout et qu'elle conclue par exemple -comme ici- que l'Ancien Testament est le premier monument raciste du monde, qu'il est en tant que tel cette matrice qui va accoucher de tous les racismes d'exclusion de seconde zone comme le nazisme, alors le terrorisme intellectuel peut se faire plus concret même si chacun sait que ce sont bien des sociétés judéo-chrétiennes qui ont enfanté le nazisme, le fascisme ou le colonialisme; que c'est bien un peuple judéo-chrétien qui a systématisé l'extermination des Indiens d'Amérique; que c'est bien une nation se référant à Abraham qui a massacré les Arméniens; que finalement, le virus raciste émerge bien du bouillon de culture monothéiste.

Les hérauts du judéo-christianisme sont bien sûr embarrassés dès lors qu'il s'agit d'expliquer certains passages pour le moins gênants des livres sacrés. Les comportements de type raciste qui jalonnent la Bible seraient

en fait, nous dit-on, des comportements seulement motivés par une volonté d'intégrité religieuse (le monothéisme serait-il si méchamment intolérant?). On nous affirme que pour les Hébreux il est surtout question d'éviter la pénétration de fois étrangères. Osty et Trinquet expliquent par exemple "qu'il ne s'agissait pas principalement d'assurer la pureté physiologique de la race (la Bible n'est pas "raciste" - sic!) mais de préserver le peuple élu de toute contamination religieuse ou morale"¹. On appréciera le "principalement" qui montre bien que même dans l'esprit de ces auteurs, la Bible n'est pas vraiment pure de tout racisme. On notera aussi cette référence au peuple. Ce n'est pas une croyance qu'il s'agit de préserver mais un peuple, une race, dont la croyance constitue une particularité. De même il ne faudra guère plus d'une page à Pierre Paraf pour répondre par la négative à la question "La Bible est-elle raciste?" Celui-ci toutefois admet que : "leur exil (aux Hébreux), leur dispersion, le complexe d'infériorité qu'on tente de leur inculquer, exaltèrent en eux un sentiment de supériorité raciale"². (Et ce sentiment là n'est pas raciste?). Solo W. Baron parle lui de "principe de ségrégation", de "mesures endogamiques", de "haine contre les Edomites, les Moabites et les Ammonites" mais ne trouve là aucun signe évident de racisme. Baron va jusqu'à affirmer que, non pas malgré mais grâce à leurs criminelles mesures, les nationalistes Esdras et Néhémie travaillèrent pour l'humanité³. Josy Eisenberg qui parle de "communauté nationale homogène" reconnaît (sans pour autant faire certains rapprochements) que parmi les grandes préoccupations du "Judaïsme du Judée" se trouve, en premier lieu dans son énumération, la "pureté ethnique"⁴. L'amusant "Que sais-je?" sur le racisme traite du racisme biblique en six lignes, et encore pour le nier : "cependant, lorsque Esdras et Néhémie décidèrent d'interdire les mariages des Juifs avec des étrangers, ce n'était pas dans un esprit de supériorité raciale, mais avec le désir de résister à des possibilités d'assimilation qui auraient mis en danger l'intégrité et la pureté de la foi monothéiste"⁵. L'auteur de cette brochure ignore sans aucun doute que l'interdiction des mariages inter-raciaux est formulée dans tout l'Ancien Testament et non seulement dans "Esdras et Néhémie". Nous lui ferons d'autre part remarquer que ces deux prophètes dont Rosenberg pourra se réclamer sans complexe, pensaient bien à la pureté raciale lorsqu'ils ont séparé les femmes étrangères et leurs enfants de la "race sainte". S'il avait été

question de religion, ils auraient séparé les incroyants quelle que fut leur race (nombreux même chez les Hébreux, ces derniers l'attestent) des croyants quelle que fut leur race. Or cette éventualité n'est même pas envisagée. Le critère de sélection ne fut donc pas un critère religieux mais un critère racial. L'esprit de supériorité raciale apparaît dans toute sa laideur lorsque la race élue ou sélectionnée, peu importe, est dans un même mouvement déclarée sainte.

Le rejet de l'étranger, parce qu'il est étranger et non parce qu'il est "idôlatre", apparaît aussi dans d'autres épisodes marquants de la Bible. Ainsi les Sichémistes ne s'étaient-ils pas circoncis pour prouver à Jacob leur volonté d'embrasser la religion des Hébreux? Ils ont été massacrés. Les Samaritains n'ont-ils pas affirmé leur foi en Yahvé, ne se sont-ils pas proposés pour la construction du second temple? Ils ont été lamentablement rejetés. Enfin, si ce phénomène d'exclusion avait été un phénomène purement religieux, alors il n'aurait pas été question tout au long de ces textes de "peuple", de "race" ou de "nation" à la généalogie consciencieusement étudiée afin de prouver une hypothétique pureté raciale, mais de "communauté des fidèles" ou de "collectivité pieuse". Il n'aurait pas été question de "fils d'Israël" et "d'étrangers" mais de "monolâtres" et d'idôlatres. Si le problème avait été purement religieux, un Hébreux adorateur de Baal n'aurait pas mieux valu qu'un Edomite adorateur de Yahvé. La notion de "peuple" vient casser l'alibi religieux: s'il est question de peuple, s'il est question de lignée, s'il est question de culture (Néhémie lutte contre la pénétration de langues étrangères - *Néh. 13,24* - Sophonie contre les modes vestimentaires étrangères - *Soph. 1,8*) alors il n'est pas question de foi. La religion dans cette affaire, confirmant son étymologie latine -religere- a pour seule fonction de relier le peuple, de le souder, de l'homogénéiser, de le sacraliser. La croyance en Dieu n'est que prétexte à exclusion raciale. En quoi cela peut-il nous étonner puisque nous sommes en présence d'un système raciste de néantisation de l'Autre basé non pas sur le biologique mais sur le religieux, un religieux qui tire lui-même sa raison d'être d'une volonté de conscience raciale, un religieux qui sert à fonder l'unité biologique. Que l'on compare ici l'Ancien Testament qui fourmille de lignées soigneusement établies, d'arbres généalogiques d'une précision et d'une étendue remarquable, avec le Nouveau qui n'en comporte que deux de

Jésus-Christ. C'est que le premier s'adresse à une race pour la survaloriser et le second à l'Homme universel pour humilier les hommes. Ouvrons ici une parenthèse pour ajouter que le mot "Testament", du latin Testamentum, est une traduction du grec "diathéké" qui signifie tantôt alliance, tantôt testament proprement dit. Pour l'auteur de l'épître aux Hébreux, "alliance" et "testament" n'ont d'ailleurs pas forcément un sens différent. L'alliance conserve le caractère spontané et irrévocable du testament et le testament, pour sa part, nécessite la mort du testateur que symbolise le "sang de l'alliance" (*Hé 9, 18*). Ces alliances, l'ancienne entre Dieu et le peuple hébreux, la nouvelle entre Dieu et les hommes, révèlent le racisme d'exclusion ici, Israël étant exclusivement "parmi tous les peuples qui sont à la surface du sol" "le peuple particulier" (*Deut 14, 2*) de Yahvé, d'assimilation là, les différences étant littéralement digérées par le dogme à vocation universelle.

Dans le cadre de l'ancienne alliance, Israël est donc très tôt conduit à se définir en tant que peuple. Cette nouvelle conscience n'est pas seulement religieuse: Israël ne se conçoit pas comme un simple rassemblement de croyants: la Bible pose le peuple hébreux même lorsque le culte de Yahvé n'est pas encore vraiment pratiqué, même lorsqu'il n'est plus pratiqué. C'est bien avec un peuple qu'on nous présente comme déjà constitué que, pendant l'Exode, se scelle la Sainte Alliance. C'est bien à une nation "souillée" que s'adresse Sophonie. La symbolique du sang revêt ici toute son importance. C'est par le sang que Yahvé avait distingué les nouveaux nés d'Israël de ceux d'Égypte qu'il extermina. Le sang de l'holocauste que Moïse asperge tant sur l'autel que sur le peuple (*Ex 24, 8*) fonde pour sa part le quasi lien de parenté entre Israël et Yahvé mais aussi entre les Hébreux. "Vous êtes des fils pour Yahvé, votre Dieu" (*Deut 14, 1*) peut se traduire par "vous êtes tous frères"... par le lien du sang. Israël cherche donc à se définir comme une communauté ethnique possédant son sang, sa culture, sa foi, sa localisation géographique. Or, nous l'avons dit, tout montre que le peuple hébreux est une fiction qui ne possède rien de tout cela.

Les Hébreux seraient en effet des descendants des "Habirus", une population marginale évoluant autour du croissant fertile. Significativement le mot "habiru" désigne tantôt une ethnie, tantôt une catégorie sociologique, un

peu comme chez nous le mot "gitan". Ces "Habirus" n'ont pas encore choisi entre la vie sédentaire et la vie nomade. Les multiples tribus qui les représentent sont attirées de fort loin par ces terres riches et les peuples évolués qui les habitent. Elles espèrent y être employées comme mercenaire ou en tant que main-d'oeuvre pour l'exécution de grands travaux. L'une de ces tribus échouera en Egypte où pendant plusieurs siècles elle y sera réduite en esclavage. Elle n'en sortira que sous la direction de Moïse. Quatre grands groupes seraient à l'origine d'Israël unifié. Ils se rattachent aux quatre patriarches: "Abraham, Isaac, Jacob, Joseph/Israël". Le groupe issu d'Abraham s'installe dans la montagne de Juda, non loin d'Hébron. Le groupe issu de Jacob est originaire de Haute-Mésopotamie et ne pénétrera vraisemblablement en Canaan qu'au 13^e siècle avant notre ère pour s'installer dans la région de la ville de Sichem qu'il massacrera. Le groupe issu de Joseph/Israël, esclave en Egypte, est celui qui vivra l'expérience de l'Exode et qui aura, par Moïse interposé, la révélation divine de la Loi monothéiste. Arrivé en Canaan ce groupe occupe la montagne d'Ephraïm. Le groupe se rattachant à Isaac s'installe quant à lui dans le Negeb, près de Bersabée.⁶

On le voit: ces quatre groupes de nomades n'ont pratiquement rien en commun si ce n'est que, comme le confirme la Bible (*Gn 23,4*), ils sont tous étrangers dans les territoires qu'ils occupent. Leurs langues sont différentes: on parlera encore sous la royauté unifiée de Saül à Salomon d'une manière distincte au nord (une langue proche du phénicien) et au sud. Leurs cultes sont différents: on honore semble-t-il le dieu Pahad chez Jacob, le dieu Baal chez Ephraïm (*Os 9,10*), le dieu "Molek" (*Lev 18,21 - 20,2*) ou les "nécromants" (*Lev 20,6*) chez Joseph. Par la suite seulement, tous vont se convertir au culte du "dieu jaloux", Jacob se nommera alors Israël. Mais l'unification religieuse, comme l'unification linguistique, n'a probablement pas été immédiate: les prophètes menacent lorsque les Hébreux honorent encore les anciens dieux. Les caractères ethniques, eux aussi, sont différents d'un clan à l'autre. Le groupe de Jacob doit ressembler aux autres populations de Haute-Mésopotamie, celui de Joseph rassemble une troupe d'esclaves ayant séjourné quatre siècles en Egypte et qui de ce fait y a acquis une spécificité ethnique et culturelle. Moïse lui-même est de culture égyptienne, sa femme est une étrangère madianite (*Ex 2,21*), ses enfants ne sont déjà plus de "purs"

Hébreux⁷. On sait que les noms des Lévites sont pour la plupart des noms d'origine égyptienne. Les populations bordant la Philistie sont quant à elles fortement mêlées de sang vraisemblablement indo-européen des "peuples de la mer". La grande tribu de Juda est pour sa part mêlée de sang cananéen (*Gn 38,1 - 38,30*) etc... Ainsi ni l'histoire, ni la langue, ni les caractères ethniques, ni la religion ne semblent unir ces multiples peuples qui par ailleurs se combattront (guerre ephraïmito-benjamite (*Jg 19-21*) par exemple). Pourtant, parce-que tous étrangers dans les territoires qu'ils occupent, l'union apparaît comme une nécessité. Leurs intérêts sont les mêmes: casser les pouvoirs cananéens de manière à assurer leur souveraineté territoriale. Ainsi, progressivement, se constitue une "confédération israélite", une "communauté d'intérêt" sous la conduite d'un chef, c'est l'époque des "Juges". Quand la guerre est terminée, le "Juge" abandonne sa fonction de commandement, les tribus retrouvent leur autonomie. Bientôt, l'expansionnisme philistin aidant, la confédération devient une royauté unifiée ayant à sa tête un souverain irrévocable. La royauté, plus homogène et mieux organisée que la confédération, saura résister avec succès à l'envahisseur. Mais cette unification politique avait besoin d'une légitimité. Elle l'a trouvée en utilisant le mythe d'une origine commune et en plaçant tous les peuples sous l'autorité d'une seule Loi, révélée par un seul dieu jaloux n'admettant pas la dissidence. Ainsi la Torah -la Loi- tradition orale jusqu'alors, commencera probablement à être rédigée sous la royauté de Salomon au Xe siècle, siècle de l'unification politique.

Dès lors la royauté pouvait installer un Etat centralisé possédant sa capitale, Jérusalem, son corps de fonctionnaire, son armée, ses finances, sa justice.

Le mythe de l'origine commune était d'autant plus indispensable à affirmer que cette unité raciale n'existait pas. C'est pourquoi cette volonté d'unité raciale pose tout au long de l'Ancien Testament la notion de "peuple" comme une notion centrale. Les Hébreux y sont appelés très souvent "fils d'Israël", c'est à dire fils de Jacob. Par cela ils sont tous frères. Cette fraternité ainsi que cette paternité mythique ne sont pas uniquement spirituelles car ce sont bien en effet des rapports de sang que l'Ancien Testament cherche à mettre en évidence.

Ainsi les auteurs de la Genèse, qui en deux chapitres nous content l'histoire de la création du ciel, de la terre, des animaux, du Paradis, de l'homme et de la femme, auront besoin de trente neuf chapitres, pas moins, pour nous retracer les péripéties généalogiques du peuple hébreux. La lignée, l'histoire de la race, est détaillée de manière à ne laisser aucun doute quant à son homogénéité. On nous apprend que les Patriarches à l'origine des quatre grands groupes "habirus": Abraham, Isaac, Jacob, Joseph, sont tous parents. Joseph est le fils de Jacob, Jacob est le fils d'Isaac et Isaac est le fils d'Abraham. L'histoire de cette grande famille ne manque pas de saveur... ni de connotations racistes.

Tout commence avec Abraham, fils de Térah. Dans le pays "d'Our des Chaldéens", en Basse-Mésopotamie, Abraham prend pour femme Sarai, elle-même fille de Térah (*Gn 20,12*). Malheureusement Sarai s'avère stérile: la pureté raciale semble déjà compromise d'autant qu'à la demande de Sarai (*Gn 16,2*) Abraham a des rapports avec Aggar leur esclave égyptienne. De celle-ci naîtra bientôt un fils nommé Ismaël. Pour ne pas hériter d'Abraham, ce dernier sera chassé dans le désert de Bersabée avec sa mère. Magnaniment on leur donnera une outre d'eau avec du pain (*Gn 21,14*). Ismaël survivra malgré tout et deviendra l'ancêtre d'une "grande nation" (*Gn 21,13*). Abraham aura aussi des enfants de Quetoura, une étrangère, qui à son tour sera chassée.

Mais la bonne nouvelle annoncée par Yahvé se réalise enfin: Sara accouche d'Isaac. Lui seul héritera, lui seul sera circoncis, lui seul sera élu de Dieu car lui seul est racialement pur.

Isaac à son tour va se marier. Consigne lui est donnée de préserver la pureté de son sang en ne prenant pas pour femme une cananéenne (*Gn 24,3*). Il devra se marier avec une femme de la parenté d'Abraham et de fait, il choisira Rebecca petite fille de Nahor, le frère d'Abraham (*Gn 24,15*). Isaac aura deux fils: Esau l'aîné et Jacob le cadet.

Esau, le légitime héritier, ne va pourtant pas figurer parmi les patriarches du peuple hébreux. Il a commis l'infamie de prendre, au grand courroux d'Isaac et de Rebecca, des femmes hittites comme épouses. Sa race est souillée. Heureusement, Jacob dérobe la bénédiction paternelle. Esau servira donc son frère (*Gn 27,41*) et ses descendants, les Edomites, seront

les esclaves des fils de Jacob (*2Sam 8, 14*). Mais Jacob va-t-il lui aussi souiller son sang? Rebecca s'inquiète et déprime. Elle dit à Isaac (*Gn 27, 46*): "je suis dégoûtée de la vie à cause des filles de Het (les femmes hittites). Si Jacob prend une femme comme celles-là, d'entre les filles de Het, d'entre les filles du pays, que m'importe la vie?" Heureusement Jacob est un bon fils, il épousera Rachel et Léa, les filles de Labban, le fils de Nahor, frère d'Abraham (*Gn 29, 5 - 29, 6*). Esau pour sa part continuera au contraire à se perdre en épousant une Ismaélite.

Jacob aura douze fils dont quatre de Bilha et Zilpa, les esclaves de ses femmes (*Gn 35, 23*). Le quatrième patriarche, Joseph, est le fils racialement pur de Jacob et Rachel.

La Genèse essaie donc de démontrer, bien maladroitement, que tous les patriarches ont un sang sans souillure, tous étant les descendants par leur père et leur mère (Abraham mis à part bien entendu) de Térah le père d'Abraham. Ismaël et Esau qui auraient du figurer parmi les patriarches hébreux n'y figurent pas. Le premier parce-que fils d'une Egyptienne, le second après avoir épousé des femmes hittites et ismaélites. Mais si le sang des pères est pur, la Bible confirme bien que celui des fils ne l'est pas forcément. Il y a eu mélange. Dan, Nephtali, Gasch, Aser sont les fils d'esclaves dont on ne connaît pas l'origine, Manassé et Ephraïm sont les fils de Joseph et de Asnat (*Gn 41, 45*) une Egyptienne, les cinq fils de Juda descendent de cananéens. (*Gn 38, 1 - 38, 30*). Ainsi la Bible entérine un fait établi, indéniable, le mélange racial, mais fonde un mythe de la race pure en établissant une lignée patriarcale sans souillures. Elle prouve ainsi la légitimité de la notion de "peuple". L'Ancien Testament prend acte des mélanges raciaux, mais très vite va les interdire. L'Exode prescrit déjà aux Hébreux de ne pas conclure d'alliance avec les habitants des pays cananéens... de peur qu'ils ne prennent "de leurs filles pour leurs fils" (*Ex 34, 15*). Le Deutéronome réédite l'interdiction: "Tu ne t'allieras point par mariage avec elles (les autres nations); tu ne donneras pas ta fille à leurs fils, et tu ne prendras pas leur fille pour ton fils, car cela écarterait ton fils de derrière moi et il servirait d'autres dieux; alors s'enflammeraient contre vous la colère de Yahvé et il t'anéantirait bien vite" (*Deut 7, 3 - 7, 4*). Sous couvert de religion, la première loi raciste du monde est ainsi promulguée. Le prophète Josué menace à son

tour: " car si vous vous détournez vraiment et si vous vous attachez à ce qui reste de ces nations qui sont demeurées avec vous , si vous vous alliez par mariage avec elles, si vous pénétrez chez elles et qu'elles pénètrent chez vous, sachez le bien: Yahvé votre Dieu, ne continuera pas à déposséder ces nations de devant vous : elles deviendront pour vous un filet et un piège, un fouet sur vos flancs et des aiguilles dans vos yeux, jusqu'à ce que vous disparaissiez de dessus ce bon sol que vous a donné Yahvé, votre Dieu" (*Nos 23,12 - 23,13*).

Ainsi, pour la première fois au monde, les Hébreux sont conduits à instaurer un système d'apartheid. Il s'ébauche avec le rejet d'Ismaël, fils unique d'Abraham. il se précise avec le massacre des sichémistes, un épisode marquant qui mérite lui aussi d'être conté :

Dina est la fille de Jacob et de Léa. La famille s'est installée près de la ville de Sichem où elle a pu acquérir une parcelle de terrain. Le document élohiste raconte que Sichem, fils de Hamor le Hiwite et prince du pays, tombe amoureux de la belle Dina. Hamor va donc voir Jacob et lui parle en ces termes: "Sichem, mon fils, a l'âme éprise de votre fille; je vous en prie donnez-la-lui pour femme. Alliez vous par mariage avec nous; vous nous donnerez vos filles et vous prendrez pour vous les nôtres. Vous habiterez avec nous, et le pays sera devant vous : vous pourrez y habiter, le parcourir, y acquérir des propriétés" (*Gn 34,8 - 10*). Jacob le rusé déclare ne pas pouvoir donner sa fille à un homme incirconcis. Pour que la proposition de Hamor soit recevable il faudrait que tous les mâles de Sichem se fassent circoncire, se convertissent. Qu'à cela ne tienne, les Hiwites, maîtres du pays, sont tolérants et décident d'accéder à la demande de Jacob. Israël vat-il enfin s'ouvrir à l'Autre? Malheureusement non: les fils de Jacob vont profiter de l'état de faiblesse des hommes pour les massacrer, piller la ville et réduire femmes et enfants en esclavage. Les Hébreux ne seront pas souillés⁸.

De décennies en décennies le système de l'apartheid se peaufine. Il déploie bientôt toute la panoplie de l'intolérance la plus abjecte: exterminations (des Hittites, des Guirjachites, des Amorrhéens, des Cananéens, des Perrizites, des Hiwites, des Jébuséens, sept nations que Yahvé livre à la merci d'Israël (*Deut 7, 1-2*), ségrégation (interdiction des mariages inter-raciaux), exclusions culturelles, répression religieuse (des autels sont abattus, des

stèles sont brisées, des statues sont brûlées...), esclavagisme (les survivants des exterminations sont soumis ad vitam aeternam à la corvée: "tout ce qui restait de la population des Amorrhéens, des Hittites, des Perrizites, des Hiwites et des Jébouséens, qui n'étaient pas des fils d'Israël (connotation biologisante), leurs fils qui étaient restés après eux dans le pays, ceux que les fils d'Israël n'avaient pas voué à l'anathème, Salomon les leva pour la corvée servile: (ce qui dure) jusqu'à ce jour" (*1 rois 9,20-21*). Bien entendu les Hébreux de la lignée de Jacob se cantonnent quant à eux à des tâches plus valorisantes telles que la guerre ou le service du roi. Les rôles sociaux sont donc répartis en tenant compte non des capacités individuelles mais de la race: naître hittite en Canaan au X^e siècle, c'est naître esclave.

L'intolérance monothéiste pavoise devant l'efficacité de ce système d'apartheid, devant cette haine à la fois religieuse et raciste qui obtient de si bons résultats. Les XI^e et XII^e chapitres de Josué annoncent avec éclat la liste des peuples vaincus et anéantis. On est fier de rappeler qu'à Jéricho le glaive d'Israël trancha "hommes et femmes, enfants et vieillards, jusqu'aux boeufs, au menu bétail et aux ânes" (*Jos 6,21*).

Mais n'allons pas croire que ce système fit l'unanimité. il y eut des dissidents, il y eut des Hébreux qui refusèrent le Loi de la haine et de l'intolérance, il y eut des êtres sains qui rejetèrent le totalitarisme religieux et raciste. Ils furent nombreux parmi le peuple (voir par ex Jug 3,6 ou le livre d'Isaïe qui se plaint que "lon frappe dans les mains des étrangers" (*Isaïe 2,6*)). Mais il y eut aussi des personnages célèbres. On connaît entre autres, Samson qui, contre l'avis de ses parents, épousa une Philistine. "N'y a t-il pas de femmes parmi les filles de tes frères et dans tout ton peuple, pour que tu ailles prendre femme chez les Philistins ces incirconcis?" (*Jug 14,3*) s'exclame son père et sa mère excédés. il y eut aussi Salomon lui-même qui épousa de nombreuses femmes étrangères (700 femmes et 300 concubines dit-on) (*1 Rs 11,3*). Pour cela il est tenu responsable de l'éclatement du Royaume qui pourtant ne se produira qu'après son règne.

Le petit livre de "Ruth" est probablement, quant à lui, une subtile protestation contre les lois racistes du pays. Ruth est une Maobite qui vient au pays de Juda. Elle y épouse Booz un Hébreu et enfante Obed dont David, le futur

roi, sera le petit-fils⁹. Ruth nous est présentée comme une femme pieuse, fidèle, soumise, vertueuse et travailleuse, contredisant les clichés stéréotypés sur les étrangers produits par le pouvoir théocratique-raciste. D'autre part, semble dire ce livre, David serait-il né si cette étrangère avait été chassée?

Mais cette dissidence, le système d'apartheid fondé sur la révélation divine de la supériorité du "peuple élu" ne peut l'admettre. Si tout au long de l'aventure biblique le pouvoir s'acharnera ici ou là contre ceux qui méconnaissent la loi sur la pureté raciale, avec Esdras et Néhémie la répression se fera plus systématique. C'est que les Hébreux reviennent de l'exil babylonien. Ils retrouvent la terre promise et sont de nouveau confrontés, comme il y a fort longtemps, aux peuples qui y résident. Il faut donc réaffirmer l'identité raciale, couper les ponts avec les autres peuples. Les étrangers qui résident parmi le peuple saint représentent autant de ces ponts, il faut donc les bannir. A partir de ce moment: gare aux dissidents! On ne transige plus avec la Loi car le "peuple" est en danger.

Ainsi lorsqu'on apprend à Esdras que "le peuple d'Israël, les prêtres et les lévites ne se sont pas séparés des peuples des pays" ... mais qu'ils ont pris "de leurs filles pour eux et pour leurs fils", que "la race sainte s'est mêlée avec les peuples des pays" et que "les chefs et les magistrats ont prêté la main les premiers à cette infidélité" (*Esdr 9, 1-2*), alors Esdras déchire son habit et son manteau, s'arrache les cheveux et la barbe et s'assoit stupéfait. Puis il avoue sa honte: Yahvé n'avait-il pas interdit le mélange racial en affirmant: "le pays où vous allez entrer pour en prendre possession est un pays souillé par la souillure des peuples des pays, par les abominations dont ils l'ont rempli d'un bout à l'autre avec leurs impuretés?" (*Esdr 9, 11*). Alors, par crainte de leur Dieu, les Hébreux vont se rendre coupable de cet acte aux conséquences terribles: la sélection raciale. Chekanya dit à Esdras: "Nous avons été infidèles à notre Dieu en épousant des femmes étrangères parmi les gens du pays, mais maintenant il y a, malgré cela, un espoir pour Israël. Maintenant donc, concluons un pacte avec notre Dieu, en nous engageant à renvoyer toutes nos femmes étrangères et les enfants qui en sont nés, selon le conseil de mon seigneur et de ceux qui tremblent au commandement de notre Dieu; et qu'il soit fait selon la Loi! Debout! car l'affaire t'incombe. Et nous

seront avec toi . Sois fort et à l'oeuvre!" (*Esd 10,2-5*). Ainsi, ordre est donné à tous ceux qui avaient été déportés de se rassembler à Jérusalem dans les trois jours sous peine d'exclusion et d'anathème. Les fils d'Israël se réunissent et on leur communique la nouvelle législation raciste : exclusion des femmes non Juives mariées avec des Juifs ainsi que leurs enfants. Pendant trois mois la nouvelle législation va faire le tri. Une législation plus raciste que la législation nazie puisque dans celle-ci trois grands-parents juifs sont nécessaires pour être proclamé juif, alors qu'ici deux grands-parents suffisent pour être déclaré goï. On va dresser une liste des coupables : "tous ceux-là avaient pris des femmes étrangères; ils les renvoyèrent, femmes et enfants" (*Esd 10,44*). Même trame dans Néhémie où il s'agit de séparer Israël de tout élément "mêlé" (*Néh 13,3*). "Je vis des Juifs qui avaient épousé des femmes achodites, amonites, maobites; la moitié de leurs fils parlaient l'achdonien ou la langue de tel ou tel peuple, mais ne savaient pas parler le judien. Je leur fis des reproches et je les maudis; je frappais quelques-uns d'entre eux, je leur arrachai les cheveux et les adjurai de par Dieu: "vous ne donnerez pas vos filles à leurs fils et vous ne prendrez pas de leurs filles pour vos fils et pour vous". (*Néh 13,23-25*). Néhémie qui parle de "souillures" rétablit enfin la pureté raciale. "Je les purifiais de tout élément étranger, et j'établis des règlements pour les prêtres et les lévites, chacun dans son travail" (*Néh 13,30*). Il conclue "souviens-toi de moi, mon Dieu, pour le bien" (*Néh 13,30*). On croit rêver!

NOTES CHAPITRE 2

NOTE 1 - Bible Osty

NOTE 2 - Pierre Paraf "Le racisme dans le monde" Payot

NOTE 3 - S.W. Baron "Histoire d'Israël" PUF

NOTE 4 - J. Eisenberg "Une histoire des Juifs" C.A.L.

NOTE 5 - François de Fontette: "Le Racisme" PUF Collection "Que sais-je?"

NOTE 6 - Voir "Histoire du peuple Hébreux" André Lemaire PUF

NOTE 7 - Concernant l'influence madianite sur l'organisation du peuple hébreu Voir l'Exode chapitre 18.

NOTE 8 - Le document yahviste, quant à lui, "justifie" le génocide en arguant que Sichem aurait violé Dina avant de la demander en mariage. Significativement le document élohiste est postérieur au Yahviste et en représenterait une version "corrigée" introduisant une "note morale".

NOTE 9 - Toutefois ce sera Noémi la belle-mère Israélite de Ruth qui sera la mère légale de Obed. C'est pourquoi Noémi l'Israélite et non Ruth la Moabite est considérée comme l'arrière-grand-mère du roi David.

"Sois loué, Seigneur, pour ne pas m'avoir fait païen !
Sois loué pour ne pas m'avoir fait femme !
Sois loué pour ne pas m'avoir fait ignorant !"
Ménahot 43b

III

AINSI FUT ELLE

L'Ancien Testament, nous l'avons vu, se plaît souvent à faire rimer "étranger" avec "massacré" et "asservi"; "fils d'Israël" avec "élu" et "saint". Soyons de mauvaise foi et nions cyniquement le racisme biblique, mais peut-on pousser l'hypocrisie jusqu'à contester ce racisme en prétextant une volonté d'intégrité religieuse qui suppose des mesures identiques à celles d'un système raciste. Le Moabite, l'Amorrhéen ou le Cananéen se faisant hacher par le glaive d'Israël sous prétexte de souillures n'avaient que faire des motivations religieuses et/ou raciales de ses assassins. L'important pour lui eût été de savoir qu'aucune pitié ne retiendrait le fanatisme de ses bourreaux dont la conscience avait été préalablement désamorcée par un système de néantisation (raciste donc!) fondé sur le religieux.

Mais l'étranger ne fut pas seul à être religieusement néantisé. La femme a subi elle aussi ce système raciste de réduction de l'Autre à presque rien. Le même processus d'oppression va s'acharner sur sa différence, le même système de néantisation va la disséquer. Les mentalités orientales qui en faisaient déjà une éternelle mineure, une ombre de son homme, une chose, un

bien, un ventre, ne suffisaient pas. Il fallait légitimer cette infériorisation, cette chosification; il fallait justifier cette servitude de manière à figer les rôles sociaux pour le plus grand bénéfice du mâle hébreu. Ainsi, l'Ancien Testament va laborieusement mettre au point un "prêt-à-néantir" encadrant cet être inférieur parce-que différent. En formulant la doctrine de la chute, la Torah allait désigner la femme comme responsable de tous les malheurs de l'homme et inaugurer la technique du bouc émissaire. Elle allait culpabiliser la descendance d'Eve, toujours à l'écoute du "serpent", afin de neutraliser toutes vellétés de révolte.

Nietzsche posait la question: "Qu'y a-t-il pour toi de plus humain?" et il répondait "épargner la honte à quelqu'un"; "Quel est le sceau de la liberté acquise?": "Ne plus avoir honte de soi-même"¹. Le monothéisme a fondé la domination du mâle sur l'inhumain, sur la honte. Selon une technique qu'il ne manquera pas d'utiliser désormais, le monothéisme assurera son pouvoir totalitaire en laissant à l'esclave le soin de forger ses propres chaînes qui ne seront pas de fer mais d'aliénation. Parce-que "le christianisme est judaïsme dans son fond"² celui-ci héritera de cette vieille phobie anti-féministe, en l'atténuant toutefois par son contact avec le paganisme européen. Saint-Paul qui était un juif de la secte des pharisiens et qui s'est converti au christianisme après avoir exécuté et torturé bon nombre de chrétiens, illustre bien cette "passation de phobie": "Femmes, soyez soumises à vos maris, comme au Seigneur; car le mari est le chef de la femme, comme le Christ est le chef de l'Eglise, qui est son corps et dont il est le sauveur". (*Eph 5,22-23*) ou encore "que la femme écoute l'instruction en silence, en toute soumission. Je ne permets pas à la femme d'enseigner ni de faire la loi à l'homme, qu'elle se tienne en silence; car c'est Adam qui fut formé le premier, Eve ensuite. Et ce n'est pas Adam qui a été dupé; c'est la femme qui, séduite, en est venue à la transgression" (*2Tm 11-14*). C'est par référence à son instruction religieuse juive qu'un Saint-Paul peut faire de telles déclarations, c'est par référence aussi à l'Ancien Testament qu'un Saint Thomas affirmera que la femme est un "être occasionnel et accidentel"; ou qu'un Saint-Augustin écrira "la grossesse n'est qu'une tuméfaction de l'utérus". En cela comme en bien d'autres choses, le christianisme est bien le sous-produit d'exportation du judaïsme.

Dès la Genèse, l'essentiel de la "grille" qui permettra de situer la femme dans la conception juive et chrétienne est en effet mise en place. La perspective de l'oppression apparaît dès la première ligne sur la "formation de la femme". Yahvé dit: "il n'est pas bon que l'homme soit seul; je veux lui faire une aide qui lui soit assortie" (*Gn 2, 18*). Dans l'esprit de Dieu lui-même le rôle subalterne de la femme et la hiérarchie des sexes sont donc sans ambiguïtés. Nous sommes en présence de la première volonté divine régissant les rapports homme/femme. La perspective de l'agression se fait plus précise avec le chapitre consacré à la "chute". On nous prépare à accepter, voir à souhaiter, la condition servile de la femme, cette esclave dont nos sociétés judéo-chrétiennes se demanderont longtemps si elle possède une âme. La société d'apartheid qui avait fait de la marginalisation du goï un principe religieux va, selon une méthode identique, minimiser le rôle social de la femme et n'envisager celui-ci que par rapport à l'homme: l'homme est la condition sine qua non de la femme, l'homme est la raison d'être de la femme. Condition de la femme car cette dernière a été bâtie à partir d'une côte de l'homme, raison d'être de la femme car celle-ci n'a été créée que pour assister l'homme.

Le deuxième récit de la création, le plus ancien car issu du document yahviste, nous apprend que dans un premier temps l'homme vit seul dans le jardin d'Eden. Il le garde, le cultive et possède le privilège de vivre dans l'intimité avec Yahvé. Seule restriction: ne pas manger sous peine de mort "de l'arbre de la connaissance du bien et du mal". Yahvé s'aperçoit bientôt qu'il faudrait une aide à l'homme. A cet effet il façonne du sol toutes sortes d'animaux et les présente à l'homme. Celui-ci les nomme mais n'en trouve aucun qui puisse être "une aide qui lui fut assortie". Alors Yahvé endort l'homme, lui prend une de ses côtes, referme la plaie, et de cette côte Yahvé "bâtit" la femme. Il l'amène alors à l'homme et, comme n'importe quel autre animal, la lui présente. A ce moment le sort de la femme est tout entier entre les mains de l'homme. D'un mot, il peut l'expédier parmi "les bestiaux" et "autres bêtes des champs". D'un mot, il peut choisir un autre animal et l'associer à son grandiose destin. Un seul mot suffit pour que la femme ne soit qu'un vulgaire mammifère ou retourne à sa condition "thoracique". Heureusement, l'homme accepte cet être issu de lui-même (et parce-que issu de lui-même). Tout comme aux autres animaux il lui donne un nom: on

l'appellera "femme"³.

Ce mythe de la formation de la femme nous met en présence d'une culture patriarcale primaire, blessée en son orgueil par la primauté naturelle de la femme-mère dans le cycle de la vie. Il faut que les choses soient remises dans le "bon" ordre: au commencement était l'homme. La femme n'est tout au plus qu'un morceau d'homme, une "image dégradée de l'homme" (Freud) dont l'absence de pénis, symbole, dans sa mutilation, de l'alliance avec Yahvé, montre l'imperfection. Imperfection du corps qui signe l'imperfection de l'âme: ce n'est pas un hasard si l'alliance avec Yahvé se noue par la circoncision de ce pénis que justement la femme ne possède pas.

Mais cet homme, qui situe le religieux au niveau du bas-ventre, se distingue de la femme d'une manière plus fondamentale. Il trouve en effet son principe vital, tout comme les animaux d'ailleurs (*Ps 104, 29-30*), directement dans l'"haleine de vie" insuffler par Yahvé lui-même. La femme ne jouit pas de ce privilège car elle a été façonnée à partir d'une matière déjà vivante. Son lien avec le divin est à quelque chose près le même que celui de la matière inerte car c'est de l'homme qu'elle participe, c'est de lui qu'elle tire son "haleine de vie". Cette haleine est bien d'origine divine mais l'homme aura joué l'entremetteur et, désormais, se posera logiquement comme le point de passage obligé, le sas, entre la femme et Dieu: seuls les hommes auront accès à la dignité de prêtre, seuls ils pourront, par la circoncision, s'allier à Yahvé.

La femme se trouve alors dans un parfait état de dépendance à l'égard de l'homme: dépendance physique car c'est de lui qu'elle a été tirée; dépendance spirituelle car c'est par lui qu'elle accède au divin. Mais cette dépendance, la femme ne peut que la souhaiter car elle est la condition de son salut. Saint-Paul ne dit-il pas que l'homme est le Sauveur de la femme? Assurément elle doit honorer la grandeur de l'homme, de cet homme qui parle avec Dieu, de cet homme qui marche avec elle comme le maître avec son chien: laisse en main. Mais la laisse ne suffisait pas, il fallait aussi la muselière. Dès lors, la doctrine de la chute pouvait se formuler. On en connaît la trame essentielle: l'homme ne doit pas manger du fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin. Bonne brebis, il n'y touche pas. Mais la femme est un être faible d'esprit, impressionnable, versatile, prédisposée à succomber à toutes les tentations. Le serpent qui pour sa part est un animal rusé et fin

psychologue comprend vite la déficience féminine. Quelques beaux mots, la perspective d'un grand avenir flattant l'orgueil du sexe faible, suffisent à persuader la femme. Celle-ci va transgresser l'ordre divin et commettre l'irréparable. Mauvais génie du mâle, elle incite ce dernier à l'imiter. Celui-ci, candide, trop confiant, commet également la faute. Dès lors, Adam et Eve prennent conscience de leur nudité. Ils y remédient en se confectionnant des pagnes à l'aide de feuilles de figuier. Mais cette pudeur toute nouvelle les trahit. Yahvé découvrent qu'ils ont péché et, après enquête, sanctionne durement les trois protagonistes. Le serpent, maudit, est condamné à marcher sur son ventre, la femme est condamnée à enfanter "dans la peine" et à être "dominée" par son mari, l'homme quant à lui est condamné à travailler et à gagner son pain "à la sueur de son front". Adam et Eve sont chassés du paradis. Pour eux vont commencer les souffrances, le travail, l'histoire rythmée par ses guerres, ses famines et ses haines. La femme, responsable, devra alors assumer tout le malheur du monde: "ne te laisse pas prendre à la beauté d'une femme: de femme, n'en désire pas. Colère et impudence et grande honte quand c'est la femme qui entretient son mari! Coeur abattu, visage morne et blessure du coeur, voilà l'oeuvre d'une femme mauvaise; mains défaillantes et genoux chancelants, voilà l'oeuvre de celle qui ne rend pas son mari heureux. C'est par une femme qu'a commencé le péché, et c'est à cause d'elle que nous mourrons tous. Ne donne à l'eau aucune issue, ni à la femme mauvaise aucune liberté; si elle ne se conduit pas à ta guise, de ta chair retranche-la". (Sir 25, 21-26). Par la transgression de l'ordre divin la femme est responsable de la mort de l'homme, de la damnation de l'homme. Et cette mort physique et spirituelle qu'Eve apporte dans son premier geste contraste avec cette vie issue d'un simple morceau de premier homme. Il faudra attendre un autre homme, le Messie, le Christ, pour voir la vie éternelle effacer définitivement les affres de l'histoire féminine. En attendant, dit le Siracide, que l'homme se méfie. La femme possède un pouvoir certain de séduction et de corruption. Qu'il ne se fie pas à sa beauté, qu'il ne se laisse pas entretenir, qu'il évite la "méchanceté" de la "femme mauvaise", qu'il la corrige, qu'il la répudie au besoin. Le droit du plus fort doit être sans pitié, le péché de transgression absout toutes les iniquités.

Alors que l'homme, nous l'avons vu, met par ses mutilations consenties,

la femme en relation avec Dieu, forme le passage grâce auquel la femme pourra accéder au sacré, cette dernière tout au contraire met l'homme en relation avec le mal. Si l'homme est naturellement bon, la femme est souvent perverse. Si le mâle juif mène à Dieu, la femme corrompt: "Ne sois pas jaloux de la femme qui repose sur ton sein et ne lui donne pas contre toi de mauvaises idées. Ne te livre pas à une femme pour qu'elle empiète sur ta force. N'aborde pas une courtisane de peur de tomber dans ses filets. Avec une chanteuse ne t'attarde pas, de peur d'être pris à ses artifices. Sur une jeune fille n'arrête pas tes regards, de peur d'être entraîné dans sa condamnation. Ne te livre pas aux prostituées, pour ne pas perdre ton héritage... Détourne les yeux d'une jolie femme et ne les arrête pas sur une beauté étrangère: la beauté d'une femme en égara beaucoup et l'amour, comme un feu s'y enflamme. Au près d'une femme mariée, ne t'assois jamais et ne bois pas du vin avec elle dans les banquets, de peur que ton âme ne dévie vers elle, et que, dans ta passion, tu ne glisses à ta perte" (*Sif 9, 1-9*). La technique raciste du bouc émissaire, qui désigne le faible comme responsable de tous les maux, se met en place au détriment de la femme. Celle-ci ne sera pas rejetée ou massacrée comme un vulgaire goï mais broyée en son corps et son âme.

La femme en effet tient un rôle fondamental dans le racisme hébraïque qu'elle subit pourtant. Car la femme, c'est d'abord un ventre. En tant que tel, en tant que mère, elle est honorée. La reproduction de la race passe par ce ventre et il importe que celui-ci soit de bonne composition. C'est pourquoi le rejet de l'étrangère est encore plus vif et brutal que celui de l'étranger. Hormis cet aspect lié à la procréation, qui cantonne la femme dans un rôle domestique "supportable", la situation tant religieuse que sociale, juridique ou morale de la femme en fait une opprimée à l'instar du goï.

La place occupée par la femme dans le carcan religieux juif est d'autant plus importante qu'elle détermine le cadre juridique, moral, familial qui opprime le "deuxième sexe". L'histoire de la naissance de la femme à partir d'une côte de l'homme, l'histoire surtout de la transgression de l'ordre divin, constitue essentiellement l'armature morale du véritable apartheid religieux que subit la femme. D'autres passages de la Bible, des commandements divins, légitiment aussi ce rejet, il est vrai. Mais ces passages et ces commandements peuvent apparaître comme des conséquences à retardement des épisodes

fondamentaux de la Genèse. Dans tous les cas la néantisation religieuse de la femme commande, comme pour le goï, tout le système oppressif qui va l'emprisonner. Mais la question peut se poser : ce système oppressif est-il véritablement de nature raciste lorsqu'il concerne la femme ? Ne serait-on pas plutôt en présence d'une normalité culturelle qui, bien qu'horrible pour tous ceux qui sont héritiers de la pensée grecque, possède en tant que telle une légitimité qu'on ne pourrait contester ? Nous pouvons sans doute répondre par la négative car un modèle culturel n'est justement pas un système, c'est un vécu intériorisé qui n'a aucun besoin, par exemple, d'être établi par l'écrit, à l'inverse du système idéologique pour qui l'écrit constitue le mode d'être par excellence. Or la Torah se présente comme un système écrit, législatif pour le judaïsme, dont l'objet est de fixer un mode d'être et d'agir. La Loi n'a donc pas la chance d'être intériorisée, elle a besoin d'être posée, d'être interprétée, d'être imposée. Comme le montre un grand nombre de récits bibliques, on n'aura pas manqué de la contester. Nous ne sommes donc pas en présence d'une culture mais d'une idéologie. Cette idéologie est-elle raciste envers les femmes comme elle l'est envers les goïm ? Si le racisme est une néantisation systématique qui débouche sur une infériorisation de l'Autre alors, indéniablement, la femme qui subit le processus réductionniste de la Bible est victime du racisme : un racisme d'exclusion.

En effet, le racisme d'exclusion se met en place dès lors que Yahvé institue une hiérarchie entre les sexes. Il y a l'homme et son aide, la femme. Or Yahvé respecte cette hiérarchie : c'est à l'homme qu'il révélera la Loi. Conscient du pouvoir que confère le savoir, Yahvé interdit que la Torah soit enseignée aux femmes. La Torah, la Loi, cet arbre terrestre de la connaissance du bien et du mal, met une distance entre l'homme et la femme comme l'arbre du Jardin entre Dieu et l'homme. L'instruction de la femme dit-on, provoquerait une nouvelle chute de l'humanité. C'est pourquoi le Deutéronome enseigne : "les paroles que je vous dis, vous les mettrez sur votre coeur et sur votre âme, vous les attacherez comme un signe sur votre main, elles serviront de fronton entre vos yeux. Vous les enseignerez **à vos fils**, leur en parlant, assis dans ta maison et marchant sur le chemin, et en te couchant et en te levant" (*Deut 11-18, 19*). Le Talmud quant à lui confirme : "Quiconque enseigne la Torah à sa fille agit comme s'il l'initiait à l'obscénité" (*Sot 3, 4*).

Plus loin il affirme: "mieux vaudrait que les paroles de la Torah fussent consumées par le feu que communiquées à des femmes " (*Sot 19,a*). Un autre livre talmudique enseigne doctement: "une femme n'a rien à apprendre si ce n'est à savoir se servir du fuseau"; (*Yoma 66 b*). Le rabbin A. Cohen⁴ comprend cette farouche "antipathie" (sic!) envers l'instruction accordée aux femmes, comme une réaction de rejet des modèles grecs ou romains dans lesquels les femmes, instruites, se mettaient en rapport suivi avec les hommes, provoquant ainsi, selon lui, un recul important de la moralité. Pour notre part, il nous semblerait plus juste de comprendre cette "antipathie" comme l'avatar d'un système religieux monothéiste qui place haut sur son piédestal l'unique "Dieu le Père", au contraire d'un religieux grec ou romain fondé sur la diversité et dans lequel la femme sacralisée (d'Athéna déesse de la sagesse, des sciences et des arts, à Cérès qui apprit aux hommes à cultiver la terre et à faire le pain, en passant par Vénus, déesse de l'amour, ou Vesta déesse du foyer) est amplement représentée et honorée. Ici la fonction sacerdotale n'est pas interdite aux femmes. La femme est en étroit rapport avec le sacré, le divin.

Chez les juifs, au contraire, l'aridité du désert semble avoir asséchée les coeurs. Femme et sacré sont deux éléments que l'on ne doit sous aucun prétexte associés. Que la femme cherche à accéder à la sacralité, cherche seulement à s'en faire un porte-parole à l'instar du prêtre et l'anathème tombe sur elle. Elle risque d'être accusée de sorcellerie avec tout ce que cela peut impliquer. Dans l'Exode, Yahvé commande en effet: "tu ne laisseras pas vivre la sorcière" (*Ex 22-17*). On connaît les conséquences d'une telle parole: les bûchers de l'inquisition, déjà, se profilent. Le Talmud pense quant à lui que la femme est naturellement portée vers la sorcellerie, "les femmes sont abandonnées à la sorcellerie" (*Yoma 83 b*), "plus il y a de femmes, plus les sortilèges foisonnent" (*Aboth 2,8*), "la majorité des femmes inclinent aux maléfices" (*Sanh 67a*). C'est pourquoi la prescription biblique sera respectée à la lettre. Ainsi à Ascalon, quatre-vingt femmes convaincues de sorcellerie sont pendues après avoir été lapidées selon la méthode hébraïque.

Dans la synagogue, la femme fait figure de pur accessoire. Elle ne compte pas pour le miniane (auditoire nécessaire à l'office religieux) qui exige un quorum de dix personnes composées exclusivement d'hommes. Gugenheim

écrit : "si l'on se rend en semaine à la synagogue , on n'y verra que peu ou pas de femmes, et encore ne fera t-on que les apercevoir ou les deviner, car elles se trouvent le plus souvent reléguées dans le Ezrath Nachim, galerie au premier étage, ou de plein pied, mais dissimulées par un rideau. On remarquera qu'elles ne portent ni tallith ni tefilline et qu'elles ne participent extérieurement en aucune façon à l'office"⁵.

La Bible du Centenaire remarque : "une femme ne saurait habiter un édifice sacré: la religion de Yahvé était avant tout une religion d'hommes; ainsi, dans le temple d'Herrode, les femmes ne pouvaient pas dépasser la deuxième cour ou "cour des femmes" pour pénétrer, comme les hommes, dans la troisième, la "cour des Israélites".

La majorité religieuse de la femme est à douze ans, celle de l'homme à treize. Jusqu'à une époque récente, cette date importante dans la vie de l'individu n'était pas fêtée lorsqu'il s'agissait d'une fille alors qu'il y avait cadeaux, repas, office à la synagogue, récitations et commentaires bibliques, etc.. lorsqu'il s'agissait d'un garçon. (Il est vrai que la nécessité d'une cérémonie religieuse est moindre quand on estime que le travail domestique constitue pour la femme le premier des commandements).

La situation sociale de la femme est quant à elle le reflet exact de cette situation religieuse. La femme est une éternelle mineure mise à l'écart de la vie publique. Juridiquement elle est une propriété de l'homme, un bien, elle appartient à son mari (*Nb 5-19*). Ainsi le décalogue prescrit de ne pas convoiter "ce qui est à ton prochain" à savoir dans l'ordre: " sa maison, sa femme, son serviteur, sa servante, son boeuf et son âne" (*Ex 20, 17*). Le Deutéronome renouvelle la recommandation en donnant toutefois à la femme la première place (*Deut 5, 21*). C'est que la femme est le produit d'une amputation physique de l'homme. Elle incarne cette chair qui a été ravie au mâle: " c'est d'un homme qu'elle a été prise" (*Gn 2, 23*). Légitimement, le mâle hébreu va chercher à récupérer cette partie de lui-même, ce bien vivant. Il va l'acquérir (*Sir 36, 24*). Car la femme signe l'incomplétude du mâle hébreu dont l'angoisse existentielle va bientôt se polariser sur ce bouc émissaire. La femme personnifie le manque, le mal, le mal intérieur, puis le mal dans son acception générale.

Ainsi la femme qui "accepte n'importe quel mari" (*Sir 36, 21*) doit être

soumise à l'homme, tout d'abord à ce mari. Ruth se couche aux pieds de Booz pour lui montrer qu'elle voudrait être son épouse (*Ruth 3,6-9*), Abijaël se prosterne aux pieds des serviteurs de David qui transmettent la demande en mariage de leur maître. Elle dit: "Voici que ta servante est comme une esclave, pour laver les pieds des serviteurs de mon seigneur" (*1Sam 25,41*). Mais avant d'épouser une femme, un homme doit acheter cette dernière à son père dont elle est la propriété. Il lui verse une somme d'argent, "le mohar", en compensation du bien qu'il lui enlève. Cette disposition apparaît entre autre dans un chapitre appelé "dépôts volés ou détériorés" dans lequel le cas litigieux de l'homme qui couche avec une femme vierge apparaît. Significativement, le problème de la vierge "détériorée" apparaît après celui de l'argent volé, de l'objet perdu, du bétail emprunté (*Ex 22,6 - 22,15*). Si ses moyens le lui permettent l'homme peut, bien entendu, prendre plusieurs épouses. Ce n'est qu'en 212 que Rome interdira la polygamie aux Juifs ayant accédé à la citoyenneté romaine. Mais elle ne disparaîtra définitivement chez les juifs d'Europe qu'aux environs du Xème siècle. La liberté païenne aura influencé, à l'intérieur d'une société qui n'est encore qu'apparemment chrétienne, les tenants du monothéisme le plus intransigeant.

L'homme peut aussi divorcer, ou plutôt répudier sa femme. Bien entendu l'inverse n'est pas vrai. La procédure de divorce est fort simple. Le Deutéronome indique en effet: "lorsqu'un homme aura pris une femme et l'aura épousée, s'il advient qu'elle ne trouve pas grâce à ses yeux parce-qu'il a trouvé en elle quelque chose de choquant, il écrira pour elle une lettre de répudiation, la lui remettra en main et la renverra de sa maison" (*Deut 24, 1*). L'école dominante de Hillel estime qu'un plat mal cuit ou que la rencontre d'une femme plus plaisante constitue indéniablement quelque chose de "choquant". A partir de ce moment la malheureuse épouse devient "impure" (*Lev 21, 7*). Si par malchance la femme est une captive, la procédure de mariage comme de divorce est encore simplifiée. Il suffit, dans un premier temps, qu'on lui rase la tête, qu'on lui coupe les ongles, qu'on lui enlève ses vêtements de captive et qu'on la laisse pleurer pendant un mois. Après quoi le mâle hébreu peut daigner l'épouser. Si par la suite il n'en veut plus, il suffit de la laisser partir (*Deut 21, 10-14*).

La Torah envisage aussi de sanctionner la femme adultère. Il va sans dire

que pour celle-ci, qu'elle soit mariée ou simplement fiancée, l'unique sanction reste la mort (*Deut 22,22-24*). Si l'homme découvre que son épouse n'était plus vierge le jour de son mariage, et si ses beaux-parents n'apportent pas la preuve du contraire, la jeune mariée est condamnée à mourir lapidée par les hommes (*Deut 22,21*). Pour la femme, la seule perspective de liberté semble donc résider dans le décès du mari, du maître, puisque le mari est désigné en hébreu du nom de ce dieu qui dévore les enfants: Baal, qui veut dire maître. Mais "la loi du lévirat" vient occulter brutalement cette ultime espérance: à la mort du mari, la veuve est dans l'obligation d'épouser le frère de celui-ci. En aucun cas elle ne pourra aller vers un autre homme, sauf si le frère du défunt la refuse (*Deut 24,5*). Ainsi, les biens familiaux dont elle fait partie ne seront pas dispersés.

Les "lois sur les voeux" expriment bien la complète dépendance de la femme à l'égard de l'homme. Si l'homme est pleinement responsable de ses voeux, loin s'en faut qu'il en soit ainsi pour la femme. Celle-ci doit les soumettre à son père puis à son mari. Seul l'assentiment de ces derniers peut les rendre effectifs. (*Nb 30,2-17*). Ainsi, la parole de Yahvé emprisonne les âmes pour mieux enchaîner les corps.

Juridiquement, la femme n'a donc pratiquement aucune existence en tant que personne. Nous venons de le voir, elle s'assimile davantage à un bien que les hommes se vendent. Un père peut aussi vendre sa fille comme esclave (*Ex 21,7*). Le droit hébraïque lui interdit d'être juge et, se référant au texte du Deutéronome: "lorsqu'un témoin à charge se dressera contre un homme pour l'accuser de défection, les deux hommes en contestation se tiendront devant Yahvé..." (*Deut 19,15-17*), lui interdit tout comme aux joueurs, aux parieurs, aux trafiquants et aux malhonnêtes, d'être ne serait-ce que témoin. Le Talmud est formel sur ce point: "les témoins ne seront que des hommes; ni les femmes, ni les mineurs ne seront admis à témoigner" (*pYoma 43b*). Par ces dispositions, c'est non seulement la marginalisation de la femme qui se révèle, mais le mépris le plus total que l'on éprouve à son égard. L'idée que la femme est souillée, impure, oriente ce dédain affiché. Cette souillure est physiologique, biologique, puisque dès la naissance elle caractérise davantage la femme que l'homme. Lorsqu'une femme accouche, par exemple, elle est considérée comme "impure" pendant sept jours si le nouveau né est un garçon,

deux semaines s'il s'agit d'une fille (*Lev 12, 1-5*). L'indisposition menstruelle est elle aussi l'objet d'une répulsion qui cache mal son caractère méprisant: "lorsqu'une femme aura un écoulement, un écoulement de sang dans sa chair, elle restera pendant sept jours dans sa souillure. Quiconque la touchera sera impur jusqu'au soir. Tout ce sur quoi elle couchera pendant sa souillure sera impur, tout ce sur quoi elle s'assiera sera impur, etc..." (*Lev 15, 19*). Il faut donc "se méfier des femmes": "pour aucun être humain ne regarde à la beauté et au milieu des femmes ne t'assieds pas; car des vêtements sort la mite et de la femme une méchanceté de femme. Mieux vaut la méchanceté de l'homme que la bonté de la femme; une femme couvre de honte et amène l'opprobre" (*Sir 42, 12-14*). La femme possède donc un statut marginal, elle est littéralement exclue de la vie sociale, politique, juridique par un système ayant rendu moral cette exclusion. Ce système trouvera son prolongement logique dans le christianisme. Par l'entremise de ce dernier il parviendra jusqu'à nous. C'est Tacite qui écrit à propos des Germains: "ils vont jusqu'à croire qu'il y a en elles (les femmes) quelque chose de prophétique et de saint: ils ne méprisent pas leurs conseils, ils écoutent leurs prédictions". Le sexisme, forme de racisme, vient du désert. Il serait temps qu'il y retourne.

NOTES CHAPITRE 3

NOTE 1 - Nietzsche " Le gai savoir "

NOTE 2 - Alfred Poizat " Le miracle Juif " Albin Michel- 1932-

NOTE 3 - Nommer une chose ou un être indique qu'on en prend possession, qu'on a pouvoir sur lui. Ainsi est-il interdit de nommer Dieu.

NOTE 4 - A. Cohen " Le Talmud " Payot.

NOTE 5 - Guggenheim " Le judaïsme dans la vie quotidienne " Albin Michel.

" Ecarte de moi tes coups, sous l'assaut de ta main
je me consume, quand tu corriges l'homme en châtiant la faute ".

Ps 39,11-12

IV

LES MANNEQUINS NUS

Au procès de Nuremberg le système de défense des tortionnaires nazis tenaient en trois mots: <<j'exécutais les ordres>>. L'ordre venu d'en haut, dans cette éthique de l'obéissance qui est à la base du système concentrationnaire hitlérien, déresponsabilise l'exécutant, le "libère". Pour le tortionnaire c'est une évidence, pour la victime c'est une escroquerie. Au sommet de l'organisation, finalement, se trouvait un seul homme, le "Führer", et il était alors intouchable puisque mort. Les juges de Nuremberg avaient le choix entre jeter l'anathème sur un mort ou pendre des exécutants. Ils ont préféré la pendaison, sortant par là de la "logique" de l'ordre reçu.

Si nous revenons à la Bible, on remarquera que celle-ci expose aussi tout un système fondé sur cette logique de l'ordre reçu. Imaginons un instant un tribunal, dont les juges seraient des survivants de peuples exterminés par Israël, posant aux responsables hébreux cette candide question: << pourquoi cela ? >>. On entendrait probablement les accusés répondre: << parce-que c'était la volonté de Dieu ! >> (ça l'était en effet!). Si ce tribunal disait alors à Moïse: << nous vous accusons de crime contre l'humanité pour avoir entre autres fait assassiner froidement des femmes et des enfants madianites *ON* 31-17). Qu'avez-vous à dire pour votre défense?

- Dieu me l'avait ordonné.

- Rabin Siméon Chetakh vous avez fait pendre 80 femmes, qu'avez-vous à dire pour votre défense ?

- Yahvé a dit : "tu ne laisseras pas vivre la sorcière".

- Josué, vous comparez pour crimes de guerre : pourquoi avez-vous massacré tous les habitants de Jéricho ?

- Yahvé l'avait demandé. Etc...

Dieu absout de tous les crimes, comme la hiérarchie, le Führer, dans l'organisation nazie. Yahvé a-t-il été créé dans l'optique des massacres à venir ? En lui on expulse les mauvais démons ; en lui on décharge ses responsabilités ; grâce à lui on libère sa conscience. Ici comme là on ne peut désobéir au Chef-Dieu. Moïse a fait le choix d'Eichmann : mieux vaut être bourreau que victime.

Mais, répondra-t-on, l'histoire biblique est vieille de plusieurs millénaires, les mentalités étaient différentes et le crime faisait alors quasiment partie de la normalité. Effectivement, à ceci près que la Bible relate fièrement les premiers génocides racistes, à ceci près que pour la première fois la Bible court-circuite la conscience en rendant moral l'assassinat de masse. Et d'autre part, ces religions judéo-chrétiennes qui sacralisent la Bible ne sacralisent-elles pas par contre-coup les massacres, génocides, apartheid qui y sont glorifiés ? Par là, ces derniers prennent une dimension intemporelle et donnent au meurtre une positivité qu'il n'a jamais eu. Les héros de Sophocle ou des tragédiens grecs en général se dressent contre l'iniquité venant des hommes ou des dieux. Les héros juifs, quand à eux, sont les bras armés de l'iniquité : là réside une différence d'autant plus fondamentale que ces héros sanglants sont sanctifiés. Moïse ou Jacob sont des criminels que n'importe quelle juridiction condamnerait, pourtant on les adore. Esdras est un tortionnaire raciste que n'importe quel tribunal ferait pendre, pourtant on l'honore. Le renversement des valeurs est total. Sous couvert d'élection, de sanctification ou de bénédiction, on installe l'injustice, la haine, le rejet, la honte, qui deviennent règle générale, bonne règle. Le "tu ne tueras point" illustre une règle à l'usage de l'individu qui n'a plus court à l'échelon des peuples. Il n'est pas dit : "tu n'extermineras point", et pour cause ! Le "tu ne tueras point" est le B.A.BA de toute vie en société, de toute homogénéité, à

commencer par l'homogénéité raciale¹. Significativement, cette règle élémentaire structure toute vie sociale même, et surtout, si elle n'est pas écrite, car elle est alors vécue naturellement. Le "tu n'extermineras pas" est une prescription elle aussi universelle, sauf si un système fou a désamorcé cette loi naturelle, éthologique, en faisant de l'extermination un Bien. Et c'est en quoi a innové la Bible, renversant par là tout cet héritage phylogénétique inhibant l'instinct meurtrier.

Mais la Bible a donc posé un certain nombre de bonnes règles régissant la vie en société. Au nombre de celles-ci, s'ajoutant au "tu ne tueras point", nous pouvons citer celles qui imposent d'honorer son père et sa mère, de ne pas voler, de ne pas faire de faux témoignages, de rendre ce que l'on nous a prêté, de ramener les biens égarés de son "ennemi" etc... Or, toutes ces "bonnes" règles contrastent avec les règles relatives aux comportements du groupe envers les autres groupes, parmi lesquels nous pouvons inclure les femmes et tous les marginaux. Elles mettent en évidence le racisme ambiant d'une société hébraïque dont toute la négativité est projetée sur celui qui ne fait pas partie intégrante du peuple élu. Le fascisme ou le nazisme n'agiront pas autrement. A l'intérieur: solidarité affirmée, honnêteté proclamée, moralité exigée; à l'extérieur: rapine, crime, sadisme. Cette dichotomie caractérise tous les systèmes ayant hypertrophié le "in" et le "out"; ayant sur-évalué le "in" et sur-dévalué le "out". Mais que l'individu présente une légère variante, physique comme la femme, ou comportementale comme l'homosexuel, et déjà le mécanisme se remet en marche. Gare aux divergences, gare à ce qui ne ressemble pas à l'archétype: le goï, la femme, le malade, l'handicapé, le marginal. En effet, non satisfait d'avoir pourchassé le goï, d'avoir rabaissé la femme, le totalitarisme hébraïque va également brisé celui qui par ses malformations, sa santé ou son comportement, apparaît comme trop différent. Haine de l'étranger, infériorisation de la femme, exclusion du marginal: on retrouve point par point l'épouvantable absurdité du futur régime nazi. L'Homme idéal, abstrait, écrase ici comme là les hommes concrets. Dans cet univers totalitaire, ce n'est pas l'idée qui doit s'adapter à la vie, c'est la vie qui doit s'adapter à l'idée. Le carcan idéologique est établi une fois pour toutes, reste à s'y conformer. Dans cette optique l'infirme ne répond certainement pas à l'idée que l'on se fait de l'homme parfait. Il est

significatif qu'une fois encore la perception d'une différence physique se traduit dans la Bible en termes religieux dévalorisants. L'infériorisation et le rejet de celui qui porte une "tare" s'appuient sur une prescription divine: "Yahvé parla à Moïse en ces termes: parle à Aaron en ces termes: l'homme de ta descendance, en quelque génération que ce soit, qui aura une tare physique, ne s'approchera pas pour offrir la nourriture de son Dieu. Car aucun homme qui a une tare ne doit s'approcher: un homme aveugle ou boiteux, ou défiguré, ou difforme; ou un homme qui a une fracture de la jambe ou du bras, ou un bossu ou un malingre, ou s'il a une tache à l'oeil, ou la gale, ou une dartre, ou un testicule écrasé. Nul homme de la descendance du prêtre Aaron qui aura une tare ne pourra s'avancer pour offrir les sacrifices par le feu pour Yahvé; il a une tare, il ne s'avancera pas pour offrir la nourriture de son Dieu. La nourriture de son Dieu, des choses très saintes et des choses saintes, il pourra en manger, cependant auprès du voile il ne viendra pas, et vers l'autel il ne s'avancera pas, car il a une tare: il ne profanera pas mes sanctuaires; car je suis Yahvé, qui les sanctifie! Ainsi parla Moïse à Aaron et à ses fils, et à tous les fils d'Israël" (*Lev 21, 16-24*).

Que peut signifier dans ce contexte la "tare" physique, l'infirmité? Assurément une différence mais aussi un signe évident d'infériorité morale. Le rapport étroit qui lie la différence à l'infériorité est ici flagrant. Or ce rapport est constant dans toute l'abondante littérature biblique de l'Ancien Testament. Celui qui s'écarte de l'archétype déchoit d'une manière ou d'une autre: le goï en n'étant pas saint, la femme en n'étant pas circoncis et maintenant l'infirme en n'étant pas pur. L'intérêt dans tout cela n'est pas tant de savoir comment l'infirme est exclu mais de comprendre pourquoi il est exclu. On a vu que le goï n'a pas été béni de Dieu, que la femme a transgressé l'ordre divin, mais la Torah ne nous dit pas en quoi l'infirme peut mériter l'ostensible mise à l'écart divine. Bien entendu, on devine sans peine que la tare physique est le signe, le symptôme, d'une tare bien plus profonde qui affecte l'âme même de l'infirme. Il faut que cette âme soit à l'image de ce corps pour que, par sa seule présence, elle puisse profaner un sanctuaire, l'avilir. On imagine la souffrance de celui qui non seulement subit les railleries de son entourage mais qui en son âme de croyant doit assumer l'idée d'une faute commise, d'un péché à payer, d'une nourriture viscérale à expier: "tous les hommes viennent du sol et c'est de la

terre qu'Adam a été créé. Dans son vaste savoir le Seigneur les a distingués et il a diversifié leurs voies; parmi eux, il en a béni et exalté, et parmi eux il en a sanctifié et rendu proche de lui; d'autres, il les a maudits et abaissés, et il les a renversés de leur place. Comme la glaise est dans la main du potier, qui en dispose selon son bon plaisir, ainsi les hommes sont dans la main de celui qui les a faits, pour les rétribuer selon son jugement" (*Sir 32, 10-13*). Ainsi le potier a fait un pot difforme non par hasard ou par inadvertance, mais parce-que telle était sa volonté car sans doute la glaise était-elle mauvaise. S'agissant de Dieu, on ne pouvait imaginer un plus grand dédain de l'homme, une meilleure manière d'engendrer la honte et de provoquer le mépris. Dieu a voulu "rabaïsser", "maudire", "renverser", celui qui en son âme est déjà pervers. En fait, avec l'handicapé pervers on possède un moyen peu coûteux d'établir sa propre sainteté: si lui est pervers parce-qu'infirmes, alors, mon âme à moi, qui ne le suis pas, est forcément pure. Cette démarche traduit à tout le moins une santé mentale vacillante: j'ai surtout besoin de trouver un alibi à mes propres tares. L'handicapé symbolise alors toute la négativité du groupe, il polarise toutes les impuretés. Que l'on ait choisi comme réceptacle du mal des êtres humains dont la différence physique saute aux yeux de tous n'a rien d'extraordinaire dans une sphère hébraïque structurellement raciste. Au contraire, cette abjection comporte une certaine logique dans une structure raciste à fondement religieux qui établit un rapport étroit entre le corps (c'est à dire par extension la race, le sexe ou tout simplement la conformité physique) et l'âme.

"Un esprit sain dans un corps sain" disait Hitler dont toute la culture porte l'empreinte monothéiste²: ainsi tout comme les prêtres hébreux, les SS devront être exempt de tares physiques. On le voit, le racisme d'exclusion manque singulièrement d'imagination: dans son fond, il semble condamner à se reproduire éternellement à l'identique, même si ses formes varient quelque peu.

Il est un autre groupe qui subira ostensiblement le racisme d'exclusion: celui des lépreux. Delacampagne, dans son empressement à faire des Européens des tortionnaires croit découvrir le racisme anti-lépreux au XIV^e siècle en Europe, avec le rejet des cagots porteurs supposés de lèpre. Il écrit à propos du racisme "anti-cagot": " racisme sans ambiguïté d'ailleurs, puisqu'il se

fonde explicitement sur des considérations d'ordre biologiques (sic!). Ce sont, comme par hasard, des médecins qui en ont jeté les bases. Le premier d'entre eux s'appelle Guy de Chauliac. C'est lui, qui en 1383, distingue pour la première fois deux espèces de lépreux: les "vrais ladres" qui possèdent, sans équivoque, tous les signes de la lèpre et doivent être séquestrés dans les maladreries, d'une part; de l'autre, les "demi-ladres" ou "faux-ladres" qui possèdent "plusieurs signes équivoques et peu d'univoques". Ces derniers ne peuvent être condamnés à la réclusion, mais il faut leur enjoindre de vivre à l'écart et de ne pas se mêler au reste du peuple. Ces conceptions sont bientôt reprises par d'autres médecins, Laurent Joubert, commentateur de Chauliac, puis Ambroise Paré, fort inspiré de Joubert"³.

Delacampagne n'aura sans doute pas lu la Bible. Il aurait su que ce livre, écrit des siècles avant l'apparition des cagots français, trace fort bien la route qui mène vers un racisme se basant, dit-il, sur des "considérations d'ordre biologiques". Le lévitique en effet, distingue lui aussi le "vrai ladre" du "faux ladre". Ainsi, prescrit-il, lorsque la peau d'un homme présente une "tumeur", une "dartre", une "tache luisante", des indices d'une "plaie de lèpre", si, lorsqu'il est chauve, se forme sur sa tête une "plaie d'un blanc rougeâtre", alors l'homme devra être présenté au prêtre. Après examen, si ce dernier reconnaît indubitablement la lèpre, le malade subira la "condition du lépreux". Il sera banni. Si la maladie présente d'autres symptômes, s'il y a doute quant à sa nature véritable, alors le malade devra être séquestré.

Ce ne sont donc pas des médecins mais des prêtres qui ont jeté les bases de ce que Delacampagne considère comme du racisme. Mais en vérité, nous ne voyons pas en quoi nous pouvons parler ici de racisme. Il nous semble bien reconnaître des "considérations" d'ordre médical mais aucune d'ordre biologique. Le lépreux n'est pas biologiquement inférieur, mais médicalement en mauvaise santé. Dans ce contexte, la mise à l'écart ou la séquestration apparaissent bien comme des mesures élémentaires d'hygiène et en tous cas comme le meilleur moyen connu de prévenir la maladie. Définir les symptômes de cette maladie, savoir la reconnaître, désigner ses différentes étapes, éloigner un malade même lorsqu'il y a doute sont des mesures de salubrité publique. Il nous paraît tout à fait normal, voir souhaitable - n'en déplaise à Delacampagne - que des médecins s'attèlent à cette tâche.

Si, par contre, la condition de lépreux provoque une exclusion qui dépasse la pure prescription médicale, une exclusion qui se fonde sur une approche idéologique de la lèpre, approche qui peut laisser à penser que le lépreux est victime d'une tare qui sort du cadre strict de sa maladie, alors on pourra sans aucun doute parler de racisme. Si la lèpre est prétexte à des considérations morales ou religieuses, qui néantisent l'individu malade, alors il n'est bien sûr plus question ni de médecine, ni d'hygiène. L'approche religieuse en effet n'a ici aucune légitimité, sauf si l'on se place dans le cadre d'une conception du monde judéo-chrétienne dans laquelle Dieu, omnipotent et omniscient, ne fait rien survenir sans une bonne raison. Ainsi la sixième plaie d'Egypte, les pustulles (qui n'est rien d'autre que la lèpre, les "ulcères proliférants" *Ex 9,10* désignant selon *Lev 13,20*, cette maladie) est bien, comme toutes choses en ce monde, l'oeuvre d'une juste volonté divine.

Dans ce cadre, le lépreux risque effectivement d'être inférieur et de subir la précaire condition de l'infirme. Si Dieu ne fait rien sans raison le lépreux devient très vite un suspect, d'autant que la lèpre est dans la Bible le signe d'une malédiction divine. A ce sujet l'histoire de Myriam est assez édifiante. Myriam est la soeur d'Aaron et de Moïse. Moïse a épousé une femme kouchite et a la faveur de Dieu. Aaron et Myriam s'en plaignent amèrement auprès de Yahvé. Alors "la colère de Yahvé s'enflamma contre eux et il s'en alla. La nuée se retira de dessus la tente, et voici que Myriam était lépreuse, blanche comme neige. Aaron se tourna vers Myriam et voici qu'elle était lépreuse!" (*Nb 12, 9-10*). Heureusement, Moïse va intercéder en faveur de Myriam. Celle-ci ne sera alors séquestrée que sept jours et pourra ensuite réintégrer le camp. Mais elle a commis une faute, celle de parler contre le serviteur de Yahvé, et ces sept jours de séquestration seront aussi sept jours de "honte" (*Nb 12,12*). L'idée du lépreux coupable se fortifie avec cette recommandation divine: "souviens-toi de ce que Yahvé, ton Dieu, a fait à Myriam, quand vous étiez en chemin, à votre sortie d'Egypte" (*Deut 24, 9*). Autrement dit, si tu ne suis pas mes commandements, si tu ne respectes pas mes envoyés, tu vas à l'encontre de moi-même, alors je pourrais t'envoyer la lèpre comme à Myriam. Dès lors le lépreux devient un individu louche, un être probablement immoral, vicieux, fautif. Il faut le rejeter non seulement pour sa maladie mais aussi pour sa perversion. Ainsi, confirmation éclatante du

préjugé, Guehazi devient lépreux parce que voleur. Il a par la ruse subtilisé de l'argent et des vêtements à Naamôn, un Araméen atteint de la lèpre et guéri par le prophète Elisée. Ce dernier dit à Guehazi: "...maintenant que tu t'es procuré de l'argent, tu pourras te procurer jardins, oliviers et vignes, petit et gros bétail, esclaves -hommes et femmes. Mais la lèpre de Naamôn s'attachera à toi et à ta descendance à jamais" (*2 Rs 5, 26-27*). Le roi Ozias pour sa part devient lépreux après avoir été "infidèle à Yahvé". Il a usurpé les fonctions sacerdotales en faisant fumer l'encens sur l'autel de Yahvé et s'est dressé contre les prêtres qui le lui faisaient remarquer. Or, "tandis qu'il était en fureur contre les prêtres, la lèpre apparut sur son front, en présence des prêtres, dans la maison de Yahvé, près de l'autel de l'encens" (*2 Chr 26, 19*).

Dans ce contexte, l'ostracisme que subit le lépreux est d'autant plus raciste que les préoccupations concernant la pureté de l'individu sont moins médicales. Ce n'est pas tant la maladie qui intéresse le prêtre que sa signification métaphysique. Ainsi, dans l'Occident judéo-chrétien du 17^e siècle ce n'est plus l'idée de la lèpre que l'on évoquera contre les cagots. Delacampagne l'avoue: "l'argument ségrégationniste est plutôt d'ordre religieux". On reconnaît dans le cagot le descendant de Guehazi. Comme tel c'est un maudit, en tant que tel l'apartheid est légitime. Dans ce monde européen empreint d'idéologie biblique l'hérédité de la lèpre ne fait en effet aucun doute: Elisée n'a-t-il pas dit à Guehazi: "la lèpre de Naamôn s'attachera à toi et à ta descendance à jamais", confirmant ainsi la juste parole divine annonçant châtier la faute des pères sur les fils sur plusieurs générations?

Toutefois, la condition de lépreux est moins préoccupante dans cet Occident judéo-chrétien que dans le monde hébraïque. L'intolérance monothéiste sera quelque peu réfreinée par l'antique civilisation païenne: le cagot pourra assister aux offices religieux, il pourra même être prêtre. La "tare" qui est la sienne reste davantage liée à sa maladie qu'à une infériorité de l'âme, même si l'empreinte du judaïsme se fait quelquefois fortement sentir. Le monde hébraïque, quant à lui, va préalablement définir le lépreux comme un impur, ce qui, dans le contexte éminemment religieux qui est le sien, réduit singulièrement l'approche purement médicale de la lèpre. De fait, le reconnu lépreux devra déchirer ses vêtements, laisser "flotter ses cheveux", "se couvrir" la moustache: autant de signes qui symbolisent le deuil

(Lev 13, 45-46), deuil justifié par une mort plus spirituelle que physique. Si par chance le lépreux guérit, un rituel de purification symbolisera alors son retour à la vie (Lev 14, 1-8).

Le concept d'impureté (concept religieux) allié à celui de mort spirituelle qu'il recouvre, déclenche un mécanisme de marginalisation sociale et religieuse. Associé à la maladie et à ses répercussions sur l'apparence physique de l'individu, il dénote une infériorisation de type racial. Dès lors, on comprend mieux cette pseudo-logique voulant que le lépreux, en tant qu'être inférieur, en tant qu'impur, soit exclu du culte. Sous peine de mort, il ne devra en effet ni s'approcher des "choses saintes", ni manger des "choses saintes" (Lev 22, 3-4). Ainsi Ozias sera exclu de la "Maison de Yahvé" (2 Chr 26, 21), exclu du camp aussi: pour ne pas le rendre impur car Dieu y demeure (Nb 5, 2-3). Ultime mesure vexatoire, le lépreux est tenu de proclamer cette impureté: il doit crier "Impur! Impur!" (Lev 13, 45). Ainsi on l'évitera.

Mort pour la société, maudit et malade, le lépreux peut se lamenter sur son pitoyable sort. Il ne lui reste qu'à rejoindre d'autres lépreux. Ensembles, ils formeront une caste de bannis qu'aucun médecin n'ira secourir, qu'aucun prêtre n'ira racheter. Et ils prieront pour que leurs fautes imaginaires soient pardonnées: "Yahvé, dans ton irritation ne me reprends pas, dans ta fureur ne me corrige pas. Car tes flèches ont pénétré en moi, sur moi ta main s'est abattue. Rien d'intact en ma chair à cause de ton courroux, rien de sain dans mes os à cause de mon péché. Car mes fautes ont dépassé ma tête, comme un fardeau trop lourd elles pèsent sur moi. Mes meurtrissures sont infectes et purulentes, à cause de ma folie; je suis voûté, courbé à l'excès, tout le jour je marche assombri; car mes reins sont remplis de fièvre et rien n'est intact en ma chair. Je suis inerte et broyé à l'excès, je rugis, tant gronde mon coeur. Seigneur, tout mon désir est devant toi et mon gémissement ne t'est point caché; mon coeur palpite, ma vigueur m'abandonne, et de mes propres yeux je n'ai plus la lumière. Mes amis et mes compagnons se tiennent à l'écart de ma plaie et mes proches se tiennent au loin; ... Ne m'abandonne pas, Yahvé, mon Dieu, ne t'éloigne pas de moi; hâte-toi à mon secours, Seigneur, mon salut!" (Ps 38, 2-23).

Nous ne pouvons pas clore ce chapitre sans parler de la situation d'un

autre marginal : l'homosexuel. Ici la différence n'est pas physique comme chez le goï, la femme, l'infirme ou le lépreux mais comportementale. L'homosexuel ne répond pas à la normalité telle qu'elle est définie par la société hébraïque. Une normalité toute relative d'ailleurs, propre aux moeurs orientales puisque dans le monde grec, dans lequel chacun est libre d'assumer sa différence, l'homosexualité ne choque pas. Mais ici, elle est d'autant plus refoulée qu'elle est certainement latente. Le mépris de la femme, le dégoût qu'elle inspire par ses accouchements et ses "écoulements", le culte du mâle à commencer par Dieu le Père, le Héros ou le Prophète expriment une homosexualité difficilement circonscrite dans le domaine du fantasme. N'oublions pas que l'alliance entre le Père et le fils se fait par le sexe. Celui qui a les "testicules mutilés" ou la "verge coupée" n'est pas digne d'appartenir au peuple de Dieu. (*Deut 23, 2*). La circoncision qui indique que tout se passe "entre hommes" fait intervenir, qu'on le veuille ou non, le culte du pénis dans la religion hébraïque⁴.

Or ce culte est d'autant plus révélateur qu'il est refoulé. La démarche intellectuelle menant à la circoncision est en effet masquée par l'ordre divin. On ne comprend pas très bien en quoi cette mutilation peut nouer des rapports privilégiés avec Yahvé. On nous dit que c'est un signe, un symbole, la manifestation visible de "l'amour" pour Dieu. Significativement, cet amour s'exprime par le sexe et lorsque l'on parle alliance on ne peut s'empêcher d'apercevoir derrière tout le fatras métaphysique qui l'occulte une volonté mal assumée de relation charnelle avec Yahvé, ce Dieu jaloux à la virilité débordante.

La condition de l'homosexuel sera d'autant plus aléatoire qu'elle servira à exorciser la sexualité mal assumée des Hébreux "normaux"⁵. Rebelle à la normalisation sexuelle, l'homosexuel subira physiquement l'oppression de l'ordre social. Il va d'autant plus polariser les haines et les violences de la classe sacerdotale que, par son comportement, il prône un modèle qui va à l'encontre de la reproduction démographique du "peuple élu".

Le Lévitique donne le ton : "tu ne coucheras pas avec un homme comme on couche avec une femme : c'est une abomination" (*Lev 18, 22*). Le Deutéronome envisage le travestissement : "une femme ne portera pas un costume d'homme et un homme ne revêtira pas un habit de femme ; car quiconque fait cela est une abomination pour Yahvé ton Dieu". (*Deut 22, 5*). Or, qui dit abomination, dit

sanction: "l'homme qui couche avec un mâle comme on couche avec une femme: c'est une abomination que tous deux ont commise; ils seront mis à mort; leur sang est sur eux" (*Lev 20,13*). Deux récits, dans lesquels l'élimination physique de l'homosexuel est présentée comme un acte de justice élémentaire (que le contexte pousse à accepter) vont illustrer cette application de la peine de mort. Dans le premier, c'est Dieu qui intervient personnellement, dans le second ce sont les hommes d'Israël. Le châtiement est collectif car le crime était collectif.

Le premier récit est conté par la Genèse: deux anges arrivent à Sodome, dont le nom restera pour signifier l'accouplement homosexuel, et s'installe chez Lot pour y passer la nuit. "Ils n'étaient pas encore couchés que les hommes de la ville - les hommes de Sodome - cernèrent la maison, depuis les jeunes jusques aux vieux, le peuple entier sans exception. Ils appelèrent Lot et lui dirent: "Où sont les hommes qui sont entrés chez toi cette nuit? Fais les sortir vers nous, pour que nous les connaissions" (*Gn 19,5*). (L'expression "pour que nous les connaissions" est un euphémisme pour exprimer les rapports sexuels). Heureusement les hommes ne pourront entrer chez Lot. Sodome sera bientôt détruite. Récit similaire dans le livre des Juges: un lévite et sa femme passent une nuit à Guibéa chez un vieillard qui les accueille. "Pendant qu'ils réjouissaient leur coeur, voici que les hommes de la ville, de vrais vauriens, arrivent à la maison et, frappant contre la porte à coups redoublés, ils dirent au maître de la maison, au vieillard: "Fais sortir l'homme de ta maison pour que nous le connaissions" (*Jg 19,22*). Le vieillard supplie pour qu'on ne commette pas cette "insanité" (*Jg 19,23*), propose sa fille vierge en échange. Rien n'y fait. Finalement le lévite "saisit" sa femme et la livre aux hommes de Guibéa qui "s'en amusèrent toute la nuit". "Au tournant du matin, la femme s'en vint tomber à l'entrée de la maison de l'homme chez qui était son maître (sic); elle y restera jusqu'à ce qu'il fit jour" (*Jg 19,26*). Quand le maître ouvrira la porte, elle sera morte. Pour ce crime, la population mâle de Guibéa sera massacrée. De Sodome à Guibéa, de Guibéa à Dachau la normalisation s'effectue, nous le voyons, au rythme du rouleau compresseur. Ici comme là, le droit de vivre autrement, d'être autrement, est un non sens. La liberté païenne n'est pas pour demain et de l'étranger-idolâtre à l'homosexuel-vaurien en passant par la femme-méchante, l'infirmes-pervers

et le lépreux-impur , le monothéisme ne manquera pas de clichés stéréotypés pour justifier son pouvoir totalitaire.

NOTES CHAPITRE 4

NOTE 1 : L'hébreu original ne dit d'ailleurs pas: " Tu ne tueras point" mais: "Tu n'assassineras point". La différence est d'importance car "assassiner" est empreint d'illégalité, "tuer" non.

Ainsi Moïse, Josué et les autres n'assassinent pas, ils tuent. Ainsi faire passer de vie à trépas son esclave étranger n'est pas assassiner: c'est user du droit légal de vie ou de mort que l'on a sur lui, c'est tuer. Par contre, éliminer son esclave hébreu est fortement illégal, contraire aux lois divines: c'est assassiner! On voit bien la nuance qui existe entre les deux termes. "Tu n'assassineras pas" veut bien dire ici: "Tu ne tueras pas ton frère".

NOTE 2 : Léon Degrelle, héros de la Waffen SS et ami de Hitler écrit à ce sujet dans le numéro 19 (1981) d'"Histoire Magazine": "Hitler était intensément croyant et invoquait souvent le nom de Dieu. Il était de formation chrétienne, et avait même été enfant de chœur et chantait à l'Eglise de sa paroisse... Sa politique fut très favorable à l'Eglise catholique".

NOTE 3 : Christian Delacampagne: "l'invention du racisme". Fayard.

NOTE 4 : La circoncision, symbole de la castration des appareils géniteurs, n'affirme t-elle pas aussi le monopole divin de la création? L'épisode de la tour de Babel ou les interdictions concernant la création artistique tendraient à le faire supposer. Nous nous trouverions alors en face d'un peuple que le contact de civilisations prestigieuses remplit de ressentiment et qui invente de hautes justifications à son manque de créativité.

NOTE 5—L'amitié de David et Jonathan n'exprime-t-elle pas, par exemple, une homosexualité latente ? De nombreux commentateurs le pensent. Cette lamentation de David, après la mort de Jonathan, pourrait le faire croire: "J'ai mal à cause de toi, mon frère Jonathan. Tu avais pour moi tant d'attraits! Ton amour m'était merveilleux plus que l'amour des femmes" (*2 Sam 2, 26*)

Il semble aussi que la prostitution masculine ait eu un certain succès en Palestine, et cela à toutes les époques sauf par temps de répression religieuse. Des hiérodoules (hommes et femmes) hantent les couloirs même du Temple où ils y ont leurs appartements: "Il y eut même des prostitués sacrés dans le pays" (*1 Rs 14, 24*), " Il abattit (Josias) les maisons des prostitués sacrés qui étaient dans la Maison de Yahvé" (*2 Rs 23, 7*).

" Il était impossible de ne pas trembler
en imaginant le sombre avenir qui les attendait"
Soljenitsyne

CHAPITRE V

LE PREMIER CERCLE

La pensée biblique fait du travail le signe d'une déchéance, la conséquence d'une faute commise, une sanction divine qui condamne l'homme à sortir du jardin pour se nourrir " à la sueur de son front " des quelques épines et autres chardons que le sol voudra bien lui faire germer (*Gen 3, 17-19*). Le travailleur, dans ce contexte, est un coupable qui purge une peine. Sa souffrance dans le travail, le peu de profit que celui-ci lui procure, ne sont plus regardés comme une injustice (dont un exploiteur serait éventuellement responsable) mais bien au contraire comme la marque d'une juste volonté divine. Pour la première fois au monde la souffrance du travailleur devient légitime, pour la première fois l'éventuel exploiteur n'en est pas directement responsable. L'exploitation s'est donc enfin dotée d'une dimension morale en intercalant entre l'exploiteur et l'exploité un troisième élément qui décharge le premier et accable le second: Dieu. Pour Saint-Augustin par exemple, c'est le péché qui fait que l'homme tient l'homme dans les chaînes et "cela n'arrive, dit-il, que par le jugement de Dieu en qui il n'est point d'injustice, et qui sait mesurer les peines aux démérites". Saint-Paul avait dit: "Que tous ceux qui sont sous le joug comme esclave estiment leurs seigneurs dignes de tout

honneur, pour que le nom de Dieu et la doctrine ne soient pas blasphémés. Quant à ceux qui ont des seigneurs croyants, qu'ils ne les méprisent point parce-que ce sont des frères, mais qu'ils leur soient d'autant mieux asservis que ce sont des croyants et des biens-aimés qui bénéficient de leurs services. Enseigne cela, et exhorte." (1 Tim 6, 1).

Cette conception du travail et du travailleur n'est pas née n'importe quand ni n'importe où. Elle est née dans l'antiquité dont l'économie repose essentiellement sur l'esclavage, et entre l'Egypte et Babylone, où l'esclave vit une existence dramatique. Ici règne en effet l'esclavage "assymbiotique" basé sur le cheptel d'esclaves. Plutôt que de s'en écarter en imitant le modèle européen de la même époque, les Hébreux ont préféré conserver ce système de production tout en s'aménageant hypocritement, et par Dieu interposé, une bonne conscience.

Dans la sphère indo-européenne, au contraire, on distingue plus particulièrement un esclavage "symbiotique". Ici l'esclave est souvent un vaincu à qui on a laissé la vie ou un débiteur, même étranger, qui se trouve dans l'impossibilité de payer ses dettes. La servitude, qui épargne souvent la mort, est une véritable révolution sociale dont les règles coutumières instituent entre la maître et l'esclave un contrat moral qui oblige l'un à servir et l'autre à entretenir déceimment celui qui désormais sera sous sa dépendance mais aussi sous sa protection. L'esclave sera inséré dans une structure familiale, il vivra en symbiose dans un clan dans lequel il aura une place, un travail, des devoirs mais aussi des droits.

Il est aussi probable que dans cette sphère les relations maître/esclave furent des relations très proches de la parenté. Aristophane nous dit par exemple que le nouvel esclave était présenté selon un rituel précis à la divinité du foyer. Auparavant il aura été baptisé comme un nouveau-né: en recevant de l'eau lustrale sur le front. Puis le nouveau serviteur était invité à savourer avec ses maîtres des gâteaux spécialement faits à son intention: il était alors "de la maison". Ulysse rentrant de ses voyages appelle ainsi ses serviteurs le bouvier et le porcher, les "frères" de ses fils. A Rome même, l'esclave affranchi garde le nom de son maître, etc...

Dans cette famille, l'esclave a donc des devoirs et des droits. En droit grec, le maître doit l'entretien de son serviteur et, s'il l'abandonne, celui-ci

retrouve sa liberté. A Athènes, la loi fait obligation au maître de vendre son esclave si, maltraité, celui-ci se réfugie dans un temple. "A Athènes, nous dit Xénophon, on accorde aux esclaves et aux métèques une licence incroyable. Il n'est pas permis de les battre: un esclave ne se dérange pas pour vous. D'où vient cette coutume? Je vais le dire. Si l'usage autorisait un homme libre à battre un esclave, un métèque ou un affranchi, souvent il prendrait un Athénien pour un esclave et le battrait: ici, en effet, l'habillement des citoyens n'est pas autre que celui des esclaves et des métèques, et pour l'extérieur, ils se valent. Et si l'on s'étonne de ce qu'ici l'on permet aux esclaves de vivre dans le luxe, à quelques uns même de mener grand train, on verra que ce n'est pas sans motif plausible. Dans une ville où la force est toute maritime, il y va de la fortune de se faire l'esclave de son esclave, pour en tirer des bénéfices, et de lui laisser la liberté".

L'esclavage existe donc de toute autre manière dans le monde oriental. Ici, l'esclave est rarement inséré dans un groupe familial et il est situé d'emblée en dehors de la cité, il n'y possède aucun statut particulier souvent aucun droit. L'Orient connaîtra les premiers "troupeaux" d'esclaves vivants dans des conditions précaires et exploités de façon intensive. L'esclavage n'y est pas conçu comme une fonction organique indispensable et comme telle s'insérant parfaitement dans la vie sociale de la cité. L'esclavage procure une main-d'oeuvre à bon marché qu'il faut exploiter au mieux pour en obtenir les plus grands bénéfices.

L'esclave ne s'insère pas dans un clan familial mais dans un "cheptel" d'esclaves. Le mode de production n'est pas basé sur cette cellule de base qu'est la famille, même élargie (clientèle romaine), mais sur l'exploitation de masse. Ici, l'esclave est un pur instrument de production sans valeur humaine.

Il reste de nombreuses traces significatives de la condition de cet "homme cheptel". Des fresques sumériennes montrent par exemple des esclaves traînés à l'aide de laisses passées dans des anneaux fixés à leur nez, comme pour les bovins. Traitement similaire en Egypte, que le livre de Jérémie et le Deutéronome appellent "maison des esclaves" (*Jr 34, 13*): "sur un tombeau, écrit G. Lefranc, un scribe fait l'appel des esclaves devant le maître. Un esclave, les mains attachées est amenée par une corde passée

autour de son cou. Deux autres sont bâtonnés. Un agent de police se prépare à les ligoter à leur tour"¹. L'Exode décrit parfaitement ce type d'esclavage : "on lui imposa (au peuple des fils d'Israël) des chefs de travaux, afin de l'accabler par ses corvées, et il bâtit pour Pharaon les villes d'entrepôts, de Petan et de Ramses"... "Les Egyptiens firent travailler les fils d'Israël avec rigueur, ils leur rendirent la vie amère par une dure servitude : préparation du mortier et des briques, travail de toute sorte dans les champs, bref tout le travail qu'on leur imposait avec rigueur" (*Ex 1, 11-14*). Yahvé dit : "J'ai vu. J'ai vu la clameur devant ses surveillants; oui, je connais ses douleurs... La clameur des fils d'Israël est venue jusqu'à moi, et j'ai vu aussi l'oppression dont les Egyptiens les oppriment" (*Ex 3, 7-9*). Nous avons donc, dans cette sphère orientale, une prédominance très nette d'un mode de production "assymbiotique" dans lequel l'esclave mène une existence concentrationnaire en marge de la cité. Au contraire du mode de production symbiotique, le mode de production assymbiotique débouche sur une organisation sociale profondément anorganique fondée sur une séparation artificielle des fonctions nourricières, éjectées de la cité, et des fonctions souveraines et guerrières. Ainsi, pour un degré d'évolution technique sensiblement identique, nous allons avoir deux modes de productions très différents. Ces modes de production sont déterminés "en dernière instance" par des conceptions du monde et des mentalités qui sont en complète opposition. Il est ainsi probable que l'idéologie tri-fonctionnelle des Indos-Européens fut à la base de la constitution du mode de production symbiotique.

Mais la situation dans le monde gréco-latin évolue. Les philosophies, les mentalités, les cultes orientaux commencent à y faire leur apparition. Cette pénétration orientale en Grèce voit s'opérer une évolution des mentalités. Socrate ironise : "un esclave meurt et le maître en gémit! Quelle perte il a fait! Un de ses amis expire : il semble n'avoir rien perdu". Mais il faudra attendre le III^{ème} siècle pour voir l'influence orientale se faire fortement sentir tant dans les moeurs que dans l'esclavagisme lui-même. Le troupeau d'esclaves apparaît ainsi que son corollaire : la chaîne. Caton l'ancien s'indigne du progrès de l'influence étrangère dans les moeurs, mais par ailleurs conseille la sévérité envers les esclaves. Avec Crassus, il sera l'un des premiers à pratiquer l'élevage humain : la demande d'esclaves s'intensifie en même temps

que le mode de production assymbiotique remplace le mode de production symbiotique. Les troupeaux d'esclaves enchaînés sont de plus en plus fréquents. "De Caton à Columelle en passant par Varon est attesté l'emploi d'esclaves enchaînés. Ce sont eux qui ont faits les grandes révoltes serviles au II^e et au début du I^{er} siècle"².

La première révolte connue a lieu à Chios au III^e siècle. Au II^e et I^{er} siècle av JC elles augmentent en nombre et en intensité tant en Grèce qu'à Rome. Révoltes en 187-136-133-130-103 av JC, révoltes sans commune mesure avec celles de Spartacus de 73 à 71 av JC.

Ainsi, les premières révoltes serviles allaient se dérouler sous l'oeil désabusé de divinités orientales, pendant que disparaît une antique conception du monde européenne et un mode de production qui en est le reflet. Quand le christianisme apparaîtra, et il ne tardera plus, le chemin aura été frayé depuis longtemps. Significativement, Socrate et les philosophes de son école qui auraient selon certains préparer les esprits au message biblique, seraient aussi selon d'autres les premiers théoriciens de l'homme cheptel³. L'idéologie introduit la chaîne. Seule l'idéologie pourra désormais la casser : il faudra attendre les invasions "barbares" et païennes pour voir réapparaître de façon dominante un nouveau mode de production symbiotique.

Les Hébreux, quant à eux, fidèles à leur idéal ségrégationniste, ne remettent pas en question l'esclavage de masse propre à tout l'Orient. Bien au contraire, de nombreux passages de la Bible illustrent la soumission esclavagiste de peuples entiers mis de force au service des fils d'Israël. Ainsi, afin de n'être pas exterminés, les Gabaonites se laissent réduire en esclavage : "les princes leur dirent : "qu'ils vivent, mais qu'ils soient coupeurs de bois et piseurs d'eau pour toute la communauté". Et ils sont coupeurs de bois et piseurs d'eau pour la communauté de Yahvé, jusqu'à ce jour, selon ce qu'avaient dit les princes à leur sujet" (*Jos 9,21*). Mais l'esclavage n'épargne pas la mort : à leur tour, ils seront massacrés (*2 Sam 21,1*).

Les Moabites, quant à eux, subissent la loi de David : "il (David) battit les Moabites et les mesura au cordeau en les faisant coucher à terre ; il en mesurait deux cordeaux pour la mort et un plein cordeau pour la vie. Les Moabites devinrent pour David des esclaves apportant tribut" (*2 Sam 8,2*). Les Araméens subiront à leur tour l'esclavage (*2 Sam 8,6*). De même que les

Edomites : "David se fit un nom, quand, à son retour, il battit les Edomites dans la vallée du Sel, au nombre de dix-huit mille. Il mit des préfets dans Edom -dans tout Edom il mit des préfets- et tous les Edomites devinrent pour David des esclaves" (2 Sam 8, 13-14). La réduction en esclavage ne se traite pas ici au cas par cas. Elle a été systématisée et s'applique à un ensemble humain dans sa totalité, femmes et enfants compris. Par suite, l'esclavage ne peut s'inscrire dans le cadre familial qui reste forcément trop restreint. L'organisation concentrationnaire en cheptels humains peut seule apporter des solutions adéquates à une utilisation maximum de cette masse servile importante. S'agissant de peuples et non d'individus, le lien de cause à effet qui s'instaure entre l'appartenance à un groupe ethnique étranger et la condition d'esclave crée un apartheid social basé non plus sur les capacités individuelles mais sur les apparences raciales. Comme nous l'avons dit précédemment, naïtre Hittite ou Jebouseen en Canaan dominé par les Hébreux, c'est naïtre esclave. Le chemin est court qui mène de l'infériorité sociale (*mais aussi religieuse*) à l'infériorité biologique. Le mépris qui entoure l'esclave étranger est en effet mal dissimulé. Le prophète Isaïe annonce la Jérusalem future et laisse, en quelques lignes seulement, paraître tout le dédain hébraïque envers cet esclave : "les fils de l'étranger bâtiront tes ramparts... car la nation et le royaume qui ne te serviront pas périront, et les nations seront exterminées" (Is 60, 10-12) ; "vers toi viendront courbés les fils de ceux qui t'accablaient, à la plante de tes pieds se prosterneront tous ceux qui te méprisaient ; ils t'appelleront : "ville-de-Yahvé, Sion-du-Saint-d'Israël" (Is 60, 14) ; "des gens venus d'ailleurs se tiendront là pour paître vos troupeaux, des fils de l'étranger seront vos laboureurs et vos vigneron. Quant à vous, vous serez appelés "prêtres de Yahvé" (Is 61, 5). Voici donc bien un mode de production assymbiotique basé sur une contrainte d'autant plus dure qu'un ressentiment qu'exhale chaque ligne l'alimente. La soumission de l'Autre est d'autant plus dure qu'elle a été rêvé depuis longtemps : "Ainsi parle Yahvé : les gains de l'Egypte et les profits de Kouch, les Sabéens, hommes de haute taille, défileront chez toi et t'appartiendront, derrière toi ils marcheront, chargés de chaînes ils défileront. Vers toi ils se prosterneront, ils te supplieront : "Dieu n'est que chez toi et il n'en est point d'autre ; point de dieux !" Vraiment tu es un Dieu qui se cache, Dieu d'Israël,

sauveur ! Ils seront honteux, et ils seront confus, tous ceux qui s'enflammaient contre toi ; ils s'en iront dans la confusion, les fabricants d'idoles. Israël sera sauvé par Yahvé, sauvé à tout jamais ; vous ne serez ni honteux, ni confus dans les siècles des siècles". (*Is 45, 14-17*).

Les hébreux donnent à l'esclavage de masse une dimension qu'il ne possède pas ailleurs. Fuite des responsabilités ou mauvaise conscience, l'Israélite éprouve toujours le besoin de se décharger moralement de ce qui dans ses actions peut apparaître comme méprisable. Selon une méthode maintenant éprouvée, que nous avons retrouvée tout au long de cet exposé, l'exploité, l'exclu ou le massacré est toujours quelque part un fautif, un pêcheur que Dieu a sanctionné. Israël n'est en quelque sorte que le bras armé de la justice divine. Sans plus. Il répond ainsi au rôle que Dieu, dans sa sagesse infinie, lui assigne dans cette histoire linéaire dont tous les moments adviennent tels que prévus. Ainsi en est-il pour l'esclavage. Si les Hittites, les Hiwvites, les Amorrhéens ou les Jébuséens sont, entre autres, les esclaves soumis d'Israël, c'est parce qu'ils sont les fils de Cham, frère de Sem et de Japhet.

Qu'à donc fait ce malheureux Cham pour mériter en sa descendance un tel châtement ? Son histoire est exposée par la Genèse.

Ce livre raconte que Noé a trois fils : Sem, Cham et Japhet. Pour la première fois Noé plante de la vigne, en cueille bientôt les fruits et fait du vin. Mais Noé ignore les effets de ce breuvage et bientôt s'enivre. Il perd alors toute pudeur et "au milieu de sa tente" se dénude. Cham qui est là, ou passe par là, voit la nudité de son père et candidement en fait part à ses frères Sem et Japhet. Ceux-ci, bon fils, s'approchent alors de leur père à reculons, afin de ne rien voir de sa nudité, et l'enveloppe respectueusement d'un manteau. "Lorsque Noé se réveilla de son vin, il apprit ce que lui avait fait son plus jeune fils, et il dit : "maudit soit Canaan ! Qu'il soit pour ses frères l'esclave des esclaves. Puis il dit : "Béni soit Yahvé, le Dieu de Sem, et que Canaan soit son esclave ! Que Dieu dilate Japhet, qu'il demeure dans les tentes de Sem et que Canaan soit son esclave !" (*Gn 9, 18-27*). Cham a donc violé une prescription divine qui ne sera énoncé qu'en Lévitique 18,7 : "tu ne découvriras pas la nudité de ton père" mais que la Genèse prépare déjà avec le sentiment pudique lié au péché (*Gn 3, 7*). Noé maudit donc Cham avec

avec raison.

On aura compris que si Cham est l'ancêtre vicieux des peuples cananéens, Sem est le père vertueux des sémites dont les Hébreux sont la quintessence. La perversion de Cham est une tare héréditaire biologiquement inscrite que tous les peuples descendants de Cham posséderont. A maintes reprises Yahvé le rappelle : il ne faut pas "comme on fait au pays de Canaan", celui de Cham, aller vers sa "proche parente", découvrir la nudité de son père, de sa mère, de sa soeur, de sa bru, coucher avec un homme ou avec une bête "car c'est par tout cela que se sont rendues impures les nations que je vais chasser devant vous... car toutes ces abominations, ces gens qui étaient dans le pays avant vous les ont faites, et le pays est devenu impur". (*Lev 18, 1-30*). Par conséquent, et la logique raciste va jusqu'au bout d'elle-même, il convient de ne pas avoir pitié de ces nations et de les exterminer (*Deut 7, 1-2*). Faut-il rappeler que les juifs subiront à leur tour cette même logique, lorsque, sous prétexte de pratiques criminelles et contre nature, on les chassera, on les dépossèdera, ou on les tuera. Le racisme a un effet boomerang qu'il ne faut pas sous-estimer. Les ségrégationnistes des Etats-Unis ne manqueront pas eux non plus de se référer à la Bible pour justifier l'esclavage des noirs dans leur plantation du Sud. Il était facile d'en faire des descendants de Cham et, selon le modèle hébraïque, des exploités qui, pour une bonne conscience, ne coûtent pas cher. Le théoricien raciste Gobineau fera appel lui aussi à la Bible pour ses classifications raciales : il distinguera les Chamites, les Sémites, les Japhétides. Les nazis quant à eux, fidèles imitateurs, chercheront à définir une "race d'"esclaves", race de "sous-hommes" au service de la quintessence de l'humanité qu'ils prétendaient représenter.

Le transfert des étiquettes s'opère ainsi au gré des situations selon les rapports de forces, mais toujours dans un cadre dont la Bible a fixé une fois pour toutes les limites. Dès lors il est surprenant, voir amusant tellement c'en est maladroit, de voir la remarquable pudeur avec laquelle les études sur le racisme en général mais aussi sur l'esclavage, occultent le plus souvent l'abjection biblique. De l'esclavage chez les Hébreux, il en est rarement question. Pourtant, il est difficile de trouver un régime esclavagiste plus inhumain. Il est difficile de trouver une légitimation morale plus dédaigneuse, mais aussi plus absolue, de l'esclavage de masse.

Pour ce qui est de l'esclavage "individualisé" les traitements ne sont guère moins significatifs d'un mépris qui n'attend que des bribes de biologie pour formuler la théorie du sous-homme. Il faut ici distinguer deux types d'esclaves : l'esclave hébreu qui n'en est pas véritablement un et l'esclave étranger. La différence raciale définit la différence de condition et ce qui distingue "l'esclave" hébreu de l'esclave étranger provient en partie de ce que l'un est saint et l'autre impur. Le saint, en tant que tel, mérite certains égards, c'est le prochain (l'Israélite) à qui s'applique le code social communautaire. L'impur, quant à lui, est le vicieux, le lointain qui mérite le châtement divin et donc, comme avant goût, celui des hommes. L'Exode prévoit une loi relative aux seuls esclaves hébreux. Les premières dispositions de cette loi envisagent d'emblée l'affranchissement de cet esclave : "lorsque tu achèteras un esclave hébreu, il servira six années ; la septième, il s'en ira libre, sans rien payer" (Ex 21,2). Il se peut que l'esclave hébreu ait alors femme et enfants. Deux cas sont ici envisagés : le maître lui a donné cette femme et alors elle restera ainsi que sa progéniture car ils appartiennent au maître ; il était déjà marié avant sa servitude, alors la femme et les enfants partiront avec lui. Significativement, cette loi sur les esclaves prévoit que l'"esclave" puisse aimer son maître, sa femme et ses fils (sous-entendu qui appartiennent au maître) et que, par conséquent, il ne veuille plus s'en aller libre. Alors : "son maître le fera approcher de Dieu, il le fera approcher du vantail ou du montant de la porte, son maître lui percera l'oreille au perçoir, et celui-ci le servira à jamais" (Ex 21,6). Pour qu'une telle éventualité puisse être envisagée il fallait que les conditions de vie de l'esclave hébreu soient fort différentes de celles de l'esclave cananéen par exemple. Elle devait s'assimiler davantage à celle de l'esclave, grec ou métèque, de la Grèce pré-socratique.

L'exode considère aussi le cas d'une "fille" vendue (par son père probablement) comme "servante". La législation habituelle ne s'applique pas. Une autre loi est mise en place, une loi qui assimile davantage la femme à un étranger. Mais celle-ci conserve toutefois des droits, ce qui n'est guère le cas du goï. Pour la femme hébreuse, la perspective de libération au bout de la sixième année n'existe pas. Déplaire au maître à qui elle était destinée reste son unique chance d'accéder à la liberté : si ce dernier n'en veut plus il doit la

libérer. Le terme "libéré" signifie toutefois "délivrer contre rançon" : encore faut-il donc que des proches parents aient la possibilité financière d'exercer leur droit de rachat sur la fille, ce qui ne paraît pas évident. Heureusement, le maître ne peut vendre sa servante à un "peuple étranger" : bien que femme, elle n'en demeure pas moins israélite et ne doit pas être souillée. Il peut aussi la destiner à son fils, le "droit des filles" s'applique alors normalement. Si le maître garde la fille comme concubine il ne devra en rien la léser si par hasard il en prenait une seconde : "il ne retranchera rien de sa nourriture, ni de son vêtement, ni de ses droits conjugaux" (*Ex 21-10*). Si toutefois cela était, son devoir serait de la laisser aller "sans rien payer, sans donner d'argent" (*Ex 21, 11*).

Les dispositions "légales" concernant l'esclave mâle et hébreu exposées par l'Exode devaient sans doute paraître trop injustes, compte tenu de la sainteté inhérente au mâle hébreu, puisque le Lévitique entreprend encore de les nuancer. Significativement, on distingue avec insistance l'Hébreu de l'étranger et on cherche à démontrer qu'il n'est pas possible que l'un soit traité comme l'autre. La différence est trop radicale : l'Israélite est un "frère" alors que l'étranger est une "propriété". Il ne faut en aucun cas confondre l'être humain qu'est l'Hébreu avec la chose ou l'instrument qu'est le goï. La condition d'esclave de l'Hébreu s'adoucit tellement qu'il n'en est plus un : "Si ton frère, près de toi, tombe dans la gêne et se vend à toi, tu ne l'assujettiras pas à un travail d'esclave. Il sera chez toi comme un mercenaire, comme un hôte" (*Lev 25, 39-40*). Le lien du sang, la fraternité raciale, est invoquée dans un premier temps pour justifier ce traitement de faveur : on ne maltraite pas son frère. Dans un second temps on rappelle que l'Hébreu est saint car faisant partie d'un peuple saint en étroite rapport avec Yahvé. L'Hébreu est le serviteur de Yahvé et en tant que tel il ne peut l'être d'aucun homme : "car ils sont mes serviteurs, eux que j'ai fait sortir du pays d'Égypte ; ils ne doivent pas être vendus comme on vend un esclave. Tu ne domineras pas sur eux avec rigueur, mais tu auras crainte de ton Dieu" (*Lev 25, 42-43*). "Pour ce qui est de vos frères, les fils d'Israël, nul d'entre vous ne dominera sur son frère avec rigueur" (*Lev 25, 46*). "Car c'est de moi que les fils d'Israël sont les serviteurs ; ils sont mes serviteurs, eux que j'ai fait sortir du pays d'Égypte. Je suis Yahvé, votre Dieu !" (*Lev 25, 55*).

Le Lévitique envisage aussi qu'un " frère " dans la gêne puisse se vendre à un " résident ", à un " hôte " ou à un " descendant de leur famille ". A tout moment existe un droit de rachat dont peut faire usage l'homme qui s'est vendu ou sa famille. Nul ne peut s'y opposer. En attendant " il sera chez l'autre comme un mercenaire à l'année, on ne dominera pas sur lui avec rigueur sous tes yeux " (*Lev 25,53*).

Un impératif revient donc souvent : celui de ne pas dominer son frère " avec rigueur " et même de ne pas admettre que celui-ci puisse l'être par quelqu'un d'autre. Le devoir de solidarité raciale, puisqu'il ne concerne pas l'étranger, prend un caractère sacré. Il montre que l'esclavage entre Hébreux est un pis-aller permettant de régler des problèmes d'argent insolubles, problèmes qui risqueraient de créer des dissensions intracommunautaires plus graves qu'un esclavage adouci et humainement acceptable. Il évite le ressentiment et la vengeance, pouvant aller jusqu'au meurtre, du créancier lésé. Il s'inscrit dans le cadre d'une régulation adroite de la vie sociale.

Le Deutéronome reprend cette législation en l'adoucissant encore, notamment en ce qui concerne les femmes : " si ton frère hébreu, homme ou femme, se vend à toi, il te servira six ans, et la septième année, tu le renverras libre de chez toi. Et lorsque tu le renverras libre de chez toi, tu ne le renverras pas les mains vides, mais tu devras le charger de présents pris dans ton petit bétail, ton aire et ta cuve ; selon que t'auras béni Yahvé, ton Dieu, tu lui donneras. Tu te souviendras que tu as été esclave au pays d'Egypte et que Yahvé, ton Dieu, t'a libéré ; voilà pourquoi je te commande aujourd'hui cette chose. Que s'il te dit : " je ne veux pas sortir de chez toi ", parce qu'il t'aime, toi et ta maison, parce qu'il est heureux près de toi, tu prendras le perçoir, tu le lui enfonceras dans l'oreille contre le vantail (de la porte), et il sera ton esclave pour toujours. Pour ta servante aussi tu feras de même. Qu'il ne soit pas dur à tes yeux de le renvoyer libre de chez toi ; car de t'avoir servi six ans vaut le double du salaire d'un mercenaire. Et Yahvé, ton Dieu, te bénira dans tout ce que tu feras. (*Deut 15,12-18*).

Ainsi Yahvé adresse un satisfecit à celui qui traite humainement son " frère ". Son frère mais pas l'étranger. De fait la condition de ce dernier est tout autre. Il n'est pas considéré comme un humain : c'est une chose et, en tant que telle, les dispositions légales le concernant seront celles des biens

matériels : on l'achètera, on le possèdera, on en héritera. L'étranger, que l'on ne doit pas considérer comme un hôte ou un mercenaire, est le véritable esclave, celui qui est clairement désigné comme tel. Pour lui, aucun espoir d'affranchissement, aucune obligation d'affranchissement. Pas de libération au bout de la sixième année. Pour lui, aucun traitement de faveur : on peut le dominer avec rigueur. Le Lévitique distingue la condition de l'esclave hébreu qui ne doit pas être considéré comme tel, de celle de l'esclave étranger, véritable esclave : "le serviteur et la servante que tu auras te viendront des nations qui vous entourent ; c'est à elles que vous achèterez serviteurs et servantes. Vous pourrez aussi en acheter parmi les fils des hôtes qui résident chez vous, ainsi que parmi leurs familles qui sont chez vous, ceux qu'ils auront engendrés dans votre pays, et ils deviendront votre propriété. Vous les laisserez en héritage à vos fils après vous pour qu'ils les possèdent en propriété ; vous les aurez pour esclaves à jamais. Mais pour ce qui est de vos frères, les fils d'Israël ; nul d'entre vous ne dominera sur son frère avec rigueur". (*Lev 25,44-46*). Ainsi l'esclave étranger, qui l'est "à jamais" est une "propriété", un "héritage", on peut en "acheter". La définition morale et juridique de l'esclave étranger est posé, son traitement physique en découle. Le livre des Proverbes donne le ton : "ce n'est pas avec des paroles qu'on corrige un esclave, même s'il comprend, il n'en tient pas compte" (*Prov 29,19*). Ou bien : "Si dès l'enfance on dorlote son esclave, il finira par devenir rebelle". (*Prov 29,21*).

L'Ecclésiastique donne quelques précisions : "A l'âne le fourrage, et le bâton, et les fardeaux, au domestique le pain, et la correction, et le travail. Fais travailler ton esclave, et tu trouveras le repos, laisse lui les mains libres, et il cherchera la liberté. Le joug et la lanière font ployer la nuque, et au domestique pervers la torture et la question. Force-le au travail, qu'il ne soit pas oisif, car l'oisiveté enseigne beaucoup de mal : mets-le à l'ouvrage selon ce qui lui convient, s'il n'obéit pas, charge ses pieds d'entraves. Mais n'exécède envers personne et ne fais rien sans justice (sic !)" (*Sir 33,25-30*). Plus loin Ben Sira affirme qu'il ne faut surtout pas avoir honte : "de faire du profit dans une vente à commerçants, de corriger abondamment les enfants, de faire saigner les flancs d'un mauvais domestique." (*Sir 42,5*).

Esclaves "chargés de chaînes" (*Is. 45,14*), "correction", "joug",

"lanière", "torture", "question", "entraves", le vocabulaire biblique est fourni dès lors qu'il s'agit de fixer les bons usages envers l'esclave étranger. Mais les hiérarchies sont ainsi faites que les Hébreux sont les serviteurs de Yahvé et les goïm les serviteurs des Hébreux. Tout comme ces derniers lèvent les yeux vers Yahvé, les esclaves "lèvent les yeux" vers "la main de leur maître" (*Ps 123,1-2*). L'intolérance de l'un justifie le comportement fascisant des autres. L'homme est un loup pour l'homme, dit-on, et cela sera d'autant plus vrai si la morale y consent.

NOTES CHAPITRE 5

NOTE 1: G. LEFRANC "Histoire du travail et des travailleurs"
Flammerion

NOTE 2: C. NICOLET : "Rome et la conquête du monde méditerranéen"
Tome 1 PUF

NOTE 3: Voir par exemple M. Lengellé "L'esclavage" PUF Collection Que
sais-je?

"Est-il sur la terre une seule nation
qui soit comme ton peuple d'Israël ?"

1 Chr 17,21

"Qu'on dise parmi les nations: Yahvé règne !"

1 Chr 16,31

VI

LE SYNDROME DE JERUSALEM

Le racisme d'exclusion est une marginalisation de la différence. Le racisme d'assimilation est une négation de la différence. De l'un à l'autre il devrait y avoir un gouffre puisque dans le premier cas on dénonce la différence et que dans le second on la masque. Pourtant, l'idéologie judaïste qui met en oeuvre le racisme d'exclusion annonce aussi le racisme d'assimilation du christianisme. Mais elle ne fait que le préparer puisque, si ce n'est à de rares cas individuels (résident ou esclave goï devant se soumettre à la loi judaïque tout en demeurant, il est vrai, un étranger), ce racisme-là n'est pas appliqué. Elle le prépare en fixant la trame sur laquelle le christianisme va s'épanouir. Car le christianisme n'est pas né spontanément, il a été produit par le judaïsme et en représente un prolongement. C'est bien l'avis des théologiens chrétiens qui s'accordent à trouver dans le judaïsme, l'ancienne alliance, la préparation du christianisme, la nouvelle alliance. Jésus-Christ dit en substance : "Scrutez les Ecritures, elles me rendent témoignage" (*An 5,39*) ou bien "N'allez pas croire que je sois venu abolir la Loi ou les Prophètes, je ne suis pas venu abolir mais accomplir" (*Mt 5,17*). Le christianisme en tant

qu'accomplissement du judaïsme achève l'histoire particulière d'Israël. Israël retourne à l'humanité. La venue du Christ donne toute sa signification à l'épopée d'Israël qui reste, pour les théologiens chrétiens, une étape nécessaire vers les Evangiles : sans le terreau d'Israël la Bonne Nouvelle n'aurait pas germé : "c'est par le christianisme que le judaïsme a vraiment conquis le monde. Le christianisme est le chef d'oeuvre du judaïsme, sa gloire, le résumé de son évolution "¹.

Si le judaïsme prépare le christianisme, et par conséquent son racisme d'assimilation, il n'en demeure pas moins que tous deux ont une démarche exactement inverse qui conduit logiquement à la formulation de deux racismes différents. L'Ancien Testament part de la multitude, l'humanité, et progressivement avec l'entrée en scène des patriarches opère une sélection pour que de la multitude sorte l'unique : le peuple élu. Le Nouveau Testament, quant à lui, part de l'Unique, le Christ, et progressivement, avec l'entrée en scène des apôtres, embrasse la multitude : l'humanité. Pour les Chrétiens il n'y a pas coupure entre les deux Testaments puisque Jésus-Christ représente, une fois éliminé les Pharisiens et autres Saducéens "engeance de vipères", (*Mt 3, 7*) l'aboutissement ultime de la sélection surnaturelle du judaïsme, le "reste d'Israël", (*Is 10-20*) en même temps que la première unité du regroupement universel "en un seul troupeau" de la nouvelle alliance. (Pascal: "Jésus-Christ, que les deux Testaments regardent, l'Ancien comme son attente, le Nouveau comme son modèle, tous deux comme leur centre" -*Pensées*-). D'autre part, la continuité est affirmée par Jésus-Christ lui-même qui évoque l'éternelle présence divine et par les douze apôtres qui sont bien les symboles des douze tribus d'Israël. Dans cette optique, Jésus-Christ représente le point de passage, le pont, entre les deux idéologies racistes. Nous avons d'ailleurs vu précédemment que si Jésus-Christ prône un racisme d'assimilation, son comportement, tributaire de sa formation judaïque, n'ignore pas totalement le racisme d'exclusion (voir introduction). Jésus-Christ est bien le point de contact entre les deux systèmes. Il l'est d'autant plus qu'il a eu le génie démoniaque de reprendre à son compte personnel la mission universelle que, paradoxalement, le judaïsme assigne "au peuple saint". Cet aspect missionnaire de l'idéologie judaïque fait mieux qu'ébaucher le racisme d'assimilation de sa filiation chrétienne : il le formule

explicitement. Ainsi Jésus-Christ est bien un mauvais élève qui copie les prophètes. Mais en copiant il brise aussi un rêve, car cette mission universelle du judaïsme n'est qu'une fiction, une espérance folle, un orgueil démesuré. Jésus-Christ va réaliser ce rêve, le mettre en forme, le matérialiser non au profit de son peuple, trahison suprême, mais d'une Eglise. En cela, il détourne et s'approprie une vocation qui a lentement muri dans le judaïsme et qui revient de droit à ses tenants officiels. Il anéantit un projet potentiellement mobilisateur. La paradoxale mission universelle du peuple hébreu est déjà contenue dans la définition spirituelle de ce dernier. Le peuple hébreu est un peuple de prêtres : "C'est vous qui serez pour moi un royaume de prêtres et une nation sainte" (*Ex 19,6*), "Quant à vous, vous serez appelés "prêtres de Yahvé", on vous nommera "ministres de notre Dieu" (*1s 61,6*). Comme tel Israël est un peuple "particulier" (*Deut 26,18*) "supérieur" (*Deut 26,19*) "consacré" (*Deut 7,6*), "saint" (*Deut 28,9*) qui se doit de répandre la parole divine. La supériorité d'Israël, qui est celle du prêtre sur le croyant, du berger sur la brebis, apparaîtra un jour à tous. On se prosternera devant lui et il assumera la direction spirituelle du monde. Les Hébreux, nécessaire intermédiaire vers le divin seront les ministres reconnus d'un Dieu que tous auront fait leur. C'est ce grand rêve hébraïque paranoïaque que Jésus-Christ vient démolir en rendant possible, sans Israël, la vocation planétaire qu'il contient. Si l'universalisme hébraïque reste une utopie, l'universalisme chrétien deviendra facilement réalité : c'est que leur contenu diffère sensiblement.

Dans le judaïsme en effet il y a Dieu, il y a les Hébreux, il y a le goï. Dans le christianisme il y a Dieu, il y a l'Eglise, il y a le païen. La différence est d'importance car dans un cas le goï accède à Dieu à travers un "peuple", une "nation", une "race", dans l'autre le païen accède à Dieu à travers une Eglise melting-pot dont il peut faire partie. La soumission à cet indispensable médiateur reste la même, mais ici on courbe la nuque devant un peuple étranger, une race fermée imbue de sa prétendue supériorité et gardant jalousement sa sainte identité, tandis que là on s'agenouille devant une organisation ouverte, une structure tentaculaire qui absorbe la diversité humaine. C'est pourquoi les aspirations universalistes du judaïsme n'avait aucune chance. Elles étaient trop ouvertement l'expression des volontés

hégémoniques d'un peuple particulier. A coup sûr, le rejet du dominateur hautain et méprisant aurait été le plus fort. Il fallait que le judaïsme accouche du sous-produit chrétien, fabrique un modèle d'exportation débarrassé des intolérables références à la supériorité hébraïque.

A la tentative avortée d'un racisme d'assimilation purement juif, potentiellement générateur de révoltes, de dissidences, de résistances, succèdent ainsi un racisme d'assimilation chrétien moins rigide, plus "décentralisé", dont l'Empire romain constituera la première terre de mission.

Cet assimilationisme chrétien atteint d'autre part un degré de pureté que l'assimilationisme de l'idéologie judaïste n'a pas. Ici en effet, le racisme d'exclusion apparaît même à travers la volonté homogénéisante. Tous les peuples doivent rentrer dans le moule monothéiste, mais on ne peut s'empêcher de faire des distinctions. Chez les chrétiens, cette tendance n'apparaîtra (à un degré moindre) qu'avec la découverte du nouveau monde : les Indiens sont-ils des hommes ? Peut-on légitimement les christianiser ? Chez les Hébreux, il se pose d'une manière plus systématique. Bien que tous doivent honorer Yahvé (et le peuple élu) n'y a-t-il pas une hiérarchie parmi les croyants ? Si Israël est en haut, d'autres ne sont-ils pas en bas ? En fait, tous les systèmes racistes basés sur l'exclusion établissent "naturellement" une telle hiérarchie entre les peuples. On sait que dans le système nazi par exemple, les aryens sont "supérieurs", les "sémites" sont "inférieurs". Entre ces deux extrêmes les autres peuples se positionnent sur l'échelle raciale en fonction de leur proportion en "sous-hommes". Dans l'idéologie judaïste, le peuple hébreu est posé au sommet de la pyramide raciale et les peuples cananéens "à exterminer" dans les sous-sols. Entre les deux, les différents peuples se positionnent selon leur degré de parenté avec les Hébreux et leurs rapports historiques avec Israël. On trouvera, plutôt vers le sommet, les Edomites qui sont des "frères", les Ismaélites dont on connaît l'ascendance sacrée et qui "seront une grande nation", un peu plus bas les Egyptiens, chez lesquels on a vécu et qu'un jour Yahvé ne chatiera plus. Puis arrivent les autres peuples, le "tout-venant", et enfin les peuples cananéens, nations "souillées". Tous ces peuples "intermédiaires" n'en subissent pas moins le glaive et le racisme d'Israël, les Edomites en premier lieu qui sont pourtant très proches des

Hébreux. Si ces nations sont maintenues à la surface de la terre, si elles ne sont pas tout simplement éliminées par Yahvé, c'est uniquement pour qu'elles "éprouvent" Israël "pour voir si, oui ou non, ils (les fils d'Israël) garderont les voies de Yahvé en y marchant, comme les ont gardées leur pères" (*Ng 2,22*) "afin d'instruire les générations des fils d'Israël, pour leur apprendre la guerre, à ceux-là du moins qui auparavant ne la connaissaient pas" (*Ng 3,2*).

Ainsi le racisme d'exclusion, que ses fondements soient biologiques ou comme ici racialement-religieux arrive toujours au même résultat : la hiérarchisation de l'humain. Cette hiérarchisation de l'humain pervertit en quelque sorte le message universaliste hébraïque. Il l'handicape face à l'universalisme chrétien libéré de tous ces préjugés. Notons toutefois que cette hiérarchisation de l'humain est déjà, en elle-même, un premier pas vers un racisme d'assimilation effectif. C'est un premier regard vers l'extérieur : un regard qui ramène l'Autre au Même pour mieux le mesurer. Lorsque cette hiérarchisation se mêle comme ici à une vocation universelle on débouche sur un système hybride car très souvent le concept de pureté, inhérent à toute théorie hiérarchisante, divise finalement l'humain en deux grandes catégories. Une catégorie représentative du seul peuple supérieur trônant au sommet de la hiérarchie, une catégorie englobant l'ensemble des autres peuples par delà leurs différences, leur spécificité et leur classement dans l'échelle raciale. Le schéma est toujours identique : le peuple supérieur préservant sa pureté est investi d'une mission sacrée universelle, les peuples inférieurs devant quant à eux et pour leur salut, s'efforcer de tendre vers cet idéal qu'incarne le peuple messie. La pureté justifie le racisme d'exclusion, la mission salvatrice implique le racisme d'assimilation. Ainsi racisme d'exclusion et racisme d'assimilation s'associent pour à la fois renforcer le pseudo peuple-messie par un projet planétaire mobilisateur et désagréger les peuples-brebis en volatilisant les différences identitaires.

Aujourd'hui encore, certains intellectuels sortis du moule de l'idéologie judaïste, et intensément médiatisés, reprennent le vieux message prophétique et tout en intimant l'ordre de choisir entre Athènes ou Jérusalem, tout en faisant l'éloge du cosmopolitisme et en pourfendant les "illusions d'appartenance", veillent à garder jalousement leur propre héritage

identitaire. Ainsi l'idéologie judaïste, bien vivante, n'a pas perdu sa prétention à une universalité fondée sur la division arbitraire de l'humain. Crispation à l'intérieur, cosmopolitisme pour l'extérieur. Ressourcement à l'intérieur, destructions des cultures à l'extérieur. S'acharner à montrer la modernité de l'idéologie judaïste et l'archaïsme des autres enracinements est la manière douce d'une méthode d'homogénéisation planétaire qui s'est adaptée à son environnement. L'Ancien Testament nous montre qu'elle n'a pas toujours ignoré la contrainte physique. Elle pourrait y revenir.

La nature pathologique de cette fébrile défense du "in" et de cette rage à détruire la diversité du "out" révèle une idéologie profondément paranoïaque qui fonde sa logique sur une conception de l'histoire des plus aberrantes. C'est en filigrane que celle-ci s'exprime dans l'Ancien Testament : Au commencement était une humanité adorant de faux dieux, consultant de faux prophètes, faisant des abominations. De ce jardin de ronces et de mauvaises herbes une rose a surgi. C'est Israël, un petit peuple de la descendance d'Abraham. Israël est saint et cette sainteté lui donne le droit moral de se préserver de la "souillure" étrangère mais aussi de dominer le monde que la lumière hébraïque éclaire déjà. Après avoir rejeté leurs faux dieux et leurs idoles, les peuples goïm viendront se prosterner aux pieds d'Israël et s'abreuver à sa vérité, la seule qui soit. Alors Israël sera le maître incontesté de ce monde, il n'y aura plus ni peuples, ni nations. Seul restera un troupeau informe et les Hébreux, prêtres de Yahvé, pour régner sur lui. Fin de l'histoire.

Mythomanie, mégalomanie, haine de l'Autre, démence même : tous les symptômes sont réunis pour que cette vision de l'histoire relève davantage, dans son exposé biblique, de la psychiatrie que de la pure philosophie religieuse. Ce qui la sous-tend est la supériorité postulée du peuple élu. Une supériorité qui est sensée justifier une domination universelle. Mais cette domination n'est pas une domination en soi, c'est (et l'on retrouve encore ce besoin permanent d'alléger sa conscience), une domination salvatrice. Il s'agit d'apporter Dieu, il s'agit de délivrer du Mal.

Nous appellerons "syndrome de Jérusalem" l'ensemble des caractères symptomatiques qui constituent ce besoin de domination qui ne réussit pas à s'assumer ouvertement en tant que tel, qui a besoin de toute une construction

théorique pseudo-logique relevant d'une surestimation de soi pathologique. "Syndrome" car nous sommes bien en présence d'une affection, "Jérusalem" parce que le peuple malade fait de cette ville, qui le symbolise, le centre religieux du monde : Jérusalem sanctifié exprime la grandeur dominatrice d'Israël et de Yahvé : "car de Sion sortira la Loi, et la parole de Yahvé de Jérusalem" (*Mic 4,2*).

Ainsi, tant que l'idéologie judaïste cultive un pur racisme d'exclusion, et bien que celui-ci soit déjà de nature pathologique, ce que nous appelons "syndrome de Jérusalem" n'existe pas. L'affection apparaît lorsqu'à cet anormal rejet de l'Autre se greffe en même temps une malsaine volonté de le "libérer" en le dominant.

Historiquement c'est donc dans l'atmosphère putride de la Bible qu'apparaît pour la première fois le syndrome de Jérusalem. On le retrouvera en d'autres lieux, en d'autres temps, sous d'autres formes, mais toujours avec une même constante : c'est pour le bien de l'Autre qu'on entend régner sur lui.

Le syndrome de Jérusalem apparaît véritablement avec le prophète Isaï qui donne une perspective universaliste à l'idéologie judaïste. Sa prophétie semble être un pont tendu entre le judaïsme et le christianisme. Elle annonce le règne universel du "Serviteur de Yahvé", seul "reste pur" d'Israël, qui sera méprisé, humilié, châtié parce qu'il a pris sur lui toutes les iniquités, tous les péchés d'Israël : "comme un mouton qu'on mène à l'abattoir, comme une brebis muette devant ceux qui la tondent, il n'ouvre pas la bouche. Par contrainte et par jugement il a été enlevé, et à son sort qui a réfléchi ? Car il a été exclu de la terre des vivants, à cause du forfait de mon peuple il a été frappé" (*Is 53, 7-8*). Ce "serviteur", ce "conseiller-merveilleux", ce "Dieu-Héros", ce "Père-à-Jamais", ce "Prince-de-la-Paix" (*Is 9,5*) en qui les chrétiens voient Jésus-Christ mais que certains exégètes considèrent comme le "reste" (*Is 10,20*) du peuple d'Israël ou comme le peuple d'Israël dans son entier (comme le suggère d'ailleurs l'expression souvent répétée dans ce contexte "'Israël, mon serviteur" (*Is 41,8 ; 43,10 ; 44,1 ; 44,2 ; 44,21 ; 45,4* et aussi *Jr 30,10 ; 46,27 ; Ez 28,25 ; 37,25*) ou "mon serviteur Israël" (*Is 49,3*) annoncera par son sacrifice la lumière d'Israël, installera un vaste empire "pour le trône de David" (*Is 9,6*). Car un jour viendra où "Jacob

s'enracinera, Israël fleurira, poussera et remplira de fruits la surface du monde" (Is 27,6). A Israël sera promis un "immense butin" (Is 33,23) et aux autres nations "la vengeance de Yahvé" (Is 34,8). Chez ces nations ne pousseront que "ronces", "orties", et "épines" car seul Israël protégé de Dieu peut produire de bons fruits, rendre la terre fertile, faire jaillir de l'eau du désert, la manne des cieux : le rôle messianique du peuple d'Israël se justifie par la supériorité incontestable que lui octroie Yahvé.

Cette supériorité que tous les livres de l'Ancien Testament nous préparent à accepter donne des droits. Et tout d'abord le droit de faire le Droit. "Voici mon Serviteur (Israël : voir 41,8 : "Israël, mon serviteur") que je soutiens, mon élu, qui a toute ma faveur. J'ai mis mon esprit sur lui, il exposera le Droit aux nations. ...Il ne faiblira pas et ne fléchira pas qu'il n'ait établi le Droit sur la terre, et en sa Loi les îles espèrent" (Is 42, 1-4). A Dieu unique, droit unique. Pour réaliser ce droit il faut niveler les échelles de valeur, standardiser les normes sociales, pervertir le légal, aliéner le normal, définir un Droit légitimé par un transcendant supérieur à tous les transcendants. Qu'à cela ne tienne, si Yahvé est le Dieu de tous les hommes, la Loi d'Israël sera la Loi de toutes les nations. Une Loi parfaite puisque donnée par Dieu lui-même. Peut-on refuser cette Loi puisqu'elle est la condition du salut ? Tout refus ne peut être motivé que par l'emprise du Mal. Il faudra alors guérir ce Mal, par le glaive se besoin est car c'est pour le Bien qu'on extermine le Mal : "Et s'ils (les peuples voisins) veulent apprendre les voies de mon peuple, de façon à jurer par mon Nom, par la vie de Yahvé, comme ils ont appris à mon peuple à jurer par Baal, ils seront bâtis au milieu de mon peuple. Mais s'ils n'écoutent pas, j'arracherai cette nation-là ; je l'arracherai et la ferai périr-oracle de Yahvé" (Jér 12, 16-17).

Avec la meilleure conscience du monde et au nom de l'universalité d'un dieu national on installe ou du moins on prétend installer, car le peuple hébreu reste un petit peuple, une domination totalitaire de la planète fondée sur un droit divin incontestable. La définition d'un "bon" droit comme celle d'un "bon" dieu capable, par Israël interposé, de faire respecter ce droit, infériorise les autres droits et les autres dieux et fait du droit à la différence une abstraction qui n'intéresse pas le monothéisme. (De l'histoire biblique à celle du colonialisme -ou du néo-colonialisme des "droits de l'homme"- on retrouve la

même figure du missionnaire, du soldat, du pédagogue ou du juriste, pétrie de certitudes inébranlables dans la justesse de la cause. Il y a bien une solution de continuité entre "Dieu" et d'autres absolus dévastateurs comme le "Progrès", la "Civilisation", l'"Homme". Le dépositaire de ces absolus a toujours le devoir moral de le faire partager "sans faillir", "sans fléchir", même à ceux qui n'en veulent pas. Et toujours une nation ou un peuple se trouve investit de cette mission, de cette "charge" altruiste. Et toujours l'on classe en fonction de l'absolu. Les causes à majuscule, révélatrice du syndrome de Jérusalem, apparaissent bien comme des mythes incapacitants au service de peuples dominateurs).

L'universalisme du prophète Isaïe, postule pour sa part qu'Israël est une "lumière" pour les autres nations: "Moi, Yahvé, je t'ai appelé dans la justice, je t'ai pris par la main, je t'ai façonné et je t'ai désigné à être l'alliance du peuple et la lumière des nations" (Is 42,6); "Debout ! Que brille ta lumière ! car elle vient, ta lumière" (Is 60,1). La destinée lumineuse et planétaire du peuple élu est justifiée par le "deuxième poème du serviteur" : "iles, écoutez-moi, soyez attentifs, peuples lointains, Yahvé m'a appelé dès le sein maternel, dès les entrailles de ma mère il a prononcé mon nom. Il a fait de ma bouche un glaive acéré, dans l'ombre de sa main il m'a caché ; il a fait de moi une flèche aiguisée, dans son carquois il m'a dissimulé. Il m'a dit : "Tu es mon Serviteur Israël, toi pour qui je me glorifierai"... Il a dit : "c'est peu que tu sois mon Serviteur pour relever les tribus de Jacob et ramener les préservés d'Israël ; je te destine à être la lumière des nations, pour que mon salut parvienne à l'extrémité de la terre" (Is 49,6). Tout comme cette Europe coloniale qui, bientôt, ira éclairer de ses lumières les ténèbres de la brousse africaine, Israël illuminera l'âme obscure de l'idôlatre. Tout comme les métropoles occidentales et cosmopolites qui, bientôt, attireront les colonisés par leurs néons et leurs couleurs psychédéliques, Israël exercera un irrésistible attrait sur les nations subjuguées : "les nations marchent à ta lumière et les rois à la clarté de ton aurore. Lève les yeux alentour et vois : tous se rassemblent, ils viennent vers toi" (Is 60, 3-4). Vers Jérusalem "afflueront toutes les nations et viendront des peuples nombreux" (Is 2,2-3). Mais ces peuples auront renié leur identité, auront délaissé leur appartenance ; leur culture, leur croyance, leur différence : "ils ne suivront plus l'obstination

de leur coeur mauvais" (*Jr 3, 17*). Ils viendront au contraire apprendre la Loi d'Israël, ils viendront se prosterner. Ils diront "venez et montons à la montagne de Yahvé, à la maison du Dieu de Jacob, pour qu'il nous instruisse de ses voies et que nous marchions dans ses sentiers" (*Is 2, 3*).

Le choix d'ailleurs n'existe pas, c'est ça ou l'extermination. Le colonialisme occidental posera au "primitif" un dilemme de même nature : se civiliser sous la "protection" du colonisateur, ou assumer un sous-développement qui mène à la barbarie "Tournez vous vers moi, dit Yahvé, et vous serez sauvés, tous les confins de la terre, car je suis Dieu et il n'en est point d'autre" (*Is 45, 22*) Point d'autre alternative donc. Le colonisé est dans tous les cas obligé d'aliéner sa différence... sous peine de sortir de l'histoire linéaire qui l'emprisonne. La marche vers Dieu ou vers la Civilisation est une marche salvatrice qui mène à l'asservissement des esprits. Le prophète Isaïe ne cache pas le bénéfice substantiel qu'un colonisateur avisé peut tirer d'un tel asservissement. Des rois étrangers seront les nourriciers d'Israël et des princesses ses nourrices annonce-t-il (*Is 49, 23*). Les trésors de la mer afflueront, les richesses des nations seront drainées vers Jérusalem, des caravanes apporteront l'or et l'encens ainsi que le cyprès, l'orme et le sapin du Liban. Jamais les Portes de la ville sainte ne seront fermées afin que jour et nuit on y apporte les "richesses des nations sous la conduite de leur roi". Isaïe le promet au peuple élu : "tu suceras le lait des nations, tu suceras la mamelle des rois" (*Is 60, 1-16*). Plus loin Isaïe confirme sa prophétie : que l'on soit heureux, que l'on jubile car vers Jérusalem ira comme un fleuve la prospérité des nations et comme un torrent leur opulence (*Is 66, 10-12*). Ailleurs, il annonce l'utilisation d'une main-d'oeuvre immigrée servile pour bâtir les ramparts, faire paître les troupeaux, labourer ou vendanger alors que les Hébreux seront appelés à des tâches plus élevées (*Is 61, 5-6*). Ainsi l'avenir planétaire d'Israël sera prospère et glorieux. Jérusalem sera le "centre religieux du monde" (*Is 2/Mic 4*). Elle imposera la pax judaïca car les glaives seront forgés en socs et les lances en serpes : "on ne lèvera pas le glaive nation contre nation et on n'apprendra plus la guerre" (*Is 2, 4*). Alors du bout de la terre on criera vers Israël "gloire au juste !" (*Is 24, 16*). Les yeux des aveugles seront ouverts, les captifs sortiront de prison et ceux qui

habitent les ténèbres sortiront du cachot (Is 42, 7), le peuple d'Israël ne comptera que des Justes (Is 60, 21) qui ne mourront pas avant cent ans car : "ils seront une race de bénis de Yahvé" (Is 65, 20-65, 23). Alors Jérusalem sera le "trône de Yahvé" (Is 3, 17). Les étrangers, serviteurs de Yahvé, y trouveront leur salut (Is 56, 1-8). Pour tout cela, Israël plus qu'aucun autre peuple, Israël sauveur du monde, a de la valeur aux yeux de Yahvé (Is 48, 5). Il a plus de prix qu'aucune autre nation. Aussi Yahvé se dit-il prêt à sacrifier l'Égypte, Kouch et Seba à sa place : "parce que tu as du prix à mes yeux, que tu as de la valeur, et que moi je t'aime, je donne des hommes à ta place et des peuples en échange de ta vie" (Is 43, 3-4).

Ainsi, par delà l'exploitation colonialiste, par delà l'enrichissement qu'elle amène, par delà les perspectives économiques qui sont loin d'être ignorées, par delà les nécessaires exterminations qui ne manquent pas d'être envisagées, l'universalisme hébraïque tire bien sa légitimité morale d'une mission salvatrice : "ainsi parle Yahvé : observez le droit et pratiquez la justice, car mon salut est près d'arriver et ma victoire de se révéler. Heureux le mortel qui fait cela, et le fils de l'homme qui s'y tient fermement, observant le sabbat sans le profaner et préservant sa main de toute action mauvaise ! Et qu'il ne dise pas, le fils de l'étranger qui s'est joint à Yahvé : "Yahvé m'excluera sûrement de son peuple". Et qu'il ne dise pas l'eunuque : "voici que moi je suis un arbre sec". Car ainsi parle Yahvé : aux eunuques qui observent mes sabbats... Je donnerai dans ma Maison et dans mes murs un monument et un nom... Quand aux fils de l'étranger qui se joignent à Yahvé pour le servir et pour aimer le nom de Yahvé, pour devenir ses serviteurs, tous ceux qui observent le sabbat sans le profaner et restent fermes en mon alliance je les amènerai sur ma montagne sainte, je les réjouirai dans ma Maison de prières, leurs holocaustes et leurs sacrifices seront agréés sur mon autel ; car ma Maison sera appelée Maison de prières pour tous les peuples. Oracles du Seigneur Yahvé, qui rassemble les bannis d'Israël : j'en rassemblerai encore auprès de lui, en plus des siens déjà rassemblés" (Is 56, 1-8).

Les perspectives économiques de cet universalisme, la pathologique surestimation de soi qui le caractérise, les justifications morales et transcendentales qui le charpentent, les destructions identitaires qu'il

implique, en font plus un premier colonialisme qu'un nouvel impérialisme. L'impérialisme, en effet, se limite à l'occupation militaire et à l'exploitation économique, il n'a pas d'autre légitimité que celle de la force et ne cherche pas à détruire les appartenances. Le colonialisme, au contraire, cherche à prolonger la nation en digérant l'Autre, en l'exploitant et en s'accaparant ses biens. Les Romains qui n'ont pas cherché à extirper le judaïsme des territoires juifs occupés, étaient des impérialistes. Les Français qui ont cherché à franciser étaient des colonialistes. L'Empire se fonde historiquement sur l'acceptation des différences alors que la possession coloniale se fonde sur l'arasement des différences. C'est Charles de Foucauld qui, dans une lettre datée du 16 juillet 1916, écrit : "Espérons qu'après la victoire nos colonies prendront un nouvel essor. Quelle belle mission pour nos cadets de France d'aller coloniser dans les territoires africains de la mère patrie, non pour s'y enrichir, mais pour y faire aimer la France, y rendre les âmes françaises, et surtout leur procurer le salut éternel ! Le seul moyen que ces peuples deviennent français et qu'ils deviennent chrétiens". C'est Jules Ferry qui pense quant à lui qu'il s'agit de "civiliser les races inférieures". C'est Kipling qui estime qu'il faut assumer le "fardeau de l'homme blanc" avec l'aide, bien entendu, des grandes compagnies : la bonne nouvelle n'est jamais gratuite!

Ainsi le colonialisme de l'occident judéo-chrétien, qui évoque le syndrome de Jérusalem, reproduit point par point l'universalisme hébraïque dont il est un prolongement : même visées hégémoniques, même volonté de domination, même regard hiérarchisant, mêmes perspectives d'exploitation d'une main d'oeuvre immigrée, mêmes espérances d'enrichissement facile mais aussi et surtout même justification par la supériorité, même volonté homogénéisante ("la France de Dunkerque à Tamanrasset"), même "mission universelle", salvatrice et civilisatrice ("la mission maternelle de la France"). Les responsabilités de l'idéologie judaïste dans l'émergence du colonialisme occidental sont donc bien réelles. De fait, ce sont des nations se référant ouvertement à cet héritage biblique qui mettront en place ce système à tuer les peuples. Bien sûr, on accommodera, on traduira (mais pas toujours !) le langage à connotation religieuse de la Bible en langage moderne techno-économique². Ce glissement dans le vocabulaire s'observe davantage

dans le néo-colonialisme plus feutré d'aujourd'hui. Ainsi le concept de sous-développement peut se concevoir comme une laïcisation récente du concept d'infidélité : le sous-développement c'est l'infidélité à la technique et à la culture occidentale. De même, l'archaïsme du primitif, ressemble à l'abomination de l'idolâtre. Le technicien occidental fait figure de Rédempteur de l'arriéré ; l'acquisition du savoir occidental, n'est-il pas une conversion salvatrice ? Tout comme Isaïe promet quelques places de lévite aux bons convertis (15 66,21), la civilisation occidentale fournira quelques places d'académiciens, de parlementaires voir de business-man aux bons occidentalisés : des places qui rapportent plus qu'elles ne coûtent.

Eliminer le syndrome de Jérusalem en détruisant la pensée monothéiste apparaît dans ce contexte comme la solution adéquate au problème de la bonne conscience colonialiste. C'est cette bonne conscience qui permet tous les abus de l'apôtre ou du civilisateur. C'est cette bonne conscience monothéiste que l'idéologie judaïste répand. Isaïe, Jules Ferry ou Foucauld mènent le même combat contre le droit à la différence, il serait temps, aujourd'hui, qu'on se le dise.

NOTES CHAPITRE 6

NOTE 1: E. RENAN "Histoire du peuple d'Israël"

NOTE 2: Pour ce qui est de la connotation religieuse de l'A.T. l'étude de la fréquence d'emploi de certains mots n'est pas sans nous surprendre. Ainsi l'A.T. est un ensemble de livres religieux dans lequel on ne trouve que 16 fois le verbe "prier", 24 fois le verbe "méditer", 15 fois le verbe "croire", 4 fois le verbe "convertir" mais 67 fois le verbe se "prosterner", près de 200 fois le verbe "craindre". On trouve environ 140 fois le verbe "aimer" mais on trouve aussi plus de 120 fois le verbe "frapper", plus de 60 fois le verbe "haïr" (17 fois le mot "haine"), 57 fois le verbe "tuer", 87 fois le verbe "maudire", 87 fois le verbe "mépriser" (1 fois le verbe "estimer"), 13 fois le verbe "exterminer", 79 fois le verbe "briser"... On trouve 2 fois le verbe "construire" mais 54 fois le verbe "détruire", 132 fois le verbe "donner" mais 534 fois le verbe "prendre". Il y a 130 fois le mot "fille" mais 500 fois le mot " fils", 19 fois " Eve" mais 39 fois "Adam". "Permettre" (7 fois) est toujours employé à la forme négative (ne pas permettre). Il y a 1 fois le verbe "caresser" mais 21 fois le verbe "battre". Le verbe "jouer" est employé 9 fois mais "combattre" 27 fois et "mourir" plus de 130 fois. Le mot " conscience" apparaît 7 fois, celui de "chef" plus de 100 fois. Le mot "croyant" n'est jamais employé ("croire" 15 fois, "fidèle" 23 fois) mais le mot "peuple" est cité plus de 1600 fois et celui de "nation" près de 400 fois.
(Comptabilisation effectuée à partir des références de l' " Encyclopédie biblique " de Frank Reisdorf-Reece.)

Le respect du shabbat sera obligatoire. Il n'y aura pas de circulation des voitures pendant le shabbat. Dans les lieux publics, il sera obligatoire de manger kasher. Le mariage mixte sera un crime pénal. IL sera interdit aux non Juifs d'habiter Jerusalem. Il y aura des plages séparées non seulement pour hommes et femmes, mais aussi pour Juifs et non Juifs.

Rabbin Kahana

CONCLUSION

Le judaïsme, considéré à la fois en lui-même et en son prolongement chrétien, n'est pas l'expression d'une culture qui se pose. La culture est un vécu qui n'a pas conscience de lui-même, qui ne s'exprime pas par des règles de comportements scrupuleusement codifiées dont le manque de fidélité qu'on leur témoigne est pénalement sanctionné. Le judaïsme apparaît bien plutôt comme une idéologie qui ne s'enracine dans aucune culture particulière, qui n'est issu d'aucun vécu.. Placé dans son contexte hébraïque il semble être un système politique unificateur dont les concepts sont forgés de toute pièce dans le cadre des mentalités fortement superstitieuses du moment. Significativement, ce système est basé sur la Loi, sur plusieurs centaines de commandements qui désamorcent la spontanéité du vécu en enrégimentant la vie de l'individu. Cette Loi, qui est "la vérité révélée"... par des doctrinaires qui se donnent une caution divine, provoque un comportement social replié sur le "In", dressé contre le "out", très utilisable par une politique raciale. Mais en tant que "révélation" cette Loi vient bien d'ailleurs, d'autre part, ne surgit pas de l'inconscient collectif, inconscient qui, nous l'avons noté, n'existe pas. Mieux : cette "révélation", en tant que fondement d'une politique raciale qui va à l'encontre du sentiment d'inappartenance du melting-pot hébreu, du déracinement chronique de cette population hétérogène, de son expérience cosmopolite, implique par sa nature même la destruction des vécus hébraïques. Elle s'oppose à eux de multiples manières : en interdisant la

représentation sculptée ou peinte de la diversité de leurs mondes, en unifiant disciplinairement les comportements, en expulsant la "vraie vie" hors du monde etc... En fait la "révélation" repose sur le dogme, la doctrine, qui est une négation explicite de l'intériorisé. Sa vocation première est de substituer la conscience du "commandement" au commandement de l'inconscient. Le dogme vient imposer brutalement la Loi en écrasant ce qui surgit de l'émotion millénaire. Il donne une interprétation nouvelle mais artificielle de la réalité, il impose une dialectique, une logique, un Verbe. Indéniablement, le judaïsme signe, par son artificialité, l'entrée dans l'histoire de l'idéologie. Il engendre la doctrine, le doctrinaire et la police de la pensée. Le R.P. Bruckberger remarque à ce sujet que le procès de Jésus devant Caïphe fut un "procès doctrinal". Il s'agissait de juger un "rénovateur", un autre doctrinaire qui avait mal interprété la ligne officielle. "Ainsi, c'est sur le mot "doctrine" que s'ouvre le procès de Jésus,"écrit Bruckberger. Il y a un juge, et c'est un grand prêtre, le plus haut serviteur du culte dû au seul vrai Dieu et le gardien de la Loi fondamentale, qui est divine. Il est assisté de tout le haut tribunal de la nation, le Sanhedrin. Il y a un inculpé, c'est Jésus. Il y a un témoin potentiel, c'est tout le peuple d'Israël. Il y a un chef d'inculpation : c'est la "doctrine" de Jésus et de ses disciples, ceux qui ont reçu l'enseignement de Jésus, qui le suivent et le mettent en pratique"¹

Mais ce "procès doctrinal", Jésus ne l'avait-il pas autrefois fait aux Pharisiens, Sadducéens ou autres scribes, reprenant ainsi à son compte la critique du déviationisme idéologique propre à un grand nombre de prophètes de cet Ancien Testament parsemé de procès d'intention, de délits d'opinion, de sectarismes idéologiques et d'exhortations à l'orthodoxie doctrinale ?

Plus tard le Talmud s'emploiera lui aussi à codifier, interpréter, purifier la doctrine : il faudra essentiellement résoudre les problèmes litigieux d'une idéologie, qui, loin d'être intériorisée, demande l'application immédiate et passive de règles strictes.

Il ne s'agit donc pas ici d'assumer un sacré immanent au vécu mais d'exécuter le plus fidèlement possible une Loi écrite transcendant la vie et il semble bien dans ce contexte que le problème de toujours du judaïsme fut un problème formel de suivi du texte. Au contraire, le grand problème du christianisme fut, dans le monde européen, le problème spirituel de la

compréhension du texte. Ici les penseurs se substituent aux stériles docteurs de la foi juive. La philosophie grecque a préparé un fécond esprit critique qui ne tardera plus à s'attaquer à la "vérité révélée" et cela d'autant plus que l'idée même de Vérité unique et transcendante est totalement étrangère à la sphère culturelle européenne. Si très vite les juifs s'accrochent passivement des grands dogmes de l'idéologie judaïste, les Européens vont non moins rapidement les contester tous, à commencer par Dieu lui-même dont la nature reste inintelligible. L'hérésie qui bientôt va naître repose non sur la remise en cause superficielle de la forme, de la règle, n'est pas qu'une mauvaise application de l'esprit du texte. L'hérésie est une remise en cause fondamentale, en profondeur, de pans entiers de la Doctrine de l'Eglise. Elle donnera naissance, par réaction, à l'aventure théologique qui reste une vaste tentative d'explication dont l'échec conduira progressivement à l'éclatement d'une Eglise incapable de répondre aux questions posées. A travers la mise en doute perpétuelle, ici ou là, du dogme, c'est bien l'idéologie que les Européens refusent. Car l'expérience montre que la seule fonction de celle-ci est de se substituer au vécu, d'amener le regard hors du monde, vers elle-même, en prétendant expliquer le monde. C'est dans cet "hors du monde" que s'ordonnent les langues de bois, les fanatismes, tous ces "ismes" dont le judaïsme fut le premier (Les autres idéologies qui à leur tour désorientent les vécus en leur enlevant leur spontanéité, leur candide naturalité, apparaissent ainsi comme des avatars du judaïsme. Du christianisme au libéralisme en passant par le marxisme ou le nazisme, il s'agit toujours d'interposer entre le monde et la conscience qui le perçoit, un schéma explicatif artificiel, un système structuré, une nouvelle vérité révélée par Dieu, la Science ou la Dialectique).

L'idéologie judaïste est aujourd'hui à l'origine d'un Etat moderne, ce qui n'a rien d'étonnant si l'on considère sa raison d'être essentiellement politique. Si notre analyse du judaïsme antique est bonne nous devrions reconnaître la même orientation raciste dans l'Israël d'aujourd'hui que dans l'Israël d'hier. Si l'on ne reconnaissait pas cette politique de discrimination raciale, le racisme n'aurait peut être été qu'une caractéristique du judaïsme biblique et non son fondement. Au contraire, si l'on reconnaissait ici comme là cette discrimination raciale il faudrait en conclure que le racisme est certainement une composante essentielle de l'idéologie judaïste.

Cette idéologie est donc à la base de l'Etat juif moderne. Elle est le "contrat social" autour duquel s'ordonne la société israélienne, elle est le pôle de rassemblement politique d'une "nation dispersée" qui se veut peremptoirement "peuple". Par cela cette idéologie retrouve sa vocation première, une vocation plus en rapport avec la volonté de puissance d'un peuple qu'avec la sacralité d'un sentiment religieux. Le concept toujours très actuel de "peuple juif" souligne encore davantage cet aspect politique lorsqu'il est développé par le sionisme, la forme militante du judaïsme². Celui-ci n'hésite pas à établir un lien entre le fait d'être juif, celui d'appartenir à un peuple particulier et le devoir de rejoindre un Etat politique constitué. Le sionisme purifie en quelque sorte une doctrine qui durant les siècles d'exil s'est éloignée de sa raison d'être en privilégiant le folklore, la lettre, à l'action libératrice telle que l'exprime un Moïse. Le sionisme entend renouer avec l'épopée biblique. Après un intermède de plusieurs millénaires, pendant lesquels la doctrine judaïste fait figure de philosophie abstraite, de sagesse intérieure, le judaïsme va retrouver grâce au sionisme un champ d'application concret. Bien entendu, le judaïsme a pu régenter, durant les siècles d'exil, la vie de l'individu ou même de la "communauté" mais c'est le "peuple", la "nation", la "race" qui est au centre des préoccupations bibliques, qui sont au coeur de la raison d'être de l'idéologie. Le judaïsme, c'est en effet l'idéologie du peuple élu. Judaïsme et "peuple" sont des notions complémentaires. Le judaïsme séparé de la notion de peuple est un non-sens, le "peuple élu" sans l'idéologie qui "justifie" cette élection est un orgueil mal placé. Le sionisme va provoquer de grandes retrouvailles.

On sait que l'Etat juif moderne est un pur produit du sionisme. Or ce dernier fut condamné à de nombreuses reprises, par l'O.N.U. notamment. La résolution 3151 G du 14 décembre 1973 dénonce l'alliance "entre le racisme Sud-Africain et le Sionisme", la résolution 3379 du 10 Novembre 1975 rappelant que "toute doctrine reposant sur une différenciation ou une supériorité raciale est scientifiquement fausse, moralement condamnable, socialement injuste et dangereuse", exprimant une inquiétude face aux "manifestations de discrimination raciale encore évidente dans certaines parties du monde, ces discriminations se trouvant parfois imposées par certains gouvernements par le moyen de mesures législatives,

administratives ou autres"... "définit le sionisme comme une forme de racisme et de discrimination raciale".

La conférence des ministres des Affaires étrangères des pays non alignés qui s'est tenue à Lima du 25 au 30 août 1975 condamne très sévèrement quant à elle le sionisme considéré "comme une menace contre la paix et la sécurité du monde". Elle appelle tous les pays à s'opposer à cette "idéologie raciste et impérialiste".

Ainsi, parce-que le prélude à la constitution de l'Etat d'Israël est la discrimination raciale entre juifs et non-juifs (les goïm ne pourront y immigrer), l'Etat politique juif repose sur un principe raciste. Il pourrait ne pas y en avoir d'autres mais, malheureusement, ce n'est pas sans raison que l'Assemblée des Chefs d'Etat de l'OUA tenu à Kampala en Juillet/août 1975 estime "que le régime raciste de la Palestine occupée et les régimes racistes du Zimbabwe et de l'Afrique du Sud ont une origine impérialiste commune, formant un tout, possédant la même structure raciste et étant organiquement liés dans leur politique répressive à l'égard de la dignité et de l'intégrité de l'être humain".

Dans la genèse de la formation de l'Etat d'Israël apparaît l'idée non pas de l'infériorité mais de l'inexistence pure et simple du peuple palestinien. Cette négation brutale et cynique est illustrée par des slogans du genre : "un peuple sans terre pour une terre sans peuple" ou par des déclarations du type de celle de Golda Meir : "un peuple palestinien, cela n'a jamais existé... Ce n'est pas comme s'il y avait eu un peuple palestinien en Palestine, se considérant lui-même comme un peuple palestinien, que nous aurions expulsé après notre arrivée et dont nous aurions pris le pays. Il n'existait pas". Il ne s'agit pas ici de désigner une "sous-race" : il y a négation pure et simple de l'Autre. Le Palestinien n'existe pas, donc il n'a aucun droit sur ses terres. Le Palestinien n'existe pas, donc son extermination, sa spoliation, sa déportation ne sont que mythes d'une propagande antisémite. On voit la subtilité de ce raisonnement qui, bien que ne tenant pas devant la moindre observation des faits, suffit à donner aux bourreaux une justification morale à bon marché. Joseph Weitz, vice-président du Conseil d'Administration du Fonds National Juif de 1951 à 1973 avoue dans le Davar du 29 Septembre 1967 "Il doit être clair entre nous qu'il n'y a pas de place dans ce pays pour deux peuples à la

fois... Avec les Arabes, nous ne réussirons pas à atteindre notre but, c'est-à-dire à être un peuple indépendant dans ce pays. La seule solution c'est Eretz Israël au moins la partie occidentale d'Eretz Israël, sans les Arabes... et il n'y a pas d'autre moyen que de transférer les Arabes d'ici vers les pays voisins, de les transférer tous ; pas un village, pas une tribu ne doit rester". La solution finale du problème palestinien trouvée, restait à l'appliquer en créant notamment des peurs paniques qui pousseraient les populations arabes à s'enfuir.

Ainsi les techniques exterminationnistes du vieil Israël seront bientôt ardemment reemployées à grands renforts de publicité. On tue et on le fait savoir. Il n'y aura guère que la seule presse occidentale pour ne rien voir et ne rien entendre. Au massacre biblique de Jéricho les sionistes, bons élèves fanatisés, répondent par celui de Deir Yassin où, du 9 au 10 Avril 1948, plusieurs centaines d'hommes, de femmes et d'enfants furent assassinés à la grenade et à l'arme blanche pour le seul fait d'avoir été Arabe... et pour l'exemple ! Massacre aussi à Ein el Zeitoun où les habitants du village furent entassés dans la mosquée avant qu'on y mette le feu, massacre à Kfac Kassem, Qibya, Khan Younes, Al Samoah pour n'en citer que quelques uns. C'est le dirigeant sioniste Jabotinsky qui expliquait : "la Palestine devrait appartenir aux Juifs. L'application de méthodes adéquates destinées à la création d'un Etat juif ethniquement pur sera toujours nécessaire et actuelle. Les Arabes ne savent que trop bien ce que nous comptons faire d'eux et ce que nous souhaitons en ce qui les concerne". Les "méthodes adéquates" furent employées, la terreur amplifiée par les hauts parleurs et les radios aux mains des juifs eut le résultat escompté. Des milliers d'Arabes quittèrent leur maison, leur village, leurs champs. Rapidement, des immigrants juifs les remplacèrent.

Cette politique d'apartheid à grande échelle fit suite à celle d'avant 1948. En effet, conformément à l'exemple biblique, les colons sionistes pratiquaient dès avant l'installation totalitaire de l'Etat juif une discrimination raciale. En 1891 déjà, Ahad Haam écrivait des immigrants juifs : "ils traitent les Arabes avec hostilité et violence, les lèsent sans scrupules de leurs droits, les insultent sans raison et vont jusqu'à se vanter de ces actes et il n'y a personne pour s'opposer à une tendance aussi méprisable et dangereuse". Dans la

stratégie sioniste en effet il n'y a pas de place pour les Palestiniens. Les juifs ont leur propre langue, leur propre religion, leur propre culture et se coupent résolument du monde arabe en créant leurs propres banques, leurs propres écoles, leurs propres industries, leurs propres syndicats. Un Arabe ne peut travailler dans une entreprise juive, il ne peut adhérer à un syndicat juif, fréquenter une école juive. L'employeur juif est tenu, sous peine de sanction, de donner du travail aux seuls juifs. Uri Avnery directeur du grand hebdomadaire israélien Ha'Olam Hazeh écrit : "le travail hébreu, signifiait nécessairement pas de travail arabe. La "rédemption de la terre" signifiait parfois obligatoirement "sauver" celle-ci de fellahin arabes qui y vivaient. Un propriétaire juif de plantation qui employait des Arabes dans son verger d'oranges était un traître à la cause, un réactionnaire méprisable qui non seulement privait de travail un ouvrier juif mais, plus important encore, privait le pays d'un ouvrier juif. Sa plantation devait être entourée de piquets, les Arabes devaient en être évincés de force. Si c'était nécessaire, l'effusion de sang était justifiée". Le Histadruth, le syndicat de Ben Gourion, prône activement cette discrimination. Il n'hésite pas à monter la garde devant les vergers pour que les Arabes n'y trouvent aucun travail. Verser du kérosène sur les tomates arabes ne lui fait pas peur non plus, attaquer une ménagère qui achète aux Arabes est dans ses attributions. Dès 1936, les fonctionnaires britanniques informent le haut commissaire pour la Palestine que "les Arabes en sont arrivés à un état proche du désespoir". Mais l'apartheid exercera encore impunément ses ravages. Les Britanniques n'interviendront pas, bien que connaissant parfaitement les objectifs sionistes. En 1921 le Docteur Eder, président de la commission sioniste, avait ouvertement déclaré devant une commission d'enquête britannique : "il ne peut y avoir qu'un seul foyer national en Palestine et c'est un foyer juif, et aucune égalité dans la coexistence des Juifs et des Arabes, mais une prédominance juive dès que le nombre des représentants de cette race (sic) sera suffisamment important".

Aujourd'hui les Palestiniens ont perdu leur terre, ils vivent pour beaucoup d'entre eux dans des camps qu'on bombarde périodiquement ou qu'on extermine quelquefois comme ceux de Sabra ou Chatila. En Palestine même, les lois rabbiniques ont installé une législation raciste et potentiellement conflictuelle. Ariel Shapir délégué pour l'Europe du Mapam, parti ouvrier unifié israélien,

s'inquiète non sans raison de la puissance des religieux alors que 60 à 65% de la population, dit-il, n'est pas pratiquante: "les religieux imposent, interdisent,... ils exagèrent, provoquent et sont passés au stade de la violence... parmi eux, évolue un mouvement très raciste qui empêche tout contact avec les Arabes"³. Mais comment pourrait-il y avoir "contacts" lorsqu'un arsenal de lois interdit purement et simplement le mélange racial? Annah Arendt dans son livre "Eichmann à Jérusalem" s'étonne ainsi que, lors du célèbre procès, le procureur Hausner dénonce "les lois iniques de Nuremberg, qui, en 1935, avaient interdit le mariage et les rapports sexuels entre Juifs et Allemands" dans un pays où justement, rappelle A. Arendt, "un Juif ne peut épouser un non-Juif, où les mariages conclus à l'étranger sont reconnus mais où les enfants nés de mariages mixtes sont aux yeux de la loi illégitimes (alors que sont légitimes les enfants nés hors du mariage mais dont les deux parents sont juifs); où celui qui se trouve avoir une mère non Juive ne peut ni se marier, ni se faire enterrer!". (Shalom Cohen : "Synagogue et Etat étant liés, le pouvoir séculier a remis aux instances religieuses le monopole sur l'Etat civil de ses citoyens: de la circoncision, en passant par le mariage et le divorce, jusqu'à l'enterrement. Un Etat né au XX^e siècle s'est vu contraint de se conformer à des lois tribales vieilles de quatre mille ans, et surtout aux commentaires ajoutés depuis lors aux lois fondamentales, les rabbins voudraient aussi dicter à leurs concitoyens ce qui leur est permis ou interdit de manger, qui ils ont le droit d'épouser, la formule exacte qu'un mari doit prononcer en répudiant son épouse (la femme, elle, n'ayant pas le droit parallèle de répudier son mari) et jusqu'aux rites de l'hygiène féminine mensuelle"⁴).

Ces religieux antisémites (puisque les Arabes sont des Sémites) ne semblent pas davantage offusqués par la discrimination raciale qui sévit, de façon moindre il est vrai, entre les juifs eux-mêmes. Les Sépharades, juifs orientaux, les "métèques" israéliens, sont en effet traités par les Askhénazes, les juifs occidentaux, comme les derniers des vauriens. Saadia Marciano porte-parole des Black Panthers, un mouvement de jeunes contestataires sépharades, écrit ironiquement: "quand un juif de Russie ne mange pas pendant quatre heures, c'est une grève de la faim. Mais si un enfant sépharade en Israël ne mange rien pendant dix heures, cela n'intéresse

personne". Leur physionomie orientale les ferait-elle paradoxalement soupçonner d'avoir, en leurs ancêtres, enfreint la sacro-sainte loi de la pureté raciale? Toujours est-il que les Sépharades subissent effectivement un rejet évident tant social, qu'économique et politique. Les Sépharades ne manquent d'ailleurs pas de le faire observer: "il n'y a, disent-ils, qu'à la guerre où ils sont les premiers". Pour le reste, ils font largement figure de laissés pour compte. A l'université par exemple, il n'y a que 20% de Sépharades (ils forment par contre 80% de la population pénitentière) alors qu'ils représentent 60% de la population. Les Sépharades constituent l'essentiel de la main-d'oeuvre non qualifiée, vivent pour plus de 35% d'entre eux dans des appartements surpeuplés (3 à 6 personnes par pièce), sont sous-représentés au gouvernement et à la Knesset. Bien entendu, les mariages avec des Ashkénazes restent rares... comme il se doit!

Cette logique de la ségrégation raciale, du génocide organisé, de la dépossession territoriale, les sionistes, on le sait, la doit à la Bible. Ils en sont bien conscient et ne manquent jamais de se référer aux "textes sacrés" pour justifier telle ou telle action contre nature. Ainsi Ben Gourion prétend "régler leur compte à l'Egypte, à l'Assyrie et à la Chaldée (sic!) au nom de (ses) ancêtres". "Si l'on se réfère à la Bible, le Golan n'est pas moins israélien qu'Hébron et Sichem (Naplouse)... Le Jourdain doit constituer la frontière occidentale d'Israël" affirmait le ministre du travail (et général) Ygal Allon. "La préservation du caractère juif de notre société et de notre culture est un but auquel nous ne devons pas renoncer" proclame le ministre des Affaires étrangères Abba Aban, en souvenir sans doute du commandement divin.

Ce n'est donc pas sans raison que le biographe juif de trotsky, Isaac Deutscher, accuse les Israéliens de s'être laissés amener par leurs propagandistes "à coups d'appel aux mythes bibliques et à tous les anciens symboles nationaux et religieux de l'histoire juive aux manifestations de bellicisme, d'arrogance et de fanatisme que l'on peut voir chez ceux qui se précipitaient vers le Sinaï, le Mur des lamentations, le Jourdain et les murs de Jéricho".

Ariel Shapir (op-cit) prévient: "pendant longtemps, les religieux se sont cantonnés à des revendications dans la vie religieuse et civile. Aujourd'hui, ils

utilisent de plus en plus des arguments théologiques pour justifier l'occupation des territoires occupés en se référant aux promesses prophétiques du genre : ce n'est pas une occupation mais une récupération de la terre que Dieu nous a rendue. Ils l'avancent à la Knesset, et çà, c'est nouveau. Ils ont ainsi engendrés une espèce de mouvement messianique, réussissant la jonction entre un fanatisme religieux et un chauvinisme nationaliste qui atteint la jeune génération".

Bien que les médias, souvent friands d'apartheid sud-africain ou d'antisémitisme soviétique, l'ignorent pudiquement (cette éternelle vérité, qui, toujours, est réléguée au chenil !) le racisme israélien est donc tout aussi indéniable que celui de la Bible.

Ce racisme biblique lui-même, n'est pas une réalité ignorée que ce livre aurait eu le mérite de révéler. Au contraire, les théologiens le connaissent bien, en témoigne leur maladresse à le cacher ou à le nier. N'importe quel lecteur peut d'ailleurs le débusquer, il est explicite et infeste tous les chapitres. Mais il n'est pas bon de le dénoncer.

On touche ici à l'imaginaire même d'une civilisation. La "nôtre". Ou plutôt celle que l'on nous a imposée, car il n'y a à vrai dire, dans cet imaginaire judéo-chrétien, rien absolument que nous puissions revendiquer en propre. Mais cet imaginaire vicié et vicieux, qui par la terreur et les bûchers a imposé son règne à la vieille Europe polythéiste, est sacré et ne doit pas être remis en cause. C'est pourquoi Israël, en temps que rejeton biblique, en tant qu'enfant chéri de cet imaginaire, reste intouchable en occident. De même la Bible, qu'aucune loi anti-raciste n'ira condamner, qu'aucun lobby ne viendra dénoncer.

Pourtant, cette volonté historique, hégémonique, politique, qui engendra le nazisme et qui, de ces livres, se répand à travers l'humanité, doit être combattue. Il faut désigner l'Ennemi, et non, par un subtil jeu de passe passe, ses supplétifs aujourd'hui disparus : il faut émanciper l'Europe culpabilisée en renvoyant dos à dos Mein Kampf et la Torah.

NOTES CONCLUSION

NOTE 1 : R.P. Bruckberger: "Y a-t-il eu un "dossier Jésus"? in Histoire magazine-numéro 44-1983

NOTE 2 : A ce sujet il est symptomatique que bon nombre de penseurs juifs assimilent le sionisme incarné par l'Etat d'Israël au judaïsme. Ainsi le "petit Retz du judaïsme" de Victor et Salomon Malka mélange Abraham, Moïse et la Torah à Ben Gourion, Herzl, Jabotinsky ou l'Irgoun. Ce livre a semble-t-il été accueilli favorablement par les milieux judaïsants.

Autre correspondance symptomatique: celle qui consiste à faire de l'antisionisme une forme d'antisémitisme tout comme on avait déjà hypocritement assimilé antijudaïsme et antisémitisme (Eisenberg par exemple traite de la naissance de "l'antisémitisme chrétien" et note en bas de page: "antijudaïsme serait historiquement plus exact, le terme d'antisémitisme datant du XIX^e siècle. Nous l'utiliserons donc anachroniquement pour la clarté de l'exposé". Ainsi pour la clarté de l'exposé on fait de l'opposition à une philosophie religieuse un délit passible des tribunaux. Ne pourrait-on pas alors dénoncer comme "antijaphétiste" l'antipaganisme des juifs et des chrétiens... pour plus de clarté?)

NOTE 3 : Arie Shapir: interview au Dauphiné Libéré du 11 mars 1987

NOTE 4 : Shalom Cohen: "Dieu est un baril de poudre" Calmann-Lévy

On ne saurait conseiller de suivre à la lettre toutes les coutumes bibliques.

Daniel-Rops. *Qu'est-ce que la Bible ?*

A côté de ses grandes et incomparables parties, le judaïsme contenait le principe d'un formalisme étroit, d'un fanatisme exclusif et dédaigneux de l'étranger.

E. Renan. *Discours*

Notre Jupiter, dit le marchand, commande le sort de tous les hommes. Mais ce Yahweh, on croirait qu'il dénie l'humanité à tous ceux qui ne sont pas juifs.

G. Messadié. *L'homme qui devint Dieu*

La Bible et les tribunaux rabbiniques font (...) de tous les enfants de l'adultère ou de l'inceste, des mamzerim. Un mot terrible pour un statut d'exclu de la société juive: les mamzerim n'ont le droit de se remarier qu'entre eux et sont l'objet d'un anathème jusqu'à la dixième génération !

E. Schemla. *Nouvel Observateur*

Malgré son apparente modernité le biologisme raciste copie l'Ancien Testament.

E. Vermeil. *Doctrinaires de la révolution allemande*

Qui, au même titre que des Indiens, des Arméniens ou des Noirs, sera pour nous comptable des Héphiens, Guirgasiens, Amoréens, Cananéens, Phéréziens, Héviens et Jébusiens- tous peuples oubliés dans le trou sans fond de l'histoire ?

G. Hervé. *Le mensonge de Socrate*

La Bible était une lecture dangereuse. Ce livre, base de notre foi, au dire de certains, et de ce fait entouré d'un profond respect, n'était-il pas le compendium de toutes les horreurs que peuvent inventer les hommes: adultère, assassinat, mensonge, prévarication, simonie, scandale, tuerie, massacre, génocide même ?

H. Vincenot. *La billebaude*

Il y a plus de deux mille ans, le peuple d'Israël était l'élu de Dieu. Autour de son pays, habitaient les "païens", les hommes de sang "impur". Ils priaient un tas d'abominables dieux et non pas le Dieu unique, le tout puissant Jéhovah. Irrité par leur attitude, Jéhovah abandonna les païens à son peuple élu. Qu'il en fasse ce qu'il voudrait !

T. Balk. *Races*